



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

2

1758,10,2

Eur.

Mercur

511³ - 1758, 10, 2

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI.

OCTOBRE. 1758.

SECOND VOLUME.

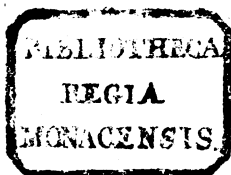
Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A PARIS,

{ CHAUBERT, rue du Hurepoix.
ROLLIN, quai des Augustins.
PISSOT, quai de Conty.
DUCHESNE, rue Saint Jacques.
CELLOT, grande Salle du Palais.

Avec Approbation & Privilège du Roi.



AVERTISSEMENT.

LE Bureau du *Mercur*e est chez M. LUTTON, Avocat, & Greffier-Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du *Mercur*e, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. MARMONTEL, Auteur du *Mercur*e.

Le prix de chaque volume est de 36 sols, mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le *Mercur*e par la poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront des occasions pour le faire venir, ou qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront, comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire 24 livres d'avance, en s'abonnant pour 16 volumes.

Les Libraires des provinces ou des pays étrangers, qui voudront faire venir le *Mercur*e, écriront à l'adresse ci-dessus.

A ij

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la poste , en payant le droit , le prix de leur abonnement , ou de donner leurs ordres , afin que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis , resteront au rebut.

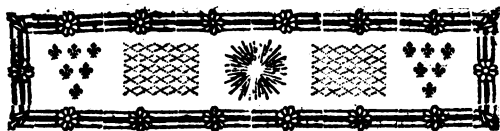
Il y aura toujours quelqu'un en état de répondre chez le sieur Lutton ; & il observera de rester à son Bureau les Mardi , Mercredi & Jeudi de chaque semaine , après-midi.

On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer ; d'en marquer le prix.

On peut se procurer par la voie du Mercure , les autres Journaux , ainsi que les Livres , Estampes & Musique qu'ils annoncent.

On trouvera au Bureau du Mercure les Gravures de MM. Fessard & Marcenay.

Le Nouveau Choix se trouve aussi au Bureau du Mercure. Le format , le nombre de volumes , & les conditions sont les mêmes pour une année.



MERCURE

DE FRANCE.

OCTOBRE. 1758.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES

EN VERS ET EN PROSE.

V E R S

Sur la Mort de M. le Comte de Broglie.

U NIQUE espoir d'une famille illustre ,
Toi , qu'on vit si matin de lauriers couronné ;
Avant d'avoir atteint ton quatrième lustre ;
Tu meurs, jeune Guerrier, dans ta fleur moissonné.
Du myrthe préparé le cyprès prend la place :
L'Amour t'aigné de pleurs, en vain demande grace.

A iij

6 MERCURE DE FRANCE:

L'inéxorable mort est sourde à ses clameurs,
Et la nature inconsolable ,
Sur une perte irréparable ,
Gémit , en rappelant ta sagesse & tes mœurs.

L'AMOUR, LA BEAUTÉ ET LA LAIDEUR,

FABLE.

L'AMOUR fit un voyage avec Dame Beauté,
La Laideur fut de la partie
(De Beauté Laideur est amie).
Ils cheminoient ensemble , & l'Amour transporté,
Toujours , comme on peut croire , adressoit la
parole
A la Reine des cœurs , au beau visage enfin ;
Autant valoit parler à quelque Idole.
L'autre les regardoit tous les deux d'un air fin.
L'entretien , qui ne brilloit guere ,
Eût eu sûrement de quoi plaire ,
Si l'Amour , modérant son feu ,
Eût fait l'honneur à la laide compagne
De l'interroger tant soit peu ,
Ne fût-ce que sur la campagne ,
Sur les prés , sur les fleurs , puisqu'il ne pouvoit
pas
Vanter ses yeux , son sein , ou semblables appas.
Mais l'Amour ne sçait point se faire violence.

Tant que dure le jour , d'être aussi le silence.
La stérile Beauté ne lâchoit tout au plus
Que quelques mots vagues & déconfus.
Le soleil fuit , la nuit arrive ;
Amour , prenez votre flambeau. . . .
Il l'avoit oublié ; dans l'ardeur la plus vive
Un tel oubli n'est pas nouveau.
Après de l'objet que l'on aime
On ne songe qu'à lui , l'on s'oublieroit soi-même
Notre Beauté prend un autre chemin ,
On ne sçait pas comment ; elle s'égare enfin.
L'Enfant aîlé , qui de rien ne se doute ,
Tranquillement poursuit sa route ;
Et croyant lui parler , il parle à la Laideur :
Ce qu'il a dit cent fois , il le répète encore :
Pour tant d'attraits il a trop peu d'un cœur ;
Cette flamme qui le dévore ,
Il voudroit bien qu'elle la ressentît ;
Bref des Amans sa bouche épuise le langage.
Rejettant toujours son hommage ,
A chaque chose qu'il lui dit
La Laideur comme il faut réplique :
De la méprise elle fait son profit ;
A divertir l'Amour , voilà qu'elle s'applique.
Il n'est plus question d'attraits ,
De belle bouche , de beaux traits ;
Au petit étourdi l'esprit commence à plaire.
Que d'esprit , s'écrioit l'Amour !
Que vous avez tort de vous taire ;

8 MERCURE DE FRANCE.

Eloquente Beauté ! ... Son erreur cesse au jour :

Oh ! oh ! dit-il , d'être un sot je m'accuse.

La Beauté m'ennuyoit , & la Laideur m'amuse ;

Dorénavant je lui ferai ma cour.

E N V O I

*De la Fable précédente à une jolie Femme
qui me l'avoit demandée.*

Ja suis de gloire un peu jaloux :

Ne montrez ma Fable à personne ;

Car en la lisant devant vous ,

On ne la trouveroit pas bonne.

Par l'Anonyme de Chartrai près Melun.

H É R O Ï D E ,

*Canacé , fille d'Eole , Roi des vents , à son
frere Macarée.*

Imitation d'Ovide.

Da la jeune fille d'Eole ,
Tendre frere , reçois les funestes adieux.
Ils ne seront pas longs , la colere des Dieux
Va punir nos amours & m'ôter la parole.

Déjà par un cruel dessein ,
Cette main qui t'écrit d'un poignard est armée.

OCTOBRE. 1758.

9

D'une main tremblante, alarmée,
Pourras-tu connoître le sein.

Cet écrit tout souillé de sang & de carnage ;
Témoin de mon trépas , ne t'instruira de rien :
Mais ce fer , don fatal d'un pere & de sa rage ,
Ne te l'apprendra que trop bien.

Ah ! si mes forfaits sont horribles ,
Les jours de ses enfans lui semblent bien abjets ,
Et ce Roi qui commande aux aquilons terribles ,
Est plus cruel que ses sujets.

Implacable ennemi de tout ce qui respire ,
Insensible aux soupirs des pâles matelots ,
Il exerce sur nous un plus cruel empire ,
Que dans les airs & sur les flots.

Pai , dit-on , pour ayeul le maître du tonnerre :
Mon destin en est-il plus beau ?
Je n'en quitte pas moins le séjour de la terre ,
Et cette main novice aux fureurs de la guerre ,
En vain , au lieu d'un fer , réclame son fusil.

Mes crimes ont des Dieux allumé la colere :
L'amour est indigné du sang dont nous sortons ;
La nature frémit d'une ardeur téméraire ;
Je n'ose t'appeller mon amant , ni mon frere :

Je pâlis à ces tristes noms ;
Et ces titres si chers , sont pour nous des affronts.
De mes égaremens la source étoit bien pure :

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

Je pouvois bien t'aimer ! le sang me l'ordonnoit ;
Et lorsque l'amour m'entraînoit ,
Je croyois écouter la voix de la nature.

Jouet des Dieux cruels , ils devoient la pitié
A mes criminelles folies :
Ce n'est qu'à ma pâleur & qu'à mes insomnies ,
Qu'on eût connu l'amour caché sous l'amitié.

Ma pudeur & mon innocence
Entretenoient ma douce erreur :
Si j'eusse mieux connu l'amoureuse science ,
J'aurois redouté mon vainqueur.

Ma nourrice fut la première
Qui me dit , en pleurant : Princesse , vous aimez ;
Elle glaça d'effroi mes esprits alarmés ,
En offrant à mes yeux cette triste lumière.

L'on me vit , au pied des Autels ,
Offrir victime sur victime.
J'ai recours aux Dieux seuls , pour qu'ils cachent
mon crime ,
Et non aux breuvages mortels.

Ah ! mes cris réveilloient la colère divine :
Que j'ai payé bien cher de coupables amours !
Excepté la chaste Luscine ,
Tout me refusa son secours.

Mon pere instruit de la naissance
D'un fils , par sa mere adoré ,

Au plus vil courroux s'est livré ,
Et sa barbarie a juré
De verser un sang qui l'offense.

Déjà son satellite est venu de sa part ,
M'ordonner de mourir , & m'offrir un poignard.

Cruel tyran de sa famille ,
C'est le premier présent qu'il étale à mes yeux ;
C'est la dot qu'il donne à sa fille ,
En l'unissant à ses ayeux.

Vers l'autre d'un rocher sauvage ,
A des loups affamés l'on va livrer mon fils ;
Ses larmes naissantes , ses cris
Loin de fléchir mon pere , ont irrité sa rage.

L'on ose exécuter cet horrible dessein ,
Avant ma première caresse ;
On le ravit à ma tendresse ,
Un homicide bras me l'arrache du sein.

Arrêtez , ah , cruels ! quel crime a pu commettre
Un enfant à peine encor né ,
Et quelle injure faire à son barbare maître ,
Depuis le peu d'instant qu'il a commencé d'être ,
Irrite son ayeul à le perdre obstiné ;

Les loups dévorent donc cet enfant né du crime ;
Né d'un incestueux lien !

Je ne l'aimois pas moins , cette triste victime :

A vj

12 MERCURE DE FRANCE.

C'est doublement mon sang , c'est doublement le
rien.

Loin de moi , loin d'ici le flambeau d'Hyménée ;
Qu'il ne luise jamais sur un coupable amour.
Venez , filles d'enfer ; Princesse infortunée ,
Dans ces derniers momens je ne veux d'autre cour :
Mon pere , mes forfaits , les Dieux m'ont con-
damnée :

C'est à vous d'allumer mon bucher en ce jour.

Et , toi , malheureux Prince , ô toi ! plus que mon
frere ,

Ramasse de ton fils les membres dispersés.

Du moins dans mon tombeau rends un fils à sa
mere :

Que les loups ne soient pas sa tombe , c'est assez.

Unissant ainsi notre cendre ,

Tes mains la couvriront de gazon & de fleurs.

Je jouis d'avance des pleurs

Que tant de sang versé va te faire répandre :

Dois-je gémir sur des malheurs

Accompagnés d'un prix si tendre ?

En creusant mon cercueil , tu frémiras d'y voir

Mon ombre désolée & de mon sang fumante.

Ah ! rends-moi sans horreur ce funeste devoir :

Embrasse sans effroi l'ombre de ton Amante.

Je m'en repose sur ta foi :

OCTOBRE. 1758. 17

Que mes ordres derniers soient une loi suprême.

Je t'en donne l'exemple même ,

En exécutant ceux du Roi.

Elle se tue.

Cette heureuse imitation d'une des plus belles Héroïdes d'Ovide, est de M. le Baron de Rouville, Conseiller au Parlement de Toulouse.

L'AMOUR ET LES OISELEURS.

AMOUR, Amour, jamais tu ne reposes,
Et rien n'échappe à tes pièges flatteurs.
Un jour (c'étoit dans la saison des roses)
Climène & moi , novices Oïseleurs ,
Nous préparions des pièges sur les fleurs.
Le doux printemps, un Dieu plus doux encore
Nous rassembloit au réveil de l'aurore.
Tous deux assis sur la mousse & le thym ;
Nous respirions l'espérance & le butin ;
Et près de nous les réseaux & la cage
Du peuple ailé méditoient l'esclavage.
Le miroir brille ; alors un jeune Oiseau
Se détacha des sommets du bocage :
Il balançoit son vol sur le réseau ;
Puis en jouant l'effleuroit d'un coup d'aile ;
Puis caressoit le miroir infidèle ;

14. MERCURE DE FRANCE.

Aussi léger que l'éclat voltigeant ,
Que réfléchit la glace au front d'argent.
L'azur des cieux coloroit son plumage.
Nos cœurs sembloient répéter son ramage ;
Le voir , le prendre est un même desir ;
Nous nous raïsons , nous palpitons de joie ,
Le piège court envelopper sa proie ,
Le filet tombe ; en vain l'Oiseau veut fuir :
Il se débat ; je souris , & Climène ,
Sous le filet que je souleve à peine ,
Etend déjà sa main pour le saisir ;
Elle y touchoit . . . Soudain l'oiseau rapide
(C'étoit l'amour) s'envole avec nos cris ;
Et du filet dispersant les débris ,
Il tient encor dans le réseau perfide
Les Oïseleurs qu'il avoit pris.

*Par M. le Brun , Secrétaire des Com-
mandemens de S. A. S. Monseigneur
le Prince de Conty.*

B O U T A D E SUR LA FAUSSE FÉLICITÉ.

Je le soutiens : pour être heureux ,
Il faudroit s'en tenir aux vœux.
Les doux souhaits & l'espérance ,
Une flatteuse illusion ,

Ce bien , si mince en apparence ,
Vaut souvent la possession.
Le dégoût suit la jouissance
En épuisant la passion.

De ce poste qu'on sollicite
Avec tant de vivacité ,
Une pénible réussite
Prouve enfin la futilité ;
Et bientôt l'ardeur qu'il excite
Tombe dans la satiété.
Le droit de la propriété ,
Soit de l'or , soit du rang suprême ;
Par la longue uniformité ,
Languit dans la prospérité
D'un bien-être toujours le même.

Après les périls , les travaux ,
(Au moins la perte du repos)
Que sur ses pas la gloire entraîne ,
Quelques faveurs qu'on en obtienne ,
Le plein succès de nos desirs
Se fait moins sentir que la peine
Des plus frivoles dé plaisirs.

*Par M. DE BERNOY , Secrétaire per-
pétuel de l'Académie des Belles-Lettres
de Montauban.*

LETTRE A M. . . . (1)

Je suis si persuadé , Monsieur , qu'une bonne éducation est de tous les moyens celui qui contribue le plus au bien de l'humanité, que je ne puis qu'admirer celle que vous donnez à Monsieur votre fils.

Loin de lui souhaiter , selon l'usage d'à présent , plus de brillant que de justesse , des manieres plutôt que des sentimens ; loin d'aguerrir sa pudeur & son innocence, plutôt que de lui inspirer de la modestie & de la vertu , vous vous efforcez de le rendre aussi parfait que les loix même de la nature l'exigent.

Je dis les loix de la nature ; car s'il étoit vrai ce qu'un Auteur de nos jours , plus bel-esprit que philosophe , n'a pas craint d'avancer que la nature ne nous a fait que pour vivre séparés les uns des autres , je conviendrois de l'inutilité de vos soins : dans cette hypotese affreuse , le seul infrinct pourroit nous suffire ; & nous serions d'autant plus heureux , que , sans égards

(1) Cette Lettre a été lue dans la dernière séance de l'Académie de Nanci ; elle est digne de l'ame & du génie de son Auteur , & c'est le plus grand de tous les éloges.

pour nos semblables , nous aurions moins d'attention pour eux & plus d'amour pour nous mêmes ; mais alors êtres oisifs & mal-faisans , nous péserions plus à la terre que les brutes même les plus féroces , & notre stupide existence seroit aussi funeste à nos semblables , que la leur nous le seroit par un pareil excès d'orgueil & de brutalité.

Non , non , destinés à vivre en société , je veux dire , à mettre en commun nos forces & nos talens , réduits à emprunter les secours qui nous manquent , obligés , pour notre propre intérêt , à rendre ceux que nous avons reçus , créatures , en un mot , nécessairement dépendantes les unes des autres , il nous faut des sentimens qui nous lient ; & ces sentimens que la nature ordonne , la bonne éducation les fait éclore , les épure & les nourrit.

L'esprit & le sçavoir y peuvent être également utiles : de-là , les soins que vous prenez pour former dans votre fils un jugement sain , qui , sans nuire à la vivacité de son imagination , l'accoutume à saisir d'un coup d'œil les vrais principes des choses , & à les enchaîner avec un ordre qui les rendant plus lumineux , semble les rendre plus solides : mais avoir de l'esprit , est-ce autre chose qu'avoir de

18 MERCURE DE FRANCE.

bons yeux ? C'est par l'esprit que l'ame distingue les objets inaccessibles aux sens, comme par les yeux du corps elle apperçoit les objets que les sens lui présentent ; & selon cette idée , y auroit-il plus de mérite à avoir de l'esprit , qu'à avoir une vue forte & perçante , si notre esprit ne nous persuadoit l'amour de l'ordre & des loix , s'il ne nous inspiroit de la douceur & de la complaisance , de l'estime & de l'amitié pour nos semblables , s'il ne nous rendoit enfin honnêtes gens & bons citoyens ?

Telle seroit aussi l'inutilité des sciences , si elles ne servoient , comme il n'est que trop ordinaire , qu'à nous inspirer de la présomption & de la vanité , & si elles ne nous montroient les devoirs de la société , que pour nous porter à nous en affranchir , ou pour nous apprendre à nous justifier d'avoir négligé de nous y soumettre.

Il n'y a que le bon usage de l'esprit & du sçavoir qui puisse compenser les peines & les tourmens d'une jeunesse appliquée à s'instruire ; & en vérité il nous importeroit peu d'avoir acquis des connoissances au dessus du reste des humains , si nous n'avions appris l'art de vivre avec eux ; & par des services mutuels , de nous attirer leur amour & leur estime.

L'éducation est d'autant plus nécessaire

pour arriver à ce bonheur, qu'avec ses secours mêmes, rien n'est si rare que d'y parvenir. Quelle en effet a toujours été la société parmi les hommes, & quelle est-elle encore au moment que nous en parlons ? Jettons un coup d'œil sur les jalousies, les haines, les injustices, les calomnies, les fraudes, les vengeances, les trahisons, sur tous les vices que l'intérêt fait naître : ne sont-ce pas autant d'obstacles à l'union des cœurs ? & comment est-il possible que nous ayons encore quelque habitude entre nous, parmi tant d'efforts que nous faisons sans cesse pour rompre les liens qui nous rassemblent ?

La seule apparence de ces liens subsiste ; & c'est peut-être elle seule qui a toujours fait & qui fait encore que les hommes ne sont point des êtres entièrement isolés. C'est donc à dire que notre liaison n'est qu'une feinte ; & comment ne le seroit-elle pas ? Presque tous tant que nous sommes, moins coupables, à la vérité, par méchanceté que par faiblesse, nous avons dès l'enfance étouffé dans nos cœurs les germes naissans d'une nature heureuse, & nous affectons une liberté sauvage, qui nous fait tout prétendre & tout contester.

Ainsi dans un amas confus d'intérêts particuliers, si diversement embarrassés les

20 MERCURE DE FRANCE.

uns dans les autres , on ne prend conseil que de son orgueil ou de ses besoins ; & quoiqu'il soit difficile de dissimuler avec ceux que l'on méprise , on cache des desfeins pervers sous des manieres douces ; la haine prend le masque de l'amitié , la fourberie se couvre d'une apparence de franchise , la dissimulation passe pour habileté , la ruse pour prudence , l'artifice affecte les dehors les plus séduisans de la bonne-foi.

Cependant la Religion qui doit redresser nos penchans , nous prêche l'amour de nos semblables , & tout ainsi que l'humanité , elle ne tend qu'à nous réunir. Remarquons cependant que ce n'est pas simplement une ombre , un phantôme de société que l'une & l'autre exigent.

La Religion va même plus loin , & dans la seule égalité qu'elle met entre les intérêts de notre prochain & nos intérêts propres , en sorte qu'à l'un & l'autre égard , nous n'ayons qu'une même mesure d'affection & de zèle , je trouve la preuve la plus convaincante de la grandeur , de la noblesse , de la divinité de cette Religion. Qu'on l'appuie tant qu'on voudra par tant d'autres caracteres qui lui sont propres , il n'en est point , à mon gré , qui lui donne une conviction plus certaine & plus solide.

que cet amour de nos semblables , qu'elle exige aussi clairvoyant , aussi attentif , aussi tendre , aussi parfait que celui qu'il nous est permis d'avoir pour nous-mêmes.

On diroit qu'en cela la nature & la Religion ont consulté nos intérêts. Je soutiens en effet que c'est nous aimer autant qu'il est possible , que d'aimer sincèrement tous ceux avec qui nous vivons.

Le bonheur dont nous sommes le plus jaloux , n'est-ce pas l'estime & l'amitié des autres hommes ? & ce bonheur si précieux surtout aux âmes bien nées , qui pouvant consentir à être privées de la gloire , ne sçauroient se résoudre à être privées de l'honneur , ce bonheur est-il l'effet du tempérament , l'ouvrage de la raison , l'appanage des dignités , un des avantages de la richesse ? non , c'est en vain qu'on le chercheroit en nous , il est dans les mains de nos semblables ; c'est d'eux qu'il nous le faut attendre , nous ne pouvons faire autre chose que le mériter.

Mais quel autre moyen de le mériter , que par des prévenances sans bassesse , par des politesses sans fausseté , par des égards sans contrainte , par autant de marques d'estime que nous désirons en recevoir ?

Si cela est , c'est donc nous aimer véritablement , que d'aimer les hommes , les

22 MERCURE DE FRANCE.

seuls appréciateurs de nos talens & de nos vertus, les seuls dont l'approbation récompense & soutient le mérite, les seuls auteurs du bonheur qui nous flatte davantage & que nous ambitionnons le plus.

Je demande en effet ce qu'il en seroit de nos qualités les plus estimables, s'il n'étoit personne qui daignât les estimer ? Concentrées dans nos cœurs, ou elles seroient pour nous un objet de complaisance, & dès-lors elles perdroient tout leur prix, ou un objet d'indifférence, & rien ne nous porteroit à les entretenir. Dans le premier cas, notre orgueil, s'il étoit connu, ne nous attireroit que de la haine : dans le second, notre indolente froideur ne mériteroit que du mépris ; dans ces deux cas, tout mérite seroit bientôt anéanti.

Aussi, quel que soit notre amour-propre, nous avons un penchant secret à rechercher de la considération & de l'estime, & c'est peut-être ce même amour qui sert à nous inspirer ce penchant. La raison des autres étant réellement un Juge moins aisé à séduire que notre propre raison, nous la croyons conséquemment plus capable de nous faire honneur par ses suffrages ; nous aimons à être vus hors de nous, tels à peu près que nous nous voyons en

nous-mêmes ; nous voulons que notre image se retrace dans tous ceux qui nous connoissent , ainsi que dans un miroir ; & comme elle s'y reproduit , s'y étend , s'y multiplie , nous nous efforçons de l'embellir à mesure que nous sentons qu'elle a eu le bonheur de plaire , c'est-à-dire que dès-lors nous avons plus d'attention sur nos vertus & sur nos défauts ; que dès-lors notre esprit s'épure , notre cœur s'élève & s'agrandit en quelque sorte ; que nos devoirs nous deviennent plus chers & moins pénibles , & que par une vanité louable , plus sévères à notre égard , nous nous montrons , par un juste retour , plus indulgens à l'égard des autres.

Il est donc vrai que nous devons à ceux dont nous désirons l'estime , ce qui contribue le plus à notre perfection ; & de-là j'infererai qu'on ne sçauroit trop tôt en inspirer le goût aux jeunes gens. Elle est réellement le bonheur le moins frivole & le plus flatteur , & la rechercher , c'est une espèce de nécessité que le bien de l'humanité , que la nature même nous imposent.

Il est certain en effet que ce desir excite jusqu'aux moindres talens , & qu'il enrichit la société de toutes les espèces de mérites qui auroient été perdus pour elle ,

24 MERCURE DE FRANCE.

soit qu'une lâche paresse les eût enfouis, soit qu'une perfide timidité n'eût osé les produire, soit qu'une ridicule modestie les eût fait avorter.

Ce desir est même d'autant plus utile aux jeunes gens, qu'en essayant de donner à leur caractère la souplesse & le liant qui gagne les cœurs, en leur apprenant à rompre leur humeur pour s'accommoder à celles des autres, en les tenant dans la dépendance des jugemens de tout homme qui peut s'ériger en arbitre de leurs actions, on leur fait contracter l'heureuse habitude de commander à leurs cœurs & de maîtriser des passions qui, dans leurs commencemens, aisées à vaincre, sont dans leurs moindres progrès si difficiles à contenir.

Mais si cette ardeur pour l'estime, que l'on doit regarder comme la source, ou du moins comme l'appui de nos vertus, est en effet si utile, qu'il faille l'inspirer de bonne heure au commun des hommes, je veux dire à cette foule de mortels qui, dans les conditions subordonnées de la vie, ont nécessairement des supérieurs à craindre & des égaux à ménager, combien plus est-il important de l'inspirer aux jeunes Princes, tout Princes qu'ils sont ?

Il est vrai que cette ambition qui nous porte si puissamment à tout ce qui peut relever

lever la dignité de notre nature , ne fait d'ordinaire que de foibles impressions sur des hommes nés dans l'abondance de tous les biens , & qui , n'ayant point de vœux à faire , & pouvant à leur gré réaliser ou rendre infructueux tous ceux qu'on forme dans leur empire , n'attendent du reste des hommes que de la soumission & du respect.

Je dis néanmoins que ces hommes si puissans tiennent aux autres hommes par une infinité de devoirs , & que si la fortune n'a rien à leur offrir qu'ils n'aient reçu de leur naissance , il leur reste à désirer quelque chose de plus grand & de plus heureux , je veux dire , l'amour des peuples , & particulièrement cette sorte d'amour que le mérite fait naître , & qui devient plus fort que le devoir.

Quelle est à plaindre malgré tous ses brillans dehors , la condition de ces Maîtres de la terre ! Elevés dans le centre des passions , il leur est presque impossible de s'en défendre , & on leur laisse sentir à peine le danger de celles auxquelles ils ont le malheur de se livrer. Jamais inquiétées par des reproches , ou même par des conseils , jamais réprimées par aucun obstacle , elles sont estimées aussi souveraines qu'eux , & quelles qu'elles soient , on les respecte ,

26. MERCURE DE FRANCE.

on y applaudit, peu s'en faut qu'on ne les justifie.

Combien de courtisans qui , ne pouvant exister que par les foiblesses de leur maître , craignent ses vertus comme une disgrâce , & qui sans cesse appliqués à nourrir dans son cœur des penchans malheureux qu'ils y font naître , trafiquent de sa gloire , & s'enrichissent de son indifférence à la soutenir ?

Il n'est que le desir d'être aimé qui puisse garantir un Prince des malheureux pièges dont il est assiégé. C'est aussi à lui faire sentir le prix de cet amour , que doivent rendre tous les soins de l'éducation qu'on lui donne. Et qui peut ignorer que cet amour est infiniment plus flatteur , qu'une obéissance forcée , qui trop souvent désespere celui qui la rend , & qui toujours accuse celui qui se la fait rendre.

Ce n'est d'ordinaire ni la soif de l'or , ni la passion pour les honneurs qui rendent les Souverains indifférens aux sentimens de ceux que le sort a soumis à leur empire. Nés dans la gloire & dans l'opulence , ils en jouissent presque jusqu'au rassasiement. Ce qui me paroît leur inspirer moins d'ardeur à captiver les cœurs des autres hommes , c'est le goût des plaisirs , écueil ordinaire de leur repos & de leur gloire ;

mais que les plaisirs en général sont frivoles ! qu'ils sont insipides en comparaison de l'émotion agréable qu'excite dans l'ame d'un Prince le tendre retour d'un peuple chéri ! & quels peuvent être des plaisirs que l'on n'a pas la peine de souhaiter , que l'excès rend languissans, d'où naît sans cesse le besoin d'autres plaisirs , & de plus grands plaisirs encore , & qui , usés par l'habitude, ressemblent aux parfums qui perdent de leur vertu par un trop fréquent usage ?

Il n'est pour les Souverains de contentement véritable & solide , que celui que leur donne une réciprocité de tendresse , toujours constamment établie entr'eux & leurs sujets. Il en est de ce rapport mutuel , comme de celui qui subsiste dans toutes les choses de la nature , & sans lequel l'univers seroit bientôt anéanti. En effet , si les Etats périssent, parce qu'il y a de mauvais Souverains , il n'est pas moins vrai qu'ils périssent aussi , & peut-être même encore plutôt , parce qu'il y a peu de Citoyens sincèrement attachés à leurs Princes.

C'est cette harmonie du Chef avec les membres , qui rend un Souverain d'autant plus heureux , qu'il sent par l'amour de ses sujets , qu'au défaut de la naissance qui l'a mis sur le trône , ce même amour l'y auroit placé. Mais comment jouiroit-il

18 MERCURE DE FRANCE.

d'une satisfaction si parfaite & qui dépend d'une foule de sentimens mal-aisés à réunir, s'il ne se l'étoit ménagé par un accès toujours libre, qui donne de la confiance sans rien ôter à la majesté, par une douceur qui tempère la puissance sans l'affoiblir, par une bonté qui n'autorise point le désordre, & ne donne aucune espérance d'impunité, par une affabilité qui paroissant suspendre les droits de la souveraineté, lui attire plus d'hommages, par une libéralité de discernement, & non de prévention ou de caprice, par des égards réfléchis pour les libertés & pour les préjugés même des peuples, & par un esprit de sagesse & de précaution qui apprend à dominer avec réserve, & selon les occasions, à plier avec dignité.

Que de devoirs se trouvent renfermés dans ce peu de mots, qui viennent d'échapper à ma plume ! Si j'avois le temps de les parcourir en détail, je dirois qu'un Prince doit sçavoir allier la clémence à la justice, adoucir l'amertume des reproches par les expressions, distinguer un foible d'un vicié, substituer la pitié à l'indignation, s'attacher plutôt à ramener qu'à punir ceux qui ont le malheur de lui déplaire ; & comme le ciel si souvent irrité par toutes sortes de crimes, avoir plus de tonnerres pour

épouvanter, que de foudres pour détruire.

Ajouterai-je ici que l'ambition, trop ordinaire aux Souverains, de se distinguer par les armes, doit les flatter beaucoup moins, toute noble qu'elle est, que le plaisir d'être aimés de leurs sujets ? Qu'un Prince prenne les armes, il le doit sans doute, surtout lorsqu'il s'agit d'enchaîner l'audace de ses Voisins, & de garantir ses Etats de leurs insultes ; qu'alors Général & Soldat, il joigne à la vivacité du courage, ce qui seul fait les vrais Héros, une justice sans emportement, un ressentiment sans vengeance ; qu'il calcule le prix du sang pour le ménager ; qu'il tienne un juste milieu entre la précipitation téméraire & la timide lenteur, qu'il craigne surtout de grossir la tempête en voulant la conjurer ; rien n'est plus grand ni plus louable aux yeux de l'univers étonné.

Mais si dans le temps même que ce Prince se montre aussi hardi que s'il ne pouvoit manquer d'être heureux, il épie l'occasion de frayer un chemin à la paix, & qu'il immole ses succès au besoin de ses sujets prêts à céder aux efforts de leur zèle, la gloire qu'il acquiert alors, quoique moins brillante, & peut-être moins estimée, n'est-elle pas plus solide parce qu'elle est plus indépendante des hazards,

30 MERCURE DE FRANCE.

& plus propre à faire honneur à l'humanité, parce qu'elle est plus digne des éloges d'une raison éclairée ?

Les regnes les plus illustres nous offrent à la vérité peu d'exemples d'une si sage & si utile modération ; mais presque de tout temps, la valeur seule autorisa les Princes à provoquer celle de leurs Voisins. Il leur suffisoit d'être rivaux pour être ennemis, & ils brûloient de s'essayer les uns contre les autres.

Il n'étoit donné qu'à notre siècle de voir le Chef d'une nation qui ne trouve rien d'impossible, quand on n'exige d'elle que de la valeur ; éviter néanmoins la guerre, sans la redouter, ne l'entreprendre qu'à regret, quoiqu'avec raison, & n'en redoubler la chaleur que pour parvenir plutôt à l'éteindre.

Ainsi que ces grands fleuves qui ne font jamais tant de bien que lorsque, soulevés par la fureur des vents, ils se courroucent & se débordent ; on diroit que ce Monarque, irrité par l'injustice de ses Voisins, ne porte la terreur dans leurs campagnes que pour y faire renaître la confiance & l'amitié ; on diroit qu'il cherche plutôt à combattre leur jalousie, qu'à se venger de leurs hostilités ; & que par une fiere & intrépide clémence, toujours prêt à ra-

noncer à ses succès , il n'en attend d'autre avantage que les offres d'une paix durable , qu'il ne craint pas de devancer lui-même par ses desirs.

Faut-il donc s'étonner que ses peuples lui aient déferé le titre de *bien aimé* , titre plus glorieux qu'aucun de ceux que les meilleurs Empereurs de l'ancienne Rome aient jamais reçus , & qui doit être d'autant plus cher à la nation qui l'a donné , qu'en lui faisant réellement autant d'honneur qu'au Souverain qu'elle en a jugé digne , il ne peut manquer d'exciter un jour la plus noble émulation dans l'auguste postérité de ce Prince , dès qu'elle sçaura qu'il est des Héros de plus d'une sorte , & que celui qui fait sa principale étude de rendre les hommes bons & heureux , n'a rien à céder au Héros qui ne cherche à s'illustrer que par ses triomphes.

Heureux donc le Souverain qui , pour s'attirer l'amour de ses peuples , ne néglige rien de tout ce qui peut le lui mériter , & qui , dans ce dessein , s'attache à ménager ses finances avec économie , & les répand à propos sans regret ; qui se plaît à caresser le mérite , & à le récompenser , & qui , forcé quelquefois de refuser , sçait du moins obliger dans ses refus même ; qui , s'appliquant à raccourcir l'in-

32 MERCURE DE FRANCE.

tervalle qui le sépare du reste des mortels , les élève jusqu'à lui pour mieux entendre leurs plaintes , ou daigne descendre jusqu'à eux pour mieux connoître leurs besoins , & qui enfin , par une autorité sans orgueil , & par une bonté sans foiblesse , obtient ce que sa dignité même n'est pas en droit d'exiger , un amour d'estime & de confiance , qui , ne devant rien à la crainte , devient dans les cœurs où il s'est formé , une espece de passion d'autant plus forte , qu'elle est approuvée par la raison , animée par la reconnoissance , soutenue par l'intérêt , enflammée par le bien général de la patrie.

C'est cet amour qu'un bon Souverain a le bonheur de voir passer durant sa vie , des peres aux enfans , & qui , devenant dans ceux-ci comme un sentiment naturel , se perpetue à jamais d'un siecle à l'autre : ainsi nous aimons encore les Trajan , les Marc-Aurele , les Antonins ; la tendresse de leurs sujets , empreinte , pour ainsi dire , dans notre nature , est venue jusqu'à nous , à travers les débris d'une foule de trônes occupés par des Princes haïs ou méprisés : elle nous a été transmise avec la vie , & ceux qui nous doivent l'être , la configneront de même à leurs descendants.

Il faut donc avouer que de tous les biens

que possèdent les Princes, l'amour de leurs sujets est le plus digne de leurs recherches, & le plus capable de satisfaire leur ambition. Il est toujours temps sans doute de leur en faire sentir les avantages ; mais c'est particulièrement dans leur tendre enfance qu'il faut leur en inspirer le desir. Semblable à ces caractères tracés sur l'écorce d'un jeune hêtre, qui croissent, s'étendent & se développent avec lui, ce desir dans le bas âge, se grave plus aisément dans leurs cœurs, s'y déploie avec plus de force, & se mêlant à leur instinct, devient avec le temps comme une partie d'eux-mêmes.

Cette vérité établie, & à laquelle mon sujet m'a conduit sans dessein, je reviens à présent sur mes pas, & je dis que, s'il importe aux Princes mêmes de se faire aimer de leurs sujets, il est encore plus indispensable au commun des hommes de se ménager l'estime & l'amitié de leurs semblables, & que ce doit être l'un des premiers principes de leur éducation, parce qu'en effet il n'en est point de plus propre à les rendre heureux, de plus capable d'entretenir l'ordre & la paix dans le monde, & de faire comme une seule famille de tous les citoyens d'un Etat.

LA BIENFAISANCE,

*ODE à M. le Comte de Saint-Florentin ;
Ministre & Secrétaire d'Etat , le jour de
Saint Louis , sa Fête.*

REVEILLE-toi , lyre touchante ;
Unis tes accords à ma voix.
Que mon cœur parle sous mes doigts :
C'est SAINT-FLORENTIN que je chante.
Vices , qu'on érige en vertus ,
Crimes de splendeur revêtus ,
Non , ce n'est pas vous que j'encense :
Organe de la vérité ,
L'objet de ma reconnoissance
Est l'amour de l'humanité.

Toi , qui de la haute fortune
Fais l'honneur , le charme & le prix ;
Toi , qui seul apaises les cris
De l'envieux qu'elle importune ;
Délices des cœurs généreux ,
Noble soutien des malheureux ,
BIENFAISANCE , vertu féconde ,
Ton regne est le seul immortel :
Du chaos tu tiras le monde ;
Il fut ton temple & ton autel.

Devant toi marche l'Espérance
Au doux regard, au front serein ;
Comme le feu dissout l'airain ,
Tu sçais vaincre l'indifférence.
L'orgueil lui-même est subjugué ;
Le mérite humble & distingué ,
Te doit l'éclat qui l'environne ;
Pour toi tous les cœurs sont ouverts
Les fleurs qui forment ta couronne
Sont les tributs de l'univers.

Au milieu des plaines fertiles ,
Tel un fleuve majestueux
Promene à replis tortueux
Ses ondes pures & tranquilles.
Couverts de riantes cités ,
Ses rivages sont habités
Par l'industrie & l'Hyménée ;
Près du travail on voit assis
Le calme & la paix fortunée ;
Dans la cabane de Baucis.

Ou tel ce globe de lumière ;
Restaurateur de l'univers ,
De ses feux lancés dans les airs
Anime la nature entière ;
Soit que son foyer radieux ,
Immobile au centre des cieux ;
Attire & balance les sphères ;
Soit que dans son rapide cours ,

E v j

36 MERCURE DE FRANCE.

Il dispense aux deux émisphères

Les ans , les saisons & les jours.

Que dis-je ? ô puissante Déesse !

Ces eaux , ces rayons bienfaisans

Sont d'incalculables présens

Que tes mains répandent sans cesse :

Mère du tranquille repos ,

La douce vapeur des pavots

Est un baume que tu distilles ;

Tu nous inspires les desirs ,

Et par toi les besoins utiles

Donnent la naissance aux plaisirs.

Dans l'univers rien ne prospère

Que par tes soins , & sous ta loi.

Non , l'homme n'adore que toi

Dans les Dieux dont il est le père :

Tes prodiges multipliés ,

Et sous mille noms publiés ,

Reçoivent partout nos hommages.

La crainte à ses Dieux menaçans ;

Mais c'est aux pieds de tes images

Que l'amour allume l'encens.

Devant le terrible Abramane

Je vois le Mage prosterné ,

Implorer d'un œil consterné

Le Dieu qu'en secret il condamne.

Tandis que sa tremblante main ,

Par un sacrifice inhumain

Veut désarmer ce Dieu farouche,
 Saisi d'épouvante & d'horreur,
 L'humble prière est sur sa bouche,
 Le blasphème au fonds de son cœur.

C'est en vain qu'un peuple à la gêne
 Baïse la main qui l'a dompté;
 L'esclave est bientôt révolté,
 Dès qu'il peut sortir de sa chaîne:
 Tout mortel, foible sans secours,
 N'est puissant que par le concours
 Des foibles mortels qu'il s'attache;
 Lui-même il sert en commandant,
 Et le plus fier tyran nous cache
 Un esclave humble & dépendant.

Silla, Tibère, Néron même
 Est forcé d'être bienfaisant
 Du peuple lâche complaisant,
 Du Sénat arbitre suprême:
 Son empire injuste & cruel
 N'est que le pacte mutuel
 Qu'il a fait avec ses complices.
 Fléau des Romains abattus,
 Il est tributaire des vices
 Pour être tyran des vertus.

Ainsi toute puissance émane
 Du droit qu'ont sur nous les bienfaits:
 Soit que destinés aux forfaits,
 Une indigne main les profane;

58 MERCURE DE FRANCE.

Soit qu'à la vertu consacrés ,
Ils la conduisent par degrés
Sur les pas d'un guide équitable ;
Le même ascendant leur est dû :
C'est la chaîne d'or de la fable ,
Qui meut l'univers suspendu.

Quel est donc cet orgueil stupide
Qui joint la gloire à la fureur ,
Et veut qu'en tous lieux la terreur
De l'autorité soit l'égide ?
Oppresseurs de l'humanité ,
Le vent de la prospérité
Vous fait voguer sur un abîme :
La force est un fragile appui :
Le sort change , & demain j'opprime
Celui qui m'accable aujourd'hui.

Si jamais la race future
De la nature entend la voix ,
Si l'homme rentre sous les loix
De l'aimable & simple nature ;
Postérité , que diras-tu ,
De voir sous le nom de vertu
Adorer un vain simulacre ,
Et qu'en nos fastes odieux ,
Le brigandage & le massacre
Elevoient l'homme au rang des Dieux :
Du livre éternel de l'histoire ,
Alors se verront effacés.

Les noms de ces fiers insensés
Bannis du temple de mémoire.
Mais toi , nom célèbre à jamais ,
Nom consacré par des bienfaits
Dignes d'un éternel hommage ;
Louis , symbole des vertus ,
Tu seras transmis d'âge en âge
Avec MARC-AURELE & TITUS.

On dira : Sous ce nom propice
Les lys fleurissoient autrefois :
Sous ce nom , la France eut des Rois
Qui faisoient régner la justice.
L'un , de ses vertus décoré ,
D'un peuple fidele entouré ,
Jugeoit sous l'ormeau de Vincennes ;
L'autre , éblouissant de splendeur ,
Donnoit aux beaux Arts des Mécènes ,
Et leur imprimoit sa grandeur.

Celui-ci , glorieux sans faste ,
Modeste au milieu des succès ,
Bannit de son cœur les excès
D'une ambition folle & vaste ,
Bon Roi , bon pere , bon ami ,
Son trône n'étoit affermi
Que sur l'amour & la clémence :
Tous les cœurs voloient à sa voir ,
Et sur eux son pouvoir immense
N'eut pour limites que ses loix.

40 MERCURE DE FRANCE.

Sous ce Roi si digne de l'être ,
Dira-t-on , la France admira
Un Ministre qui n'aspira
Qu'à se rendre utile à son Maître.
Du vrai courageux partisan ,
Il dédaigna d'un courtisan
L'art , les souplesses & l'intrigue ;
L'équité régla son pouvoir ,
Et sourd à la voix de la brigue ,
Il n'écouta que son devoir.

On vit sa sagesse éclatante
Calme au milieu des factions ,
Comme le nid des alcions
Flotter sur la mer inconstante.
Sans orgueil , sans timidité ,
Il ne prit point pour dignité
Une hauteur froide & barbare ;
D'accorder il eut le talent ,
Et le talent encor plus rare
De rendre un refus consolant.

Ainsi fleurira la mémoire
Du nom immortel de Louis :
De nos beaux jours évanouis
Ce nom rappellera la gloire.
Puisse avec lui , dans l'avenir ,
Passer le rendre souvenir
Du zèle qui pour toi m'inspire !
Puisse , en publiant tes bienfaits ,

La reconnoissance m'inscrire

Parmi les heureux que tu fais.

MARMONTEL.

*RÉPONSE à cette Question : Lequel est
le plus satisfaisant de supplanter un Rival
aimé , ou de soumettre un cœur tout neuf.
Par Madame * * *.*

Je le sens , je le crois : il est un bien suprême
Qui naît de la douceur d'être aimé comme on
aime.

L'homme cherche bien loin le solide bonheur ;
Sans peine il l'eût trouvé dans le fonds de son
cœur.

A l'ombre vaine & fugitive

Qu'il prend pour la félicité ,

L'imagination active

A seule donné l'être & la réalité ,

Et du mal & du bien la seule perspective ,

Suffit pour éveiller la sensibilité.

Laissons lui son erreur : aux mains de l'espérance

Qui veut toujours livrer son bien ,

Perd le doux fruit de sa persévérance ,

Et risque tout pour n'avoir rien.

C'est pure illusion , chimere . . .

Venons au fait : dans l'art de plaire

Chacun pense différemment ,

41 MERCURE DE FRANCE.

Chacun agit conséquemment.

D'un esclavage volontaire

Si l'Amour eût laissé le choix aux tendres cœurs ;

Du nombre des Amans vainqueurs

On eût retranché le volage ,

Qui d'un éclat trompeur tire sa vanité ,

De la séduction se fait un badinage ,

Et peu touché du prix des Beautés qu'il engage ,

N'en connoît que la quantité ;

Mais on ne choisit pas : notre cœur rend les armes ,

Il est frappé sans le prévoir.

Et soumis tout d'un coup , il adore des charmes

Que la veille il ne crut pas voir.

De ce je ne sçais quoi c'est le fatal ouvrage :

Ces traits plus sers que ceux de la beauté ,

Ravissent au plus fier courage

Jusqu'à l'espoir de liberté :

Heureux qui peut dans l'objet qu'il adore ,

Trouver un cœur neuf & tout simple encore !

Heureux qui peut voir insensiblement

Tout près du préjugé germer le sentiment ;

Qui des avarès mains de la pudeur rébelle ,

Arraché une faveur , & voit rougir la belle !

Instruit par les regards d'un Amant empressé ,

Un jeune cœur apprend à se connoître :

Si des transports nâîs qu'un moment a vu
naître ,

Il se sent tout à coup ému ,

Ce n'est point par art qu'il s'observe ;

Et malgré lui trop long-temps retenu ,
 Ce cœur se livre sans réserve
 Au charme d'un penchant jusqu'alors inconnu.
 On n'a pas le plaisir d'instruire
 Un cœur par un autre enflammé ,
 Et lorsque l'on cherche à détruire
 Le bonheur d'un rival aimé ,
 On ne réfléchit pas qu'une première flamme
 Laisse du moins au fonds de l'ame
 Le souvenir de ses tendres progrès ,
 Et que l'on expose aux regrets
 La délicatesse blessée.
 Très-souvent pour un rien une Belle offensée ,
 Du présent au passé fait la comparaison :
 Dès ce moment vous cessez d'être aimable ;
 Un tiers lui plaît : la croira-t'on blâmable
 De vous quitter ? Non , la Belle a raison.
 Supposons que votre tendresse
 Obtienne un fidele retour ;
 Plaintes , larmes , dépit employés tour à tour ,
 Exprimeront moins d'amour que d'adresse.
 Et cependant vous vous croyez heureux ;
 Vous prétendez jouir d'un bonheur véritable
 Pour avoir sçu chasser un Rival redoutable !
 Songez bien qu'avant vous il alluma ces feux
 Qui font votre rare avantage.
 Et quel est donc ce glorieux partage ,
 Quelles sont ces douceurs que vous nous vantez
 tant ?

44. MERCURE DE FRANCE.

Les restes peu flatteurs d'un amour inconstant
Amans , Amans , si vous voulez m'en croire ,
A des cœurs ignorans consacrez vos desirs :
Supplanter un Rival , peut donner plus de gloire ;
Instruire un cœur tout neuf donne plus de plaisirs.

P O R T R A I T

De l'Auteur des Vers précédens.

DANS Paris est une Circé
Qui ne ressemble point à cette Enchanteresse
Dont le poison fut renversé
Par les mains d'un Héros que guidait la Sagesse :
Son art ne force point les astres pâlisans
A quitter leur brillante route ,
Jamais ses magiques accens
N'ont percé l'inférieure voûte.
Ses enchantemens sont ses yeux ,
Sa grace , toute sa personne ,
Un esprit émané des Cieux ,
Esprit qui badine ou raisonne ,
Et toujours à propos plaisant ou sérieux ,
Esprit fin , sans songer à l'être ,
Et qui se montre d'autant mieux ,
Qu'il ne cherche point à paroître



*CARACTERES distinctifs de l'Esprit
& de l'Imagination, par M. N. P. F. de L.*

L'IMAGINATION, physiquement parlant, consiste dans un assemblage heureux des organes du cerveau, dans une disposition naturelle du sang à une vive & prompte fermentation, dans une ébullition, dans un mouvement violent & convulsif des esprits abondans qui donnent du ressort & de l'activité à tous les sens.

Les organes sont émus, le sang échauffé; les esprits se précipitent, un feu secret se répand dans les veines, la fureur s'empare du cœur, une divinité l'agit & l'embrase.

Est Deus in nobis; agitante calescimus illo:

Impetus hic sacra semina mentis habet.

Des prodiges nouveaux sont produits; la peinture, la sculpture, la musique, la poésie vont renaître, tout, en un mot, va s'embellir dans la nature, &

Des arts la magique imposture

Fait éclore un autre univers,

Tels sont les effets de l'imagination;

46 MERCURE DE FRANCE.

tels sont les traits auxquels on ne peut la méconnoître.

Mais n'allons pas confondre cet enthousiasme , ce délire , cette ivresse , mère du génie , qui enfante les grands tableaux & les fameuses productions du Pinde , avec cette autre qualité de l'ame qu'on appelle esprit.

Celle-ci est plus douce & plus tranquille ; ses mouvemens sont moins impétueux ; la route qu'elle trace fut toujours celle de la raison. La frénésie du poète seroit une démence véritable ; l'ivresse des Muses ne différeroit pas de celle de Bacchus , si l'esprit ne tempéroit ses accès , & n'opposoit des barrières à ses fougues & à ses caprices.

Rapprochons les nuances , peut-être les caractères seront plus faciles à saisir. Être frappé vivement par les images des choses sensibles ; avoir le coup d'œil rapide sur les détails des objets qui nous environnent ; être pénétré profondément par les impressions qu'ils occasionnent : voilà ce que j'appelle avoir de l'imagination. Sçavoir s'élever au-dessus des illusions des objets qui nous touchent ; éprouver le plaisir qu'on a d'être ému avec circonspection & défiance ; concevoir le danger de céder impétueusement à ces extases si séduisantes , & sça-

voir l'éviter à propos : voilà ce que j'appelle avoir de l'esprit.

S'agit-il de représenter le sentiment , de le faire passer dans l'ame de ceux qui nous écoutent ; l'homme d'imagination est fécond en descriptions animées , en peintures saillantes , en comparaisons heureuses. L'homme d'esprit , sans négliger l'ornement & les fleurs qu'exige son sujet , marche d'un pas égal , écarte les discussions inutiles , se sert des expressions les plus précises , les plus nettes , & qui conduisent par le chemin le plus court au but qu'il se propose. L'un est fertile en expédient ; souvent un beau désordre fait tout le mérite de ce qu'il produit ; la mémoire qu'il a fort vive , les passions très-ardentes donnent de fortes secousses à son ame , & l'entraînent ordinairement dans des écarts. L'autre sçait se posséder , prend son parti à propos , & procède avec plus d'ordre & de suite. Le premier trouve plus de ressources pour arriver à une fin ; le second les sçait mieux choisir , & apporte toujours plus de fermeté dans le choix qu'il en a sçu faire.

Dans le commerce de la vie civile , celui qui sçait se prêter au goût , aux passions , aux foiblesses de ceux qu'il entretient ; qui tantôt amuse par des propos

48 MERCURE DE FRANCE:

rians , tantôt ravit par de vives saillies ; qui sçait mettre dans tout ce qu'il dit de la légèreté , de la délicatesse & de l'agrément , a en partage les talens d'un homme d'imagination ; celui qui , sans avoir égard à la maniere de penser & au caractère de ceux qu'il a à instruire , se soutient dans le vrai ; qui , toujours guidé par le flambeau d'une juste raison , ne sçauroit s'écarter du vrai ; qui , toujours grand par lui-même , vit de son propre mérite , & laisse l'estime du vulgaire à la vanité , & les hommages forcés de la servitude , aux petits tyrans de l'univers , c'est celui que j'appelle un homme d'esprit.

Quand je distingue l'homme d'esprit de l'homme d'imagination , ce n'est pas que je prétende le premier dépourvu d'imagination , ni le second sans esprit ; ces qualités se trouvent presque toujours réunies ; mais je veux que l'imagination soit subordonnée à l'esprit ; qu'elle reçoive ses ordres ; qu'elle se taise lorsque l'esprit lui impose silence. Souvent l'ame est transportée dans une région inaccessible aux sens : la raison seule a droit d'y parler & d'entendre : il n'est plus alors question d'intéresser le cœur par des descriptions , d'attacher les sens par des peintures agréables.

Réflexions , images , sentimens , c'est à l'imagination

l'imagination à les créer ; mais sans l'esprit ce seroit un tumultueux assemblage de mouvemens , de passions & d'objets confus. C'est à l'esprit à distribuer les choses dans leur ordre , & à en former l'assortiment. Un édifice , dont les parties sont liées entr'elles , attire & fixe nos regards par l'ensemble de ses proportions , par l'harmonie des beautés qui y sont répandues. Tel est dans tous les genres , & plus particulièrement dans le genre littéraire , le mérite & l'effet d'une ordonnance régulière. Ce sont les lumieres de l'esprit , & non les transports d'une fougueuse imagination qui la commandent , la conduisent & la perfectionnent.

EXTRAIT d'une Lettre d'un Gentilhomme Anglois , ci-devant au service de France , à un de ses Amis à Paris.

Vous paroissez surpris , Monsieur , que quelques sujets du Roi d'Angleterre aient quitté le service de Sa Majesté Très-Chrétienne ; mais votre surprise cessera dès que vous sçauvez la cause de leur démarche. Le Parlement de la Grande-Bretagne a fait un Edit le premier Mai 1756 , qui

II. Vol.

C

50 MERCURE DE FRANCE.

porte que tous les Sujets Anglois qui serviront la France , ou toute autre Puissance étrangère , sans une permission expresse de leur Roi , seront déclarés , depuis le 29 Septembre 1757 , coupables de haute trahison , & comme tels , punis de mort , s'ils retournent jamais dans leur patrie. Il falloit un motif aussi puissant pour m'arracher à une Nation qui conserve toute mon estime ; mais c'est de la mienne que je tirois mes ressources. Le ciel nous redonne bientôt la paix , & me mette par-là à portée de vous rendre une visite , & de vous renouveler de bouche les sentimens tendres avec lesquels j'ai l'honneur d'être , &c.

V E R S.

ALLEZ mourir sur le sein de Sylvie ;
 Fragiles , mais heureuses fleurs !
 Un autre enviroit vos couleurs ,
 Une si douce mort est tout ce que j'envie . . .
 Quoi ! vous partez , chere ame de ma vie !
 Vous partez , vous allez charmer d'autres climats !
 Ce petit Dieu cruel qui s'attache à vos pas ,
 Va , volant avec vous de conquête en conquête ,
 Par de nouveaux exploits signaler votre fête ;
 (Triste fête ! où mes yeux ne contempleront pas
 Vos célestes appas !)

OCTOBRE. 1758.

52

Tous les Amours suivront vos traces ;
Vos yeux partout seront vainqueurs :
Vous possédez toutes les graces ,
Vous enchanterez tous les cœurs.
Cher objet ! vous sçavez si le mien vous adore.
Jouissez d'un bonheur charmant
Dans ces bois , ces jardins , le triomphe de Flore ,
Où les plaisirs pour vous & par vous vont éclore.
Mais ne pourriez-vous donc , hélas ! un seul moment ,
Songer avec quelque tendresse
Au plus fidele des Amans ,
Dont le cœur alarmé s'occupera sans cesse
Des bontés , des rigueurs , des yeux , des sentimens
De la plus belle des Déeses ,
De la plus fiere des Maîtresses ,
De la plus douce des Mamans ?

GAILLARD.

VERS par le même.

REINE des esprits & des cœurs ,
Mere des Amours & des Graces ,
Cet enfant vif & doux qui vole sur vos traces ,
Qui prend dans vos beauxyeux des traits toujours
vainqueurs ,
Ce Dieu que vous fuyez & qui vous suit sans
cesse ,

C ij

52 MERCURE DE FRANCE:

Ce Tyran dangereux . . . je l'invoque aujourd'hui.
Lui seul peut m'inspirer , adorable Déesse ,
Des vers dignes de vous , de moi-même & de
lui.

Dans des temps plus heureux Apollon moins sé-
vere ,

Escorté des jeux & des ris ,
A daigné quelquefois sur mes foibles écrits
Verser l'heureux don de vous plaire ;
Depuis que j'ai quitté Paris ,
Ces Dieux dont j'étois tant épris ,
M'abandonnent à ma misère.
Ils m'ont ôté l'art de rimer ,
L'art de penser & l'art d'écrire ,
Je ne sçais plus que vous aimer ,
Je ne sçais pas même le dire.

Et vous aussi , Madame , vous m'aban-
donnez. Quoi ! pas un seul petit mot de
nouvelles , tandis que vous avez la cruauté
de m'avouer que tout Paris en fourmille ;
vous m'en envoyez généreusement quand
je ne vous en demande pas , & lorsque
vous voyez que j'en ai besoin , lorsque je
me jette à vos genoux pour en avoir . . .
Oh ! c'est une friponnerie inexcusable.
Quoi qu'il en soit , il paroît qu'on a la
Bonté de me retenir ici captif ; car aujour-
d'hui que je comptois retourner à Montar-

gis, on a eu la précaution d'envoyer le Cocher de très-grand matin à Chamberjot chercher je ne sçais quoi ; en sorte que, bon gré malgré, me voilà enchaîné au château de Courtoisie, puisqu'il vous plaît de l'appeller ainsi. Mais, que fais-je le jour & la nuit ?

Je dors. Les deux flambeaux du monde
Sont témoins de ma paix profonde ;
Ils ont vu (Dieu sçait de quel œil)
Au lit , ou dans un grand fauteuil ,
Végéter mon ame imbécille ,
Au monde , à soi-même inutile.
L'éternelle nuit du cercueil
Est plus noire , mais moins tranquille.
Ce passe-temps me plairoit fort :
J'honore & chéris la paresse.
En vain aux sources du Permesse
Mon génie affaîlé s'élance avec effort ,
Et veut au moins par quelque ivresse
Distinguer la vie & la mort ;
Le grand jour l'irrite & le blesse :
Sous le joug charmant qui l'opprime ,
Bientôt il succombe , il s'endort
Au sein de la douce mollesse.
Cependant je bénis le sort ,
Qui pour vous dans mon cœur nourrit une ten-
dresse ,
Que vos amans , que vos amis

44 MERCURE DE FRANCE:

N'égaleront jamais , & qui joindra sans cesse
Les transports de l'amour aux sentimens d'un fils.
Recevez ce serment pour le bonbon promis ;
J'adore avec respect , ô ma chere Déesse ,
Votre esprit enchanteur , vos graces , vos attraits ;
Vos beautés sans défaut , vos vertus sans foiblesse :
Les chante qui pourra , je les sens , je me tais.

V E R S

*A Mlle Poupponne de Molac , de l'Es-
tival.*

MA main vous offre une chanson ,
Et mon cœur , le plus tendre hommage.
Ne craignez rien de ce langage.
Quoi ! vous rougissez au seul nom
De l'hommage qu'on vous adresse !
Gardez pour une autre saison
Cette rougeur enchanteresse.
Vous redoutez de la tendresse
Le traître & dangereux poison :
Hélas ! que vous avez raison !
Belle Molac , un cœur sincere
Se donne sans réflexion.
Vos yeux n'ont que trop l'art de plaire ;
Mais la plus belle passion
N'est qu'une étincelle légère ,
Qui brille & s'éteint en un jour.

Si l'on pouvoit fixer l'amour ,
 Qui , mieux que vous , le sçauroit faire ;
 La nature peu ménagere ,
 Vous combla de mille agrémens ;
 Une blancheur éblouissante ,
 Un port , dès yeux , une bouche charmante ,
 Un souris enchanteur , mille appas séduifans .
 Par ces beautés un cœur se laisse prendre :
 On n'en est pas séduit long - temps ;
 Ce feu s'éteint , ou cesse d'être tendre ;
 Voilà l'usage des Amans .
 Je mets à plus haut prix un plus fidele hommage ,
 Mon estime & mes sentimens .
 C'est cet esprit orné , ce sont mille talens ;
 Ce caractère heureux , vif , sans être volage ,
 Ce cœur né vertueux , c'est ce cœur qui m'engage .
Par le Montagnard des Pyrénées.

Cet ingénieux Anonyme m'a envoyé un
 Conte dont il sçait bien que je ne puis
 faire usage ; je l'invite à m'en donner que
 tout le monde puisse lire .



V E R S

A Mademoiselle de J...

*M. P*** me fit présent du Recueil de ses Fables, & pria Mademoiselle de J. de me le remettre ; c'est l'à-propos de ces Vers.*

ENNUYÉ des productions ,
Qu'avec tant de pompe on étale ,
Sous le titre de fictions ,
Ou sous celui de traités de morale ,
J'allai tout droit au Dieu du goût.
Naïvement je lui contai ma peine ;
Il m'écouta de l'un à l'autre bout ,
Et ma plainte ne fut pas vaine.
Tu cherches , me dit-il , les fleurs
Du sentiment & du génie ,
La grace à la leçon unie ,
Le sçavoir , l'enjouement , le respect pour les
mœurs ,
Un jugement exquis , le feu de la saillie ?
Tu ne sçais où trouver cette heureuse harmonie ?
De P*** lis les vers enchanteurs ,
Et vois souvent la charmante Emilie.

Le Chev. de M. L. au R. de C.

L E T T R E

A L'AUTEUR DU MERCURE.

MONSIEUR, comme votre Mercure embrasse toutes sortes d'objets, vous jugerez si la Piece que je prends la liberté de vous adresser, est digne d'y tenir une place : elle le mériteroit à ne la considérer que du côté du cœur ; mais je sçais qu'il y a aussi une autre façon d'apprécier les Ouvrages, &c. c'est ce qui autorise mon doute. Je le soumets à votre décision.

J'ai l'honneur d'être, &c.

*A. ANNEIX DE SOUVENEL, ancien
Bâtonnier des Avocats, au Parlement
de Bretagne.*

A Rennes, ce 15 Avril 1758.

Mes yeux étoient convertis des ombres de la mort ;
Et mon cœur palpitant, ne respiroit encore
Que pour céder bientôt au plus léger effort.
J'avois offert au Dieu que l'univers adore,
L'instant qui pour jamais alloit fixer mon sort ;
Je l'attendois sans crainte, & laissois les allarmes
A la famille en pleurs, à l'ami consterné.

De quel secours pouvoient m'être leurs larmes ?

Cheres, mais impuissantes armes,

C v

58 MERCURE DE FRANCE.

Pour défendre un mortel au trépas condamné.
Mais tandis que je touche à mon heure dernière,
Quelle main vient r'ouvrir ma mourante paupière,

Et prodigue de soins tempérés avec art,
Sçait quitter au besoin la route du vulgaire,

Pour ne rien donner au hazard ? (1)

Quelle main à mon pouls jour & nuit attentive,
Ne cesse d'observer ses divers mouvemens,
Et sçait mettre à profit les moindres changemens ?

C'est ainsi que rappelle une ame fugitive
Le Médecin qui cherche & saisit les momens :

Mais ce talent, cette prudence,
Sont, grand Dieu ! des bienfaits de votre Providence,

Et lorsque cette heureuse main,
Par les efforts d'une humaine science,

Arrache la mort de mon sein,

Je reconnois l'invisible puissance

Qui conduit l'Art du Médecin.

(1) *M. Chevry, Chirurgien - Pensionnaire des
Etats de Bretagne (Eleve de feu M. Petit), &
Docteur-Médecin de la Faculté de Pont-à-Mousson.*



LE VOYAGE MANQUÉ,

Conte par une Pensionnaire de Brest.

Zoë porta dans le monde ce début , qui peint avec tant d'énergie une ame novice , qui dévore les objets , savoure les sensations , & s'ouvre avec fureur à tous les goûts. Son maintien étoit l'image de la plus ardente coquetterie ; le ramage étincelant de cette secte bizarre , qu'on appelle les agréables , sembloit faire couler dans ses veines un pétilllement délicieux ; toute sa personne enfin étoit l'expression du cahos le plus tumultueux. Bientôt Zoë fit honneur à l'aurore brillante qui l'avoit annoncée aux êtres frivoles qui paroissoient l'avoir attendue pour s'agiter : il faut que toutes les notions entrent à côté de tous les penchans dans les ames comme celle de Zoë ; car les leçons entortillées de ses maîtres , ou , si l'on veut , de ses esclaves déguisés , énigmes éternelles proposées au mensonge de l'esprit par le mensonge du sentiment , trouverent en elles cette docilité lumineuse qui épargne les préceptes. Zoë sautilla pendant quelque temps dans le cercle étroit des plaisirs & des ressources

C vj

60 MERCURE DE FRANCE.

de Province; elle l'épuisa. Le théâtre brillant de la capitale avoit toujours excité son ambition ; elle auroit voulu y porter sa personne avec autant de rapidité que ses desirs. Quelques-unes des difficultés , inventées par le méfaisse pour le supplice de la prétention , vinrent irriter ses projets : cette Zoë qui paroissoit avoir dans sa tête seule tout le feu volatile de Prométhée , tomba dans une langueur qui la rendoit méconnoissable à elle-même ; le voyage chéri qui consumoit son ame , remua tous les ressorts de son imagination , & l'exerça vivement sur les expédiens. Zoë en trouva un fort singulier , qu'elle regarda comme un miracle de la finesse , & qui n'étoit cependant que l'effet commun du pouvoir de l'effronterie sur la bonté : elle s'extasia devant la subtilité de sa découverte , & porta dans la capitale ses desirs , ses étourderies , ses espérances & les tourmens de la prétention. Quelques soupers faits dans une de ces maisons équivoques , qui s'intitulent gravement bonne compagnie , & qui sont le premier pas & l'asyle de la mauvaïse ; autant de courses aux Spectacles , champs de bataille ordinaires des lorgnettes , des distractions affectées & des lazziis insipides ; deux visites à un de ces phantômes de la grandeur , qui ne sont que la

réalité de l'indécence ; cet ensemble ridicule enivra Zoë , fut son école & lui persuada bonnement qu'elle possédoit tous les trésors du maintien , des gentilleesses & des minauderies du bel air : cette provision brillante lui parut le plus élégant phénomène à porter en Province. Son inquiétude naturelle d'un côté , & la multiplicité des rivales de l'autre , opéra son retour : il en est des ridicules comme des talens , ils se nuisent dans la foule , & s'y perdent. L'étalage le plus comique annonça Zoë ; des singeries risibles , copiées avec exagération , éblouirent les fots , & firent des prosélytes parmi les bégueules. Darnon , un de ces hommes qui , par une trempe d'esprit assez utile dans la société , sont , pour ainsi dire , les Dom Guichotes du bon ton , & le fléau du travers , fut impatienté des progrès de la maussaderie pétulante de Zoë , & résolut de lui faire perdre sa vogue ; il la poursuivit & la démasqua , en répandant sur elle ce persiflage délié , doux & dulcifiant , qui corrige si bien la sottise , en faisant semblant de l'encenser , & prouva à Zoë qu'il n'y en a point de plus humiliante pour une femme à prétentions qu'un voyage manqué.

N^a. Je rends grâce à l'aimable pensionnaire de ce qu'elle m'a écrit d'obligeant en m'en-

62 MERCURE DE FRANCE.

voyant ce petit conte. Je foudraierois pour-
voir lui donner des confeils qu'elle mé-
rite , en échange des éloges que je ne mé-
rite pas.

*DE LA FORCE de la Nouveauté & de celle
de la coutume , par M. le M...is de G.
à Béthune.*

COMMUNÉMENT la nouveauté plaît. C'est
l'effet de l'inconstance , de la légèreté , de
la foiblesse de l'homme , ou la marque de
sa grandeur & de son élévation au dessus
de tous les êtres visibles.

Le cœur humain est si grand , que rien
dans le monde ne peut le satisfaire ; il n'y
a que le souverain bien qui en puisse rem-
plir la vaste capacité. Comme ce cœur ne
le possède point sur la terre , il est toujours
dans l'inquiétude , dans l'agitation , & ne
fait que voltiger d'objet en objet , sans en
trouver aucun qui le fixe & qui le con-
tente : de-là vient qu'on est avide & insa-
tiable de nouveaux plaisirs , qu'on ne goûte
presque plus ceux auxquels on est accoutu-
mé , ou qu'on y cherche des raffinemens de
délicatesse qui leur donnent le goût de la
nouveauté ; de-là vient que les plus bril-

lantes fortunes n'ont rien de si charmant pour ceux qui en jouissent , à moins qu'elles ne soient relevées par quelque nouvel éclat , & que les personnes que l'on jugeroit les plus heureuses , aspirent à un plus grand bonheur.

La légèreté , l'inconstance est la source de cette étonnante variété de modes , dont les anciennes ont passé si aisément , pour faire place à de nouvelles , qui passeront de même dès qu'elles auront perdu l'agrément de la nouveauté , & que d'autres se présenteront sous cet appas : du même principe est venu la prodigieuse facilité qu'ont eu de tous temps les Novateurs à s'accréditer parmi le peuple volage. Ils ont trouvé le funeste secret de plaire & de s'insinuer dans les esprits par la nouveauté , même des erreurs qu'ils débitoient. C'est encore de-là que sont sortis les révoltes & les troubles , si fréquens dans les empires les plus florissans ; les peuples , par un effet de leur inconstance , las de l'ancien gouvernement , cherchoient à secouer le joug , & aspiraient à la nouveauté. Dès que l'occasion se trouvoit favorable , un homme accrédité , hardi & entreprenant , les faisoit passer sans peine à une nouvelle domination , dont ils se lassoient dès qu'elle cessoit d'être nouvelle.

64 MERCURE DE FRANCE.

De tout ceci l'on pourroit conclure qu'ordinairement il est plus facile de faire passer les hommes de la coutume à la nouveauté, que de la nouveauté à la coutume : cependant il y a de certaines coutumes qui s'introduisent si aisément, & qui s'abolissent si difficilement, qu'on ne peut guere décider en général, si l'un est plus facile que l'autre.

Telle fut la coutume où étoient, dans les premiers temps, les Eglises d'Asie, de célébrer la pâque le quatorzieme de la lune de Mars, & celle des Eglises d'Afrique, de rebaptiser tous les hérétiques qui se convertissoient : ces usages s'étoient établis sans difficulté ; mais quelle peine n'eut-on pas à les détruire ? que de disputes s'éleverent à ce sujet, que de chaleur de part & d'autre ! chacun s'imaginoit devoir soutenir avec zele la possession où il se trouvoit établi : des Saints, même les plus illustres dans l'Eglise, des Evêques les plus distingués par leurs lumieres & leur éminente vertu, se tenoient fermes sur ce point ; le schisme étoit prêt à éclater, si le parti le plus juste n'eût usé d'une charitable condescendance, & d'une prudente modération, en attendant qu'on pût calmer les esprits. Ce ne fut qu'à force de temporiser & de patienter qu'on vint enfin à bout d'abolir peu à peu ces coutumes, auxquelles les

Asiatiques & les Africains étoient si fort attachés ; & pour les soumettre il ne fallut pas moins que toute l'autorité de l'Eglise.

Quelles plaintes, quels murmures n'excita pas encore contre lui S. Augustin, lorsqu'il entreprit d'empêcher à Hyppone les réjouissances & les festins nommés Agapes, qu'on avoit coutume de faire dans l'Eglise les jours de Fêtes, & qui dégénéroient en débauche ? Il eut bien de la peine, avec toute la force de son zèle & de son éloquence, tempérés par la douceur de sa charité, à gagner les esprits, les ramener à la raison, & leur persuader enfin d'abandonner un usage, qui tenoit plus de la dissolution du Paganisme, que des vénérables cérémonies de l'Eglise Chrétienne.

L'Histoire, tant sacrée que profane, fournit quantité d'autres exemples qui prouvent l'extrême difficulté d'abolir les coutumes, lorsqu'elles sont une fois bien enracinées, surtout parmi le peuple grossier, ignorant, superstitieux ; d'ailleurs, une triste expérience ne montre que trop combien on a de peine à renoncer aux habitudes de jeunesse, les plus mauvaises ; c'est tout ce que peut faire la raison de la Religion que de les corriger. Les coutumes qu'on a comme sucées avec le lait, forment une seconde nature ; de là vient

66 MERCURE DE FRANCE.

qu'il est difficile de les extirper.

Que résoudre donc sur la question proposée ? Il paroît facile d'une part de charmer l'homme par la nouveauté , & très-difficile de fixer son inconstance. De l'autre part , ce même homme semble si fortement attaché à la coutume qu'il est très-difficile de l'en détourner pour le mener dans une nouvelle route : le moyen de concilier une telle contradiction ?

Le cœur de l'homme est un abysme impénétrable ; ses inclinations & ses passions semblent souvent se combattre , & rien n'est plus irrégulier que ses mouvemens. Essayons , autant qu'il est possible , de débrouiller ce cahos. Pour le faire nettement & avec précision , jé réduis à plusieurs propositions ce qu'il me paroît qu'on peut dire sur cette matiere , & ces propositions peuvent servir de regle de conduite pour des occasions importantes.

Lorsque l'homme est prévenu en faveur d'une coutume , quelque peu raisonnable qu'elle soit , il est difficile de le faire passer de cette coutume à la nouveauté ; l'homme se laisse ainsi prévenir , soit par les préjugés de l'enfance , soit par le torrent du monde qui l'entraîne , soit par le respect & la vénération qu'il a conçus pour ceux dont il tient la coutume , soit enfin par les char-

mes des passions qu'elle favorise. On sçait la force de la prévention sur la plûpart des esprits, de quelque côté qu'elle vienne; & comme il y a peu de personnes qui n'y soient sujettes, il y en a peu aussi qui ne s'entêtent pour certains usages, certaines coutumes, dont on ne pourroit peut-être jamais les dissuader.

Lorsqu'une coutume est à charge ou indifférente, & qu'on n'y tient que par de foibles considérations, on l'abandonne volontiers pour passer à la nouveauté, qui, pour lors, ne manque pas de plaire. Si l'on souffre d'une coutume, on cherche pour l'ordinaire à s'en débarrasser; & dès que l'occasion s'en présente, on ne la manque pas, à moins que le respect humain, la crainte, ou quelque'autre obstacle ne s'y opposent. Dans l'indifférence, on se laisse emporter à tout vent: pour fixer l'homme, autant qu'il peut être fixe, il faut l'intéresser par quelqu'endroit.

Les mauvaises coutumes sont ordinairement les plus difficiles à extirper: la raison en est, qu'elles favorisent le penchant naturel au mal, qu'on ne manque guere de trouver des prétextes spécieux pour les colorer, & qu'on veut, à quelque prix que ce soit, les justifier & les soutenir. La prudence est alors nécessaire, pour ne pas révolter

68 MERCURE DE FRANCE:

les esprits ; la douceur , pour les gagner ; la force & le courage , pour les dompter.

Il n'est pas moins difficile de changer les coutumes qui , par le temps , ont pris force de loix dans les corps , les Communautés , les Villes , les Provinces , les Etats : si quelques particuliers y consentent , le plus grand nombre s'y oppose , & c'est ordinairement une source de divisions & de défordres. Ces coutumes sont , ou bonnes , ou indifférentes , ou abusives. Quand elles sont bonnes , il faut bien se donner de garde d'y toucher , fût-ce même pour en établir de meilleures , à moins qu'on ne voie les esprits bien disposés à les recevoir ; autrement le zele ne seroit pas selon la science ; & , dans l'intention de procurer un plus grand bien , on feroit un très-grand mal en irritant les esprits & allumant le feu de la division, où se trouvoient le calme & la paix. Il en faut user de même , & par les mêmes raisons , à l'égard des coutumes indifférentes : la grande difficulté est lorsqu'elles sont abusives ; pour lors il faut examiner si les abus sont tolérables , ou intolérables ; ils sont tolérables lorsqu'ils ne vont pas à la ruine de la discipline & du bon ordre , ou du moins à un grand dérangement : si l'on juge qu'en voulant supprimer de telles coutumes , on trouveroit trop d'obsta-

des, & qu'il en arriveroit plus de mal que de bien (ce qui se rencontre souvent), la prudence dicte qu'il vaut mieux les tolérer : quand les coutumes sont tellement abusives, qu'elles sont intolérables, il faut encore ne rien précipiter (trop de chaleur & de vivacité gâte tout), mais tenter d'abord toutes les voies de douceur, pour gagner les esprits par la persuasion, & n'user de rigueur qu'à la dernière extrémité.

Les coutumes qui ne sont que de civilités, de politesses, de pure bienfaisance, varient aisément, parce qu'elles sont d'elles-mêmes assez indifférentes ; elles ont à peu près le même sort que les modes où l'on aime la nouveauté.

La nouveauté qui a été reçue aisément, passe aussi aisément en coutume, à moins qu'il ne survienne bientôt une autre nouveauté qui plaise encore davantage : les hommes infatués de la nouveauté, s'y attachant, l'habitude se forme, & ils ne la quittent point qu'ils n'en soient dégoûtés par quelques nouvelles fantaisies qui les charment.

La nouveauté, qui s'introduit difficilement, passe aussi difficilement en coutume ; la même peine que les hommes ont eue à recevoir une nouveauté, empêche qu'ils ne s'y accoutument ; il faut bien du temps

pour surmonter leur répugnance , & leur faire prendre l'habitude de ce qui leur a déplu d'abord.

Toute nouveauté , en matiere de religion , est odieuse , ou au moins suspecte aux personnes qui y sont véritablement attachés ; c'est avec grande raison qu'ils ne veulent point donner dans ces dangereuses nouveautés : ce qui a été cru dès le commencement , doit être cru dans tous les siècles sans changement & sans innovation. La regle des mœurs est invariable ; elle ne souffre ni altération , ni diminution , ni inflection.

Les esprits foibles , volages & inconstants , & les prétendus esprits forts , sont faciles à passer aux nouveautés les plus absurdes dans les dogmes & dans la morale ; les uns & les autres n'ont rien qui les fixe. Les premiers sont prêts à tout croire ; les seconds doutent de tout , & sont les jouets du caprice & de la bizarrerie.

L'homme passe aisément à la nouveauté dans la discipline , & de la nouveauté à la coutume , lorsque l'une & l'autre favorisent le relâchement ; mais il est très-difficile de le faire passer au renouvellement & à la réformation des mœurs , parce que cette réformation le gêne & le contraint ; au lieu qu'il aime le relâchement qui le

laisse dans une pernicieuse liberté.

La plupart des hommes courent après la nouveauté , & l'embrassent , quelque rebutante qu'elle soit en elle-même , lorsqu'elle se pare d'un extérieur de zèle , d'austérité , de réforme qui la spiritualise & la divinise en quelque sorte à leurs yeux.

Quand de nouveaux usages , de nouvelles maximes ont une fois pris pied , & que chacun s'en accommode , il est très-difficile de ramener les hommes aux anciennes coutumes qui sont alors décréditées dans leurs esprits ; c'est pourquoi il est d'une extrême conséquence d'arrêter dès le commencement toute nouveauté dangereuse ; si on lui laisse le temps de s'établir & de se fortifier , le mal deviendra presque incurable.

LE mot de l'Enigme du premier volume du Mercure d'Octobre est *les Cabriolets*, Celui du Logogryphe est *Démangeaison*, dans lequel on trouve *dé*, *Ange*, *démon*, *Agnès*, *sein*, *neige*, *Manon*, *Gonin*, *Adam*, *amande*, *amende*, *peine*, *égide*, *geai*, *âne*, *ânon*, *son*, *songe*, *Agis*, *mensonge*, *maison*, *nid*, *Ganimede*, *mignon*, *nazon*, *Jason*, *Eson*, *nain*, *sang*, *gain*, *siege*, *manège*, *image*, *agonie*, *genie*, *demain*, *ami* & *amie*.

E N I G M E.

DANS moi mieux que dans un miroir ;
 Même sans yeux on peut tout voir.
 Défiez-vous pourtant de ma glace infidelle ;
 Car si , pour m'aimer trop , vous ne consultez
 qu'elle ,
 Rarement vous verrez ce que les autres sont ,
 Plus rarement ce que vous êtes.
 Je suis de tout plaisir & de toutes les fêtes.
 Les Arts dans leur naissance & dans tout ce qu'ils
 font ,
 Me découvrent à tous , quoique toujours cachée :
 Leur gloire est à mon sort , à ma gloire attachée.
 Des grands crimes souvent je suis l'occasion.
 Plus d'un mortel me doit sa réputation.
 Le bonheur des humains dépend de mes caprices.
 Mais admirez comment je sçais les rendre heu-
 reux ?
 Ils rencontrent dans moi la source des délices ,
 Sans qu'il m'en coûte rien que de me jouer d'eux ;
 Bien plus , je leur ravis les plaisirs qu'ils possèdent :
 Ils ne murmurent point d'un sort si rigoureux ;
 Pour des illusions de bon cœur ils les cedent.
 Que l'on est malheureux quand on vit sous ma
 loi !
 Plus malheureux encor qui peut vivre sans moi !
 Toutefois

Toutefois de mes sœurs ôtez-moi la plus sage ,
 Vous cessez de souffrir sans changer d'esclavage .
 Afin qu'à mes enfans je puisse faire un nom ,
 Quelque temps à la gêne , il faut que je les laisse .
 La nuit comme le jour , je travaille sans cesse :
 Le jour , à ce qu'on veut ; la nuit dans ma prison ,
 Je suis de mon destin entièrement maîtresse .
 Pour me trouver , Lecteur , redouble tes efforts .
 Je suis toujours errante , & jamais je ne fors .

LOGOGYPHE.

Tour Général me place au rang de ses vertus :
 Je servis à César aussi-bien qu'à Pyrrhus .
 Dans mon nom , cher Lecteur , (& la chose est
 aisée)

Tu peux trouver celui du Vainqueur de Pompée ;
 Une Ville d'Asie , où montra sa valeur
 Ce François (1) , d'un lion généreux bienfaiteur ;
 Ce que versoit aux Dieux le jeune Ganymede ;
 Ce vieillard qu'honoroient Achille & Diomede ,
 Le pere de Jacob , le pere de Memnon ,
 Ville dont triompha le grand Agamemnon ,
 Deux Philosophes Grecs , un Guerrier dont la
 France

(1) *Geoffroy de la Tour , fameux par son aventure avec un lion , qu'il délivra d'un effroyable serpent.*

II. Vol.

D

74 MERCURE DE FRANCE.

Estima le courage autant que la prudence ;
Du monde une partie qu'illustrerent jadis
Les talens des Cyrus & des Sémiramis ;
Un célèbre Orateur ; une belle Françoisse ,
Trop brillante d'appas , Lecteur , pour qu'on les
taise ;

Cette Ville où naquit le fameux Tamerlan ;
Un Héros , la terreur de l'Empire Ottoman ;
L'émule & digne fils du brave Miltiade ;
Reine que sçut charmer le bel Alcibiade
Pour tout dire en deux mots , Lecteur , je suis un
Art

Mis dans le plus beau jour par Maurice (1) &
Folard.

*Par M. DE LANEVERE, ancien Monf-
quetaire du Roi.*

A Dax , le 5 Août 1758.

(1) Le feu Maréchal-Comte de Saxe.



POT-POURRI

Sur l'Expédition des Anglois en Bretagne,

Sur des Airs connus.

ALLEONS, dit le fier Anglois,
Nous enivrer en Bretagne :
On y boit à peu de frais
Le Bourgogne & le Champagne.
Nous y voilà ; débarquons :
Les François sont en campagne.
Nous y voilà ; débarquons
De loin nous nous en moquons.

Mes chers Voisins,
Dit le Breton leur Hôte,
Jamais raisins
N'ont meuri sur la côte ;

Mais

La marée est assez haute ;
L'eau ne nous manque jamais.

A BOIRE , à boire , à boire ,
Nous quitterez-vous sans boire ?
Nous quitterez-vous sans boire un coup ?
Nous quitterez-vous sans boire ?

Nota. J'ai reçu plusieurs Ouvrages sur le

D ij

76 MERCURE DE FRANCE.
même sujet , mais trop tard pour les insérer dans ce volume.

CHANSON

Sur l'Air , Babet , que tu es gentille !

*Portrait de Madame de **.*

LA Rose du matin
Qui ne fait que d'éclorre,
Moins fraîche que son tein ;
A moins d'éclat encore ;
Jeunesse & candeur,
Finesse & douceur,
Esprit , sans y prétendre :
Elle est belle sans le sçavoir ,
Séduisante sans le vouloir ,
Egale du matin au soir :
Que n'a-t'elle un cœur tendre !
Que n'a-t'elle un cœur tendre !



ARTICLE II.

NOUVELLES LITTERAIRES.

*Suite de l'Extrait du Voyage d'Italie, par
M. Cochin (1).*

BOLOGNE. La fameuse Ecole de Bologne, connue sous le nom de l'Ecole Lombarde, la rendra célèbre à jamais. En effet, c'est par elle que la Peinture est arrivée au plus haut degré de perfection. L'Ecole Romaine avoit déjà donné les exemples de la grande maniere & de la sublimité du dessein; mais tout le secours qu'on en tiroit, se bornoit à l'imitation de *Raphaël*, qui, quoique le plus grand homme qu'il y ait eu dans la Peinture, si l'on considère l'enfance d'où il l'a tirée, n'est cependant pas, si on ose le dire, le plus grand Peintre qui ait existé. Ses Eleves, quoique plusieurs d'entr'eux soient du premier ordre, trop assujettis à sa maniere, ne tentoient aucun

(1) Je ne crains pas que l'on trouve trop long cet excellent cours d'étude en peinture. Que n'ai-je souvent dans tous les Arts de pareilles leçons à donner aux Amateurs & aux Eleves !

D iiij

78 MERCURE DE FRANCE:

des chemins qu'il ne leur avoit point enseignés, & ne connoissoient d'autres beautés dans la peinture, que celles qu'il avoit eues en partage. C'est aux *Carraches* & à leurs dignes Eleves, qu'on doit l'art de la Peinture complet dans toutes ses parties. *Raphaël* avoit sans doute porté au plus haut degré la pureté du dessein, la noblesse des idées, la beauté des caracteres de têtes, la simplicité & l'élégance des formes, le choix des figures, celui des draperies, & la composition particuliere des groupes; mais il n'avoit point connu les grands effets que peuvent produire le clair obscur & l'intelligence du jeu de la lumiere. On ne voit presque point en lui cet art d'agencer une grande composition, de maniere qu'on n'en puisse rien extraire sans la décomposer, & qu'elle produise un enchaînement de lumieres & d'ombres qui y laisse de grands repos. L'amour du grand l'avoit presque toujours entraîné à supprimer ces beaux détails de vérité, qui font retrouver la nature connue quoiqu'embellie. Enfin, si l'on ose le dire, il avoit ignoré l'art de faire des tableaux, dont le tout ensemble fît le même plaisir que chacune des parties prises à part. Son Ecole, en conservant sa grande maniere, n'auroit connu que l'art du dessein, & seroit dé-

généree dans la représentation d'un beau idéal , qui n'auroit presque en rien tenu à la nature , & le vrai charme de la peinture qui est le coloris , l'harmonie & l'accord général du tableau , seroit peut-être encore à trouver. Les *Carraches* , après avoir étudié l'antique & les plus grands maîtres du temps , comprirent que la nature étoit le véritable objet d'imitation , & que les suppositions d'un beau qui lui seroit supérieur , étoient en général chimeriques. C'étoient ces principes qu'ils ont donnés à leurs Eleves , par le secours desquels ils ont surpassé leurs maîtres , & d'où l'on a vu sortir les chef-d'œuvres de Peinture , qui sont aujourd'hui l'objet de notre admiration & de notre imitation. On voit dans les principaux Maîtres de cette Ecole , une vérité qui fait croire que c'est la nature telle qu'on la connoît , quoiqu'il soit vrai qu'on n'en trouve presque point d'aussi parfaite. *Annibal* , dans ses plus beaux ouvrages , ne peut-être surpassé pour le dessein & le caractère grand & senti qu'il y a su donner ; personne n'a traité les raccourcis avec plus d'art que lui. On y trouve cette fermeté & cette franchise de pinceau , qui , si l'on en excepte le *Correge* , étoit assez inconnue avant lui : on peignoit avec soin ou par

hachures ou fondu , mais il semble qu'on ne sçavoit point y laisser cet air de négligence , qui est une des plus agréables séductions de l'art , lorsque la justesse de l'exécution n'en souffre pas. Il ne dédaignoit point de profiter de ces détails de la nature la plus commune , qu'auparavant on croyoit devoir supprimer , & qui sont si beaux , lorsqu'ils sont traités d'une manière grande & facile. Les mêmes beautés se trouvent dans *Louis Carrache* , quoiqu'à la vérité , déparées par une couleur beaucoup plus triste , & par une manière plus appesantie : mais personne ne l'a surpassé pour la belle manière de draper & le beau choix des plis. On trouve des tableaux d'Augustin , qui sont pareillement remplis de beautés , mais ce qui met le comble à la gloire de ces grands hommes , ce sont les Elèves qu'ils ont formés.

Le *Dominicain* , si admirable pour la science & la pureté du dessein , pour la simplicité & la beauté des caracteres de têtes & des ajustemens , & pour le naturel des attitudes.

On admire en lui cette perfection de fini qu'il a mis dans la peinture des grands sujets , que trop souvent on croit devoir être traitée avec trop de négligence. Dans

ceux de ses tableaux qui sont les plus estimés ; on peut remarquer des têtes aussi finies que des portraits, sans cependant qu'il y ait rien de mesquin par l'art avec lequel ces détails sont subordonnés aux grandes masses. Disons-le en passant, il paroît que c'est l'opinion erronée où l'on a été, que la peinture d'histoire n'admet point les détails de la nature, qui a amené en France la distinction des talens de cette peinture, d'avec celle en portrait ; division que les grands Maîtres n'ont point connue. De-là s'est ensuivi, que, d'une part, l'on a exigé dans le portrait un fini trop servile, qui souvent le rend mesquin, & qu'on a trop laissé aux Peintres d'histoire, la licence de ne produire que des à peu près sans détail ; & souvent sans science de la nature. Ce qui fait le fini d'un tableau, n'est point le fini du pinceau, c'est plutôt le compris avec exactitude, quoique souvent avec une négligence apparente de toutes les formes & les surfaces de la nature ; il y a des tableaux que les gens sans connoissance appellent finis, où il manque presque tout ce qu'un Peintre qui connoît bien la nature & le fonds de son art, auroit mis dans une simple ébauche. Le Dominicain peche souvent par la sé-

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

cheresse de son exécution , & par la foiblesse de son coloris : quelquefois les objets manquent de rondeur. Cependant il y a des tableaux de lui où ces défauts ne s'apperçoivent presque point , & il est difficile de colorer d'un ton plus vrai , & de mieux peindre que le sont les principales parties , & particulièrement les têtes du Martyre de Sainte Agnès , à Bologne , & de celui de Sainte Cécile , à Rome. Il est vrai que les ouvrages de ce maître , portés à ce haut degré d'excellence , sont en petit nombre , mais aussi ce sont des chef-d'œuvres.

Le *Guide* a réuni toutes les parties de la Peinture , & l'on peut dire que ses principaux tableaux sont plus tableaux , s'il est permis de se servir de cette expression , & plus complets en tout , qu'aucun de ces Peintres qui ont existé avant & peut-être depuis lui. On y trouve un dessein correct , plein de graces & de finesse ; les plus belles têtes qu'on puisse imaginer , particulièrement celles des femmes & des jeunes hommes , & personne n'a pu le surpasser , ni peut-être même l'égalé , dans la justesse , la noblesse & la naïveté qu'il a su y donner. Son coloris est d'une fraîcheur & d'une beauté admirables , surtout dans son meilleur tems ,

quoiqu'il ait eu depuis , le défaut de faire les ombres trop verdâtres. Ses demi-teintes sont toujours admirables. S'il manque de caractère dans les figures d'hommes, combien ce défaut n'est-il pas réparé par la satisfaction que donnent les graces qu'il sçait répandre sur tout ! Peu de Maîtres lui peuvent être comparés pour la beauté du pinceau. Sa touche est toujours spirituelle , facile & cependant exacte. Nul n'a traité les draperies mieux que lui ni d'un pinceau plus net , & d'une exécution aussi détaillée sans servitude. Tout y est formé avec justesse , & du plus beau choix. L'accord général du tableau & une harmonie douce , font un des caracteres distinctifs de cet excellent Peintre. Cette partie de l'art a sans doute été portée depuis par d'autres Maîtres à la même perfection ; on pourroit dire même à un plus haut degré : mais elle ne s'est point trouvée jointe à un si bel assemblage des parties essentielles de la Peinture qu'il a réunies. Il seroit difficile de citer un tableau aussi parfait en tout , que celui qu'on voit de lui à Bologne , dans le Palais Sampieri , & dont nous avons parlé , qui représente S. Pierre pleurant : il ne laisse rien à désirer.

• Pour achever l'éloge de ce Maître , on

Dvj

34 MERCURE DE FRANCE.

peut ajouter que , quoique *Raphaël* l'aie surpassé pour la sublimité des caractères de têtes & la grandeur des idées ; qu'*Annibal* & le *Dominicain* aient quelque chose de plus grand dans leur maniere de dessiner ; que le *Correge* , le *Titiano* , *Vandick* & *Rubens* , soient plus grands coloristes , néanmoins , il est peu d'Artistes à qui si , par supposition , on donnoit le choix des talens qu'ils désireroient posséder , sans leur permettre de réunir ceux qui sont dispersés en différens Maîtres ; il en est peu qui , se rappelant bien le plaisir que leur ont donné les ouvrages du *Guide* , ne préférassent les siens.

Quelle fierté de caractère , quelle force & quel moëlleux de pinceau , quelle vigueur de coloris , & quelle hardiesse de tons ne présente pas le *Guercino* ? Quels beaux caractères de tête ne voit-on pas dans ses tableaux ? Elles ne tiennent d'aucuns des Maîtres qui l'ont précédé , ni de ses contemporains. Ce qu'il a lui est propre , c'est la beauté mâle & toute la force de la peinture. Combien ne voit-on pas de belles choses de lui à Bologne ? Mais surtout quel prodigieux tableau que celui de *Sainte Pétronille* à Rome ? & que peut-on lui comparer ? Personne n'a traité la fresque avec un coloris si fier & si beau ,

& il n'est point de peinture de ce genre qui approche de celles qu'on voit du Guer-
cino à la *Villa Ludovici*, à Rome & à Plai-
sance. Sur quoi il est à remarquer que les
Peintres à qui l'on peut reprocher d'être
un peu noirs à l'huile, sont ceux qui
peignent le mieux la fresque, qui, par
elle-même, manque ordinairement de for-
ce & d'harmonie.

L'Albani moins ingénieux & souvent
même froid dans la composition, moins
coloriste & presque sans fraîcheur dans les
demi-teintes, moins caractérisé & moins
sçavant dans son dessein, a cependant été
mis par la postérité au même rang que ces
Maîtres par un talent qui lui est propre,
tant il est vrai qu'une seule partie essen-
tielle de l'art portée au plus haut degré de
sublimité, suffit pour acquérir la plus
grande gloire. La pureté & les graces du
dessein surtout dans les belles têtes qui
lui sont particulières, seront toujours un
objet d'admiration. Si le guide ne laisse
rien à désirer pour les graces fines, naïves
& délicates, *L'Albani* se distingue par les
graces nobles, sages, régulières. C'est la
vraie beauté dont le modèle n'est point
connu dans la nature, quoiqu'elle en pré-
sente plusieurs approximations.

C'est à Bologne qu'on peut voir les plus

86 MERCURE DE FRANCE.

beaux ouvrages de ce grand Maître : ceux qu'on trouve de lui ailleurs ne sont pour la plupart que des tableaux de chevalier. Les mêmes beautés s'y découvrent , mais elles sont bien plus satisfaisantes lorsqu'on les voit déployées dans des figures de grandeur naturelle.

Cette ville n'est pas moins curieuse pour les Amateurs de la peinture que celle de Rome , & quoique cette dernière contienne une plus grande quantité de tableaux , & qu'on y voye des ouvrages de tous les grands Peintres d'Italie , néanmoins celle de Bologne avec sa seule école , & les chef-d'œuvres qui en sont sortis , peut se comparer à elle , & même l'emporter à quelques égards. Non seulement c'est dans son sein que se sont élevés les Maîtres les plus célèbres de l'Italie , mais encore les ouvrages qu'elle conserve d'eux sont ce qu'ils ont produit de plus parfait ; d'ailleurs combien de morceaux n'y voit-on pas de Maîtres qu'à la vérité la grande réputation de ces premiers a en quelque façon laissés dans l'oubli , mais qui néanmoins sont du premier ordre ? Tels sont le *Cavedone* , *Tiarini* , & tant d'autres dont les ouvrages sont cités dans ce livre avec éloge. On ne craint point d'avancer qu'un long séjour dans cette ville

pourroit être aussi utile à former un Peintre, que celui de Rome. On peut confier son instruction aux *Carraches*, lorsqu'on voit quels Eleves ils ont formés, & combien ces Eleves sont différens les uns des autres, & nullement esclaves des manieres de leurs Maîtres. C'est sans doute une des choses qui étonnent le plus que cette diversité de belles manieres venant de la même source. Elle fait bien l'éloge de la sçavante maniere d'enseigner l'art qu'ont employé ces trois grands Maîtres : ils ont donné la nature pour exemple, & ont sçu prévenir leurs Eleves contre tout préjugé en faveur de leur maniere de la voir : on en concevra d'autant plus la rareté, qu'on fera d'attention aux autres célèbres écoles d'Italie. L'école de Raphaël a suivi si exactement la route du Maître, qu'on trouve en Europe plus de tableaux qu'on peut donner sous son nom avec vraisemblance, qu'il n'en auroit pu faire quand il auroit joui de la plus longue vie. L'école Vénitienne présente presque partout la même couleur, & en beaucoup de choses le même caractère de dessein. Il en est de même de l'école Flamande, surtout en ce qui concerne les Peintres en grand, qui semblent tenir tout de Rubens : mais l'école de Lombardie offre la réunion des plus

88 MERCURE DE FRANCE.

grandes parties de l'art , & les manières les plus belles & les plus variées.

VENISE. L'école Vénitienne est célèbre dans la peinture par la beauté du coloris. Les grands Maîtres dont elle se glorifie , sont vraiment les Peintres de l'Italie les moins assujettis à la correction du dessein ; mais plus remplis d'enthousiasme dans leurs compositions , plus sçavans dans ce qui concerne l'intelligence de la lumière , & plus hardi dans ses oppositions , ils ont employés sans crainte les plus vives couleurs de la nature , & les plus beaux tons , c'est-à-dire , les charmes les plus séduisans que la peinture puisse offrir. Le *Tiziano* , le Peintre le plus fameux de cette école , est certainement le plus grand coloriste qui ait existé. Quoiqu'on puisse , à bien des égards , lui comparer *Rubens* , on peut dire néanmoins que la magie de sa couleur est encore plus admirable & plus vraie. Il n'a pas toujours été égal , & l'on trouve en Italie plusieurs tableaux de lui , qui , quoique remplis de beautés , présentent cependant quelque sécheresse : mais c'est à Venise que l'on voit le plus grand nombre de ses ouvrages & de son meilleur temps. Là il est d'une largeur de pinceau admirable & du plus parfait coloris. On peut encore admirer en lui la vérité , la justesse

& le caractère de son dessein , qualité fort rare chez les Coloristes.

Il n'y a point de Maître plus étonnant que le *Tintoretto*. L'enthousiasme de son génie & la fureur de son pinceau sont au dessus de toute comparaison ; il passe toutes les bornes de la raison , & cependant l'on ne peut se refuser aux sentimens d'admiration qu'il excite : on ne le connoît véritablement qu'à Venise , & ce que l'on voit ailleurs de lui semble ne donner que l'idée de ses défauts ; car il n'est véritablement grand que dans les grandes choses qu'il a exécutées avec tout son feu. L'on y trouve , avec le faire le plus étonnant, la plus belle intelligence de lumière , & les tons de coloris les plus beaux & les plus hardis.

La fureur de son génie & de son imagination n'a point de pareille , & il n'y a point de Peintre qui l'égale dans cette partie : il l'a portée même quelquefois au plus grand excès , & il sort de la vraisemblance par le trop de mouvement qu'il donne à ses figures même dans les actions les plus simples. C'est ainsi que dans la Cène plusieurs Apôtres sont assis sur des bancs renversés , & se jettent de côté & d'autre sans nécessité. Il étoit tellement plein d'enthousiasme qu'il n'a pu se con-

tenir dans les bornes de la raison : mais ces écarts sont dignes d'admiration. Son intelligence de lumieres est des plus hardies, & produits des effets vrais. Peu de Maîtres auroient pu les hazarder avec un pareil succès, tel est l'effet de lumiere de la Cène. Le sujet se passe dans l'ombre, & la plus vive lumiere du tableau est dans le fonds : cependant le sujet se débrouille très-bien, & toutes les figures en sont distinctes. Cet effet est vrai, & l'intérieur d'une chambre est toujours plus obscur que ce qui est exposé au grand jour. Autant *P. Véronese* aime à mettre l'horizon de ses tableaux bas, autant le *Tintoretto* le met communément haut dans les siens, qui ne sont pas destinés à être des plafonds ; car alors on ne peut être plus hardi qu'il l'est dans les raccourcis vus en dessous. Dans la plupart de ses tableaux ce sont des raccourcis vus en dessus ; ce choix d'horizon est cependant moins agréable que l'horizon bas de *P. Véronese* ; il résulte de celui-ci que le sujet est moins embarrassé & que les figures paroissent avoir plus de grandeur & de majesté : il est vrai que l'autre donne des fonds riches, mais ils causent une distraction au principal sujet qu'il semble qu'on est obligé de chercher. La perspective du *Tintoretto* est juste : ce-

pendant elle est d'un choix défectueux ; le point de distance n'est pas assez éloigné , c'est la perspective telle qu'on la voit en dessinant d'après nature de trop près. Il arrive de-là que le seul espace d'une table où six personnes peuvent être assises de chaque côté , produit une diminution de figures de plus de moitié. C'est ce qu'on voit dans beaucoup de tableaux de ce Peintre où les figures de devant sont des colosses , & le reste est fort petit. La figure du Christ, qui est souvent au bout de la table, est extrêmement petite. Sa maniere de draper n'est point bonne ; ses draperies coulent trop le nu , & ses plis sont des filets étroits , clairs , sur des fonds bruns & plutôt des coups de pinceau que des plis , sans forme , sans naissance , sans liaison & sans fin déterminée ; ils semblent faits au hasard. Généralement la maniere de dessiner de ce Maître semble de quelqu'un qui n'a pas dans l'esprit une idée nette de ce qu'il veut faire , qui jette des traits au hasard , & à la fin y trouve la forme qu'il cherche. Cette façon barboteuse de faire les choses , comme par hasard , est dans un homme médiocre l'incertitude d'en sçavoir les contours & les formes. Dans ce grand Maître il paroît que c'est l'excès de feu & d'imagination qui ne permet pas la réflexion

92 MERCURE DE FRANCE.

nécessaire pour mettre son trait juste à sa place, & qui offre tant d'idées à la fois, qu'elle ne peut les représenter bien nettes, qu'après en avoir fixé quelques-unes sur sa toile, qui décident celles que l'on suivra. Personne ne l'a surpassé dans l'art de grouper ses figures ensemble; à la vérité c'est en leur donnant toutes les attitudes, quelques outrées qu'elles soient, qui lui sont nécessaires pour cet effet; delà ces grandes masses de lumières & d'ombres & par conséquent les plus grands effets. L'enchaînement de tous ces grands groupes est encore une beauté que peu de Maîtres ont poussée aussi loin qu'il l'a fait dans plusieurs tableaux. P. Véronèse a cette même beauté dans un genre de composition tout-à-fait différent. Ce grand feu fait qu'en général le *Tintoretto* est moins admirable quand il est plus fini, son imagination se refroidit pendant le temps de l'exécution, & comme il n'a pas la correction du dessein, & le sçavoir de détail, qui est la perfection de l'exécution finie; il lui reste peu de beauté. Sa couleur est assez souvent sale. Dans cette façon de faire prompt & furieuse, si les tons ne réussissent pas d'abord tels qu'on les veut, on les fatigue pour les chercher: c'est pourquoi il s'y trouve quelquefois des

choses du plus beau ton & de la plus grande fraîcheur, & plus souvent des choses sales & barboteuses.

Le plus riche & le plus beau génie, pour la composition raisonnée d'un tableau, est le fameux *P. Véronèse*; personne n'a surpassé la belle ordonnance de ses tableaux, l'enchaînement ingénieux de ses groupes, la manière dont la lumière y est répandue, & l'intelligence supérieure de ses reflets. Son coloris est fier, vrai & précieux. Quoiqu'on puisse lui reprocher un ton général un peu violâtre dans les ombres, néanmoins il est digne d'admiration, & présente les demi-teintes les plus belles & les plus fraîches. La facilité, & (si l'on peut s'exprimer ainsi) la fleur de son pinceau offrent ce que la peinture a de plus séducteur. La magnificence des étoffes dont il habille ses figures, répand dans ses ouvrages un agrément inexprimable, peu connu avant lui. On lui reproche d'avoir violé les loix du costume des anciens : mais combien cette heureuse licence n'a-t-elle pas produit de beautés, dont nous serions privés, s'il s'y fût assujéti. En abandonnant quelques circonstances de la vérité d'un costume, souvent peu agréable, connu d'un très-petit nombre de personnes, & encore fort inégar-

lement, il s'est enrichi d'un grand nombre de vérités sensibles à tous les yeux. Cette perte, assez peu intéressante, n'est-elle pas plus que suffisamment compensée ? S'il a représenté les sujets les plus anciens avec la plupart des vêtemens, en usage de son temps, il s'en est suivi non seulement une richesse & une variété charmante d'objets, mais encore une apparence de vérité qu'on voit rarement dans les autres Maîtres. Par ce moyen il s'est mis à portée de ne rien faire que la nature devant les yeux : avantage auquel il est peut-être impossible que la force de l'imagination puisse suppléer. Il ne s'est point soumis à la sévérité du choix des caractères de têtes antiques : mais s'il a osé faire entrer dans ses tableaux les portraits de ses amis, ou du moins les caractères de têtes connus de ses concitoyens, il en résulte une apparence de vérité très-satisfaisante : on croit voir des hommes véritables & que l'on connoît. Cependant quoiqu'en quelque façon ses têtes soient autant de portraits, elles sont traitées d'une manière si belle & si large, qu'elles ne présentent aucune idée de servitude. S'il est permis de hasarder un sentiment particulier, peut-être, en y réfléchissant, trouveroit-on que cette nature connue est plus propre à la peinture que ce beau idéal

qu'on cherche avec tant de peine, qu'on trouve si rarement, & qu'il est si difficile d'allier avec la vérité. Ne seroit-ce pas plutôt l'essentiel de la sculpture, qui ayant moins de parties à réunir, & moins de ressources pour plaire, ne peut s'en dispenser sans manquer son but, au lieu que celui de la peinture est premièrement l'illusion. Quoi qu'il en soit, on peut compter Paul Véronèse au rang des plus grands Peintres qu'il y ait eu en Italie, & c'est un de ceux qui a réuni le plus de parties de la peinture.

Le *Giorgione*, le *Palma*, le *Padouanino*, les *Bassans*, le *Ricci*, & quantité d'autres Maîtres augmentent encore la gloire de cette fameuse école. Presque tous les Peintres de Venise ont été Coloristes; ce qui semble provenir non seulement de ce que naturellement on imite ce dont on est environné, mais encore de la manière d'étudier. On dit que l'usage de l'école Vénitienne est de mettre le pinceau à la main de leurs Eleves presque en commençant leurs études. Ce qui semble plus le confirmer, c'est la rareté des Sculpteurs sortis de cette école. De l'étude du dessin, suivie par le maniement du pinceau, avec le secours de la couleur, il résulte une manière de dessiner large, mais incertaine.

96 MERCURE DE FRANCE.

ne, & telle que l'on la tâte dans l'empâtement des couleurs où l'on évite les contours trop décidés. Cette maniere n'est point propre à former des Sculpteurs, en qui le mérite essentiel est le beau choix des formes, & la pureté des contours. Mais c'est de cette maniere que se forment les Coloristes : c'est de l'habitude de ne jamais envisager la nature qu'avec ses effets de couleur, de rondeur & de lumière directe ou réfléte, que naissent le beau coloris, ou l'intelligence du clair-obscur. C'est de cette pratique du mélange des couleurs, que l'on fait longtemps par approximation, qu'enfin résulte la facilité de faire obéir ce mécanisme inexplicable au sentiment dont nous sommes affectés en voyant la nature. L'art est d'une telle étendue que nul ne peut en embrasser toutes les parties. Tout le temps que l'on donne à l'étude des formes de la nature, en faisant abstraction de sa couleur & de ses effets, est en quelque maniere pris sur celui qui auroit été nécessaire à acquérir la connoissance de ces parties importantes, & à s'en rendre la pratique facile ; & si l'on se livre aux charmes qu'elle expose à ces deux égards, il faut de nécessité relâcher de la sévérité du choix & de l'exactitude des formes. Ajoutons encore une réflexion.

flexion. La nature elle-même semble s'être partagée dans les objets qu'elle a formés. En général lorsqu'elle est la plus belle pour les formes, elle l'est moins pour le coloris. La belle couleur semble n'exister dans tout son lustre que dans les personnes dont l'embonpoint a un peu changé les formes, & au contraire l'élégance & la pureté des contours se rencontrent rarement avec ce brillant que cherchent les Peintres Coloristes.

Il est certain que l'étude des Maîtres de l'école Vénitienne est très-profitable aux Peintres. Elle peut échauffer les génies froids, & former ceux que leur goût naturel entraîne vers la couleur. Elle a ses dangers comme toutes les manières : mais ceux qui auront d'abord étudié les écoles Romaine & Lombarde, seront suffisamment prémunis.

Venise peut encore se glorifier de posséder les plus habiles Peintres qu'il y ait dans toute l'Italie, & tels qu'ils peuvent aller de pair avec les meilleurs qu'on puisse citer dans toute l'Europe. Ceux dont on y voit le plus grand nombre d'ouvrages, sont *Tiépolo* & *Piazzetta*. Le plus beau génie & la couleur la plus agréable, la plus grande facilité & le pinceau le plus flatteur forment le caractère du premier.

98 MERCURE DE FRANCE.

A peu près le même mérite fait celui du second , à l'exception de la couleur qui est moins belle , mais qui est compensée par une manière plus large. Si l'on peut leur reprocher quelques défauts , ainsi qu'il a été remarqué dans l'examen de leurs ouvrages , ils sont bien rachetés par les beautés.

Nous ne devons pas oublier , en parlant des grands Peintres de cette ville , la Demoiselle *Rosalba Carriera* , la gloire de son sexe. Plusieurs Dames s'étoient déjà rendues célèbres dans les arts , mais on peut dire , qu'à l'exception d'*Elisabeth Sirani* , de Bologne , l'admiration qu'on leur accordoit étoit accompagnée de quelque indulgence , & fondée plutôt sur la rareté de leurs succès que sur l'excellence de leurs talens. Privées de la liberté d'étudier la nature nue , comme le font les hommes , on n'est point en droit d'exiger d'elles un savoir aussi étendu dans des arts où cette étude est d'une nécessité indispensable. Mademoiselle Rosalba s'étant attachée aux talens du pastel & de la miniature , les a portés à un si haut degré de mérite , que non seulement les hommes les plus célèbres dans ces genres ne l'ont point surpassée , mais même qu'il en est bien peu qui puissent lui être comparés. L'extrême

correction & la science profonde du dessein n'étant pas aussi absolument essentielles dans ces genres que dans celui de l'Histoire, elle a atteint le but qu'on peut s'y proposer par la beauté de sa couleur. La pureté & la fraîcheur des tons qu'elle a su employer dans son coloris sont admirables, & la belle facilité, aussi bien que la largeur de sa manière, l'ont égalée aux plus grands Maîtres.

*SUITE de l'Ami des Hommes, quatrième
Partie. Réponse aux objections contre le
Mémoire sur les Etats Provinciaux.*

PAR le précis que j'ai donné de ce Mémoire dans le Mercure précédent, on a vu que l'Auteur, prévenu de la bonté de sa cause, l'avoit d'abord exposée simplement avec la confiance de la vérité, qui croit n'avoir qu'à paroître pour dissiper les nuages du préjugé, & les phantômes de la défiance. Mais il est des esprits qu'il faut convaincre; la persuasion n'y peut rien.

Le livre du *Financier Citoyen*, c'est-à-dire, d'un homme qui, versé dans les opérations de Finance, y cherche l'avantage public (car c'est dans ce sens que

peuvent très-bien se concilier ces deux ter-

mes, dont l'Ami des Hommes, regarde l'assemblage comme nouveau dans notre langue), ce Livre, dis-je, attaque le projet proposé dans le Mémoire *sur les Etats Provinciaux*. L'Ami des Hommes s'y croit désigné, parmi ces *Auteurs systématiques*, qui *n'ont vu les choses que d'un côté*. Il a déjà bien prouvé qu'il les a vues sous toutes les faces; mais il revient à son objet.

Il se plaint d'abord que son agresseur ait mis sur la même ligne ceux qui proposent d'établir dans tout le Royaume l'administration des pays d'Etats, & ceux qui veulent qu'on dépouille les pays d'Etats de leurs privilèges; & qu'on les réduise à la condition des autres provinces. « De-
» puis le combat de S. Michel & de Sa-
» tan, il ne se vit jamais, dit-il, des ri-
» vaux moins faits pour être mis en ba-
» lance. »

Le Financier Citoyen, dans le parallèle qu'il fait des deux systèmes, ne parle du bonheur des peuples, dans les pays d'Etats, que comme *d'une apparence de bonheur*. L'Ami des Hommes s'inscrit en faux contre ces termes, & il en appelle au témoignage des peuples. (Il est vrai que les Députés, les Agents, les Notables des pays d'Etats, se louent beaucoup de cette forme d'administration; mais partout le peuple se

OCTOBRE. 1758. ton

plaint, & presque partout ; malheureusement, il a quelque raison de se plaindre.)

Cependant l'Ami des Hommes demande qu'on l'attaque, preuves en main. La véritable façon de raisonner contre le projet des Etats provinciaux, seroit, dit-il, d'exposer à découvert l'administration d'une province d'élection ; de montrer que la taille personnelle est plus équitable, & moins sujette aux non valeurs que la taille réelle ; que les répartitions faites par des élus, sont bien plus sûres que le cadastre ; qu'une province voisine d'un pays d'Etats rapporte plus, & que la perception y coûte moins, &c.

Ce plan d'attaque semble décider lui seul de quel côté seroit l'avantage. Il faut avouer cependant qu'à certains égards, l'Auteur demande l'impossible : par exemple, il sçait bien que, pour comparer les contributions proportionnelles de deux provinces, il faut avoir égard à leurs facultés de toute espece, à la nature du sol, à son étendue, à ses productions, aux moyens d'exportation & de commerce, à la situation de l'une & de l'autre, à la population, &c. & que des combinaisons si compliquées laisseront toujours quelque chose de problématique dans les calculs.

Le Financier Citoyen va plus loin : il

E iij

regarde le projet de mettre toutes les provinces en pays d'élection, comme plus conforme aux principes du gouvernement monarchique. L'Ami des Hommes a déjà fait voir que l'administration qu'il propose, est la plus avantageuse à l'autorité royale : Il s'élève ici avec plus de chaleur encore contre le préjugé qu'il a combattu.

« Il s'enfuit de vos principes, dit-il, à ses adversaires, que depuis que les monarchies existent, ce n'est au fond que la loi du plus fort civilisée ; que les peuples ne songent qu'à éluder ou à restreindre cette loi, & que les Rois ne doivent penser qu'à l'étendre. Quand Dieu refusoit des Rois à son peuple, il prévoyoit dans leurs cours des politiques tels que vous. »

Ici il approfondit la nature de la monarchie, dérivée même du droit de conquête, le plus absolu de tous ; & il conclut que la monarchie, de quelque façon qu'elle se soit établie, est un gouvernement tempéré ; que l'autorité y est mixte & composée de celle du Général d'armée & de celle du Magistrat ; réunis dans la personne du Souverain ; (c'est-à-dire, du glaive & de la balance, de la force & de l'équité.) De ces deux branches, il fait partir tous les rameaux de l'autorité gra-

duée, mais là, il me semble qu'il s'écarte de son objet, & qu'il perd de vue ses principes; lorsqu'il dit de la *féodalité*, qu'elle est la plus admirable police d'Etat.

Qu'entend l'Ami des Hommes par la *féodalité*? C'étoit autrefois la dépendance graduelle, la soumission immédiate des ordres de l'état, subordonnés l'une à l'autre.

Est-ce là ce qu'il nous donne pour la plus admirable police? Pourquoi donc, au lieu de cette police, nous proposer la distribution de l'autorité confiée aux trois ordres de l'état, comme un moyen d'y établir & d'y conserver l'équilibre: rien n'est plus opposé, ce me semble, à la *féodalité*, que cet équilibre de pouvoirs, qui se limitent, qui se contiennent, qui se balancent mutuellement. Il a demandé que le commandement absolu soit confié dans certains cas à la Noblesse. Mais il sçait ce qui s'en est suivi, & que « sous l'administration féo-
dale, la spoliation du Souverain, & le
démembrement de l'Etat devinrent le
crime universel. »

Que tel autre politique ait voulu nous ramener à une constitution de choses exposée par sa nature à de pareils désordres; je le conçois, je sçais qu'il n'est rien que l'esprit de système n'i-

imagine, & que la prévention ne fasse adopter. Mais se peut-il que l'Ami des Hommes se livre à une opinion diamétralement opposée à ses principes, & au plan qu'il vient de tracer lui-même ? Il faut que je ne l'aie pas entendu, & qu'il attache à la féodalité une idée qui n'est pas la mienne.

J'avoue que ce n'est point aux pouvoirs intermédiaires que l'on doit attribuer les démembrements de l'ancien empire François ; mais je pense que le défaut d'équilibre, entre ces pouvoirs, en a été la principale cause, & je conclus, avec l'Ami des Hommes, que les fonctions du Monarque, soit en qualité de Général, soit en qualité de Magistrat, consistent à tenir la balance entre ses préposés, dont il est de droit & de fait, le modérateur & le juge.

J'ai donc bien mal saisi le principe de l'Auteur, puisque même en le combattant, je me trouve d'accord avec lui dans les conséquences.

Reprenons les difficultés qu'il se fait à lui-même pour les résoudre. Il ne dissimule aucun des prétendus inconvéniens des assemblées des Etats par rapport à l'autorité, mais il résulte de ses réponses, que ces inconvéniens sont eux-mêmes autant d'avantages.

tages pour l'autorité légitime ; qu'un Roi juste doit les chérir , & qu'un tyran seul peut les craindre. Il nous peint les Etats de Bretagne présentés au Roi ; d'un côté l'amour & le respect , de l'autre , la douceur , la majesté & la confiance.

C'est en ce moment , poursuit-il , & au milieu de tout cet appareil de tendresse & d'hommage , qu'est présenté le cahier des griefs. La réponse en est donnée six mois après , telle qu'il plaît au Roi de l'accorder ; & les Députés retournent dans leur patrie , raconter aux peuples la bonté paternelle du Monarque. Le Roi connoît ses peuples , le peuple apprend à connoître son Roi ; tout y gagne & rien n'y perd , si ce n'est ce genre d'hommes le plus pernicieux de la terre , à sçavoir ceux qui voudroient entretenir la méfiance dans l'esprit des Princes , & qui tiennent pour principe de leur politique , cette maxime des tyrans , *oderint dum metuant. Qu'ils nous haïssent , pourvu qu'ils nous craignent.*

Cependant on s'attache à la forme des contributions des pays d'Etats , & l'on s'élève contre ce terme de *don gratuit* , appliqué à ce que le maître exige comme droit & comme devoir.

L'Ami des hommes prend dans son

ame & dans le cœur des peuples , les traits véhémens dont il accable les ennemis des pays d'Etats & les déclamateurs contre le *don gratuit*. Mais qu'il me permette une réflexion qui ne porte aucune atteinte à ses sentimens : je les respecte & je les partage. Je reconnois avec lui , qu'il est plus doux pour un peuple fidèle , de contribuer à titre de *don gratuit* , qu'à titre de droit & de devoir , & que ce n'est pas la peine , d'affliger ce peuple dévoué à son Prince , pour ne changer qu'un mot dans la manière de l'imposer. Mais il n'en est pas moins constant que ce mot doit renfermer l'idée de la subvention indispensable d'une partie de l'Etat , aux besoins réels de l'administration générale & de la défense commune ; & que la plus grande marque de confiance qu'un Roi puisse donner à ses peuples , c'est de laisser à leur obéissance , ce caractère honorable d'inclination & de liberté.

A ce propos , la distinction que fait l'Ami des Hommes de l'amour & de la crainte , de la crainte & de la terreur , développe une morale sublime. « Les plus
 » légitimes & les meilleurs des Rois ,
 » commandent à un grand nombre de
 » méchans , qui ne peuvent être contenus
 » que par la terreur. Mais ce sentiment »

» alors , n'a point son principe dans le
 » gouvernement ; il est tout entier dans
 » la conscience du coupable. La juste
 » crainte que doit inspirer l'autorité , est
 » celle qui dérive de l'amour & du respect.
 » Le langage de l'amour pour les bons ,
 » est celui de la crainte pour les mé-
 » chants ; tous l'entendent selon l'écho de
 » leur conscience. *Adam, ubi es ?* fit cacher
 » notre premier pere ; un jour plutôt ,
 » ces mots l'eussent fait accourir. » Quel
 » trait ! Quel rayon de lumiere ! (Ces deux
 » mots m'ont fait tressaillir de surprise &
 » d'admiration.)

De ces principes l'Auteur conclut en
 faveur du *don gratuit* , avec son éloquence
 pathétique : « Cette forme de *don* que
 » vous enviez aux pays d'États , comme
 » privilège , est un droit ineffaçable de
 » tout sujet vis-à-vis de son maître légi-
 » time : oui , nous voulons lui donner ce
 » qu'il nous demande , & lui offrir le
 » reste ». Je le répète , rien n'est plus
 glorieux pour le Souverain , rien n'est
 plus consolant pour le peuple que cette
 façon de contribuer : c'est l'hommage de
 la volonté , c'est le tribut de l'amour
 même , pourvu toutefois qu'on soit
 irrévocablement d'accord sur la valeur des
 termes , & que celui de *gratuit* , ne ren-

ferme pas , comme quelques-uns le prétendent , le droit tacite du refus.

Les privilèges tiennent à la hiérarchie, & l'Ami des Hommes insiste de nouveau sur ce point : mais nous y reviendrons encore , passons aux objections du Fin. Cit.

Celui-ci traite d'estimation imaginaire les calculs des impôts levés sur les pays d'état. L'Ami des Hommes ne lui répond qu'en répétant les calculs qu'il a faits des produits de la Provence , & il ajoute : « ce » n'est pas précisément en ce que je suis persuadé que le Roi retireroit plus de ses Provinces, si on y établissoit les Etats , que je » conseille cet établissement ; c'est après » avoir prouvé que tout ce qui seroit imposé sur les peuples , seroit au profit du » Prince & de l'Etat ; que le peuple seroit » plus heureux , &c. »

Sans renoncer à la distinction des Pays d'Etats & des Provinces du Royaume , l'Ami des Hommes souscrit à l'égalité d'imposition. Mais il fait voir que cette égalité ne peut être constatée & maintenue que par le moyen des assemblées & de l'administration qu'il propose. On lui objecte qu'il y a des abus , il répond qu'il y en a partout ; mais il reprend ces abus par articles.

Privileges de certains Ordres de Citoyens.

Tout est privilege ici-bas , dit l'Ami des Hommes ; & après avoir réduit la prétention de ses adversaires aux termes de la raison & de l'équité ; il répond 1°. que les immunités du Clergé , & son bien être consistent en l'épargne des frais & la dispense des exactions. Qu'au reste cet ordre contribue autant & plus que le reste de la nation. (Si le fait est prouvé , tout est dit.) 2°. Que les privileges de la Noblesse se bornent à une ombre d'exemption sur les tailles. (Il n'est que trop vrai que sa condition à cet égard ne doit pas exciter l'envie. Quant aux décharges que les peuples des Pays d'Etats peuvent accorder à la Noblesse , elles sont légitimes dès qu'elles sont volontaires ; & dans ces sortes de dé-livérations, personne ne peut exiger d'autre formalité que le concours des voix , & la pleine liberté des suffrages.)

Excès dans les dépenses.

L'Auteur les justifie , en faisant voir que les unes sont obligées , & les autres autorisées. Il me semble que ce n'est pas assez. On desireroit ici un mot , qui trancheroit toute difficulté , & seroit la somme totale

des frais d'assemblée, de gratifications, de régie dans les Pays d'Etats, comparée à la somme totale de régie & de levée dans les Provinces d'Electiion, & l'une & l'autre balancées avec la somme des impositions de chaque Province. Mais, au défaut de ce calcul, il termine ainsi la dispute : le Roi ne nous demande que tant : s'il se trouve que l'imposition ordonnée pour y faire face, produise davantage, diminuons l'imposition. Cette réponse est sans réplique, & les deux Auteurs, opposés dans le fait, sont enfin d'accord sur le droit ; sçavoir, qu'il seroit à souhaiter que les Provinces d'Etats fussent régies plus exactement sous la forme qu'elles ont adoptée. Dès lors il n'y a plus de *hors fonds*, & à cet égard toute contestation devient superflue.

Le Fin. Cit. appelle *hors fonds* l'excédent de l'imposition au-delà de la demande, & en supposant que le Roi retînt la moitié de cet excédent pour lui, cela seroit plus avantageux, dit-il, que de le laisser dissiper dans la Province. Point du tout, répond plaisamment l'Ami des Hommes. Les fripons sont nos cousins, & notre tour viendra peut-être d'avoir part au gâteau. Il auroit pu s'en tenir à la même réponse par rapport à l'abus de l'autorité des Officiers Municipaux dans quelques-uns des Pays

d'Etats. Mais quand viendra le tour du peuple ?

Je passe sous silence une excursion violente contre les Financiers, qui prouve ce que personne ne révoque en doute ; savoir, que la fable d'Atalante est l'histoire de l'humanité.

A l'égard de la Ferme & de la levée de certains droits dans les Provinces d'Etats, je ne sçais pourquoi l'Ami des Hommes s'en met en peine. Dans son plan, si je l'ai bien compris, il n'y a que la taille réelle pour les campagnes, & les droits d'entrées pour les villes ; or en affermant ceux-ci, rien n'est plus facile que d'en donner un tarif exact, précis & clair, qui soit dans les mains de tout le monde, & qui, levant toute équivoque, lie les mains à la véxation. Quand je dis, rien n'est plus facile, j'entends sous les yeux d'une administration toujours présente, telle que l'Auteur la suppose lui-même, & qui, sur les premières plaintes, peut s'élever contre les abus. Quant à l'exactitude rigoureuse de la perception, je la crois de toute justice ; c'est dans l'imposition que doivent être la modération & l'indulgence : imposer des droits, les affermer, & demander au Fermier qu'il les modere, ou qu'il les néglige, c'est donner & retenir ; c'est ne pas connoître

tre les hommes. Les péages sont la preuve que personne ne se relâche des droits qui lui sont accordés ; & tel se plaint de la rigueur de la perception des impôts dans ses terres , qui lui-même y exerce tyranniquement le droit exclusif de tuer un sanglier qui ravage les moissons.

A la proposition de réunir toutes les Fermes de l'Artois en une , l'Ami des Hommes répond par des comparaisons dont je ne sens pas la justesse. Il est certain que la multiplicité des Fermiers augmente les frais de régie , & que ces frais sont à la charge de l'Etat. A l'égard de l'injustice , il n'y en a aucune à n'enrichir que dix hommes au lieu de cent , lorsque c'est aux dépens du peuple ; car il ne faut pas se persuader que le profit de dix intéressés suffise à la cupidité de cent.

Le Fin. Cit. croit voir un avantage à prendre à Paris les Fermiers des Provinces. Il a été facile d'en faire sentir l'illusion , & je ne conçois pas comment un homme instruit a pu proposer cette idée. Que chacun demeure *chez soi* , dit l'Ami des Hommes , qu'il y sème , qu'il y recueille ; personne n'aura à se plaindre , si ce n'est le Juif errant. Ne discutons pas cette plaisanterie , l'Auteur sçait bien qu'un François n'est pas étranger en France , & que , de

Province à Province, il n'y a pas de *chez soi* réellement distinct.

Je glisserai sur l'article des Abbayes ; par la raison que je ne puis ni combattre , ni adopter dans toute leur étendue les principes de l'Auteur. J'observerai seulement que je n'entends point ce qu'il veut dire par *une servitude éternelle, résultant du droit de don* , & que je conçois des obligations qui ne sont point une servitude ; que je n'entends pas mieux quel sens il donne à cet axiome , *que plutôt tout l'Etat périsse, que si la main sacrée d'un Souverain signoit la plus petite injustice* : axiome qu'il met en opposition avec celui-ci ; *salus reipublicæ suprema lex esto* : car je regarde cette loi-ci comme le centre des loix, & le point d'appui de la Société ; je crois que l'objet de toute institution politique a dû être le bonheur , & , à plus forte raison , le salut commun ; qu'il n'y a d'injustice que dans la violation du droit , & que le premier droit est celui de la nation entière ; qu'en un mot , l'extrême injustice est de sacrifier le bien public au bien particulier. Ce n'est donc pas la maxime *salus reipublicæ suprema lex esto* , qui persuadera aux Princes que tout ce qui est possible , est permis : elle doit leur apprendre au contraire que tout ce qui est évidemment oppose au bien public , est injuste , &

114 MERCURE DE FRANCE.

c'est là surtout l'injustice qu'ils ne doivent jamais signer.

Le Financier Citoyen a eu le malheur de dire, de quelques-unes des Provinces conquises, que si elles avoient été *travaillées en Finance*, l'esprit François y seroit bien plus généralement répandu ; il faut avouer que cette proposition peut donner prise au ridicule ; mais il faut avouer aussi qu'il est terrible de tomber entre les mains de l'Ami des Hommes. *Travailler en Finance* lui paroît un barbarisme effroyable, & après l'avoir tourné & retourné en tous sens, il n'y trouve que l'idée du brasier de Guatimofen. Mais si le Financier Citoyen n'a entendu par-là que percevoir les droits imposés, suivant la règle établie dans l'intérieur du Royaume, & prescrite par de sages loix, il n'y aura plus d'effrayant que le terme.

A ce propos, me sera-t'il permis de relever à mon tour une expression, qui m'a d'autant plus étonné qu'elle est dans le livre de l'Ami des Hommes. Il est question des privilèges du Clergé & de la Noblesse ; l'Auteur s'élève contre ce principe, que *chacun doit être imposé en raison des biens qu'il possède*. Il veut cependant que les privilèges ne soient point à la charge du peuple, & je pourrois lui demander comment

une exemption d'impôts peut n'être pas à la charge de celui qui paye, pour celui qui ne paye pas : mais venons au mot qui m'a tant surpris. La mise proportionnelle, & autres axiomes modernes des *Hérauts* & des *Saturnales*, sont les délires de l'esprit d'Anarchie. Est-ce bien l'Ami des Hommes qui, dans la prétention d'un peuple libre à l'égalité dans les contributions, croit voir des esclaves qui prennent la place des Maîtres ?

Pour moi, j'avoue que je suis l'un des paraisans, l'un des *Hérauts*, si l'on veut, de l'égalité dans les impôts, sans croire l'être des *Saturnales*. Je respecte la Hiérarchie, mais je ne reconnois qu'un Maître, auquel nous sommes tous directement, immédiatement, exclusivement, également soumis : je regarde les distinctions & les honneurs accordés aux premiers ordres de l'Etat, comme essentiellement liés à la Constitution Monarchique ; mais je tiens que dans un Royaume où tous les ordres sont militaires, & tous réciproquement défenseurs & protégés, les exemptions, les immunités ne sont plus fondées que sur le titre de concession. Telle est mon opinion sur la mise proportionnelle, & je suis bien loin de la regarder comme le délire de l'Anarchie.

L'Ami des Hommes est trop l'ami de la vérité, pour ne pas vouloir que l'on discute ses principes.

Je n'ai pris la liberté d'imiter sa franchise, que dans la confiance où je suis qu'il la croit bonne à imiter ; mais en me refusant à quelques-unes de ses idées, je ne puis m'empêcher de le reconnoître pour un des plus beaux génies, pour un des meilleurs citoyens, & pour un des hommes les plus éloquens de notre siècle.

ORAIISON FUNEBRE de M. le Comte de Gisors, prononcée le 9 Août dans l'Eglise Cathédrale de Metz, par le P. Charles, de la Compagnie de Jesus.

C'est peut être ici la première Oraison funebre où l'éloquence n'ait eu rien à dissimuler : Fléchier lui-même a été obligé d'accuser le malheur des temps & la fatalité des circonstances dans l'éloge du nouveau Macchabée. Le Pere Charles n'a eu, ni dans la vie publique, ni dans la vie privée de son Héros, que des vertus sans éclipse, que des mœurs sans tache, que des intentions pures, que des actions louables à célébrer. Le Panégyriste a parlé le langage de l'Historien ; & la mémoire du Comte de Gisors, tel qu'il est peint dans ce discours, n'est que l'image de sa vie. J'osa

dire plus : sa vie , quoiqué fidèlement re-
 tracée , ne frappera jamais aussi vivement
 la postérité qu'elle nous a frappés nous-
 mêmes. Cet enchaînement de détails qui
 développent un caractère simple , honnête
 & bienfaisant ; cette vertu de tous les ins-
 tans & de toutes les situations , cette unité
 de principes , cette harmonie de conduite ,
 en un mot ce que je ne puis même expri-
 mer en notre Langue , *Æqualitas ac tenor
 vite per omnia constans sibi* , c'est ce que
 nous avons vu & ce que l'Orateur n'a pu
 peindre. Un Philosophe a dit , *Nul homme
 n'est grand aux yeux de son Valet de chambre.*
 C'est surtout dans cet intérieur que le
 Comte de Gisors a été grand , c'est-à-dire
 au dessus des foiblesses & des passions de
 l'humanité , supérieur à son âge par sa
 sagesse , & à son rang par la modestie & la
 simplicité de ses mœurs. Nous l'avons
 perdu , & la seule consolation qui nous
 reste , est d'en rappeler le souvenir dans
 l'amertume de nos regrets. Heureux si les
 pleurs répandus sur sa cendre , si le con-
 cert de louanges qui retentit autour de
 son tombeau , peut inspirer à la jeunesse
 de son état la volonté courageuse d'imiter
 un si beau modèle !

Il mérita dans sa jeunesse l'estime des
 sages & les applaudissemens de la multi-

tude, suivant les paroles que l'Orateur a prises pour texte au *Livre de la Sagesse*, ch. 8, & d'où il tire sa division.

Première Partie. Il mérita l'estime des sages par une jeunesse exempte des défauts de cet âge, & ornée des vertus des âges les plus avancés. « Cette unique & si » estimable portion de sa vie se présente à » nous dans son lustre . . . & nous permet » de publier avec confiance ce qu'il a été, » sans nous réduire à la stérile ressource de » conjecturer ce qu'il promettoit, & de » présager ce qu'il seroit un jour. »

L'Orateur le suit dans toutes les épreuves qu'il a soutenues, & il voit partout une jeunesse docile & appliquée, une jeunesse judicieuse & circonspecte, une jeunesse sage & irréprochable. Il remonte d'abord à la source de tant de vertus. Quel père pour former un fils ! quelle mère pour lui inspirer des sentimens & des mœurs ! L'éloge de l'un & de l'autre est aussi bien placé qu'il est juste. Et quels parens ont eu jamais des droits mieux acquis au partage de la gloire de leur enfant ! L'éducation du Comte de Gisors a été un modèle malheureusement unique. L'Orateur la caractérise en deux mots. Son éducation, dit-il, fut tout à la fois douce & austère. Heureux, ajoute-t-il, les enfans

que des peres assez zélés élèvent pour l'honneur de leur maison , que des peres assez citoyens élèvent pour l'avantage de la patrie , que des peres assez Chrétiens élèvent pour la gloire de la Religion !

Il vient aux épreuves qui ont fait éclore les fruits de cette premiere institution.

Ecueils de la naissance. C'est le malheur de bien des hommes d'être nés dans un rang élevé : ils ne sont pendant toute leur vie que ce que la naissance les a faits. Gisors sçait qu'avec un grand nom , il contracte de grands engagements , & ce ne fera que par ses actions & par ses vertus qu'il sera connoître la distinction de son rang & de sa naissance.

Ecueil du monde. Gisors , en garde contre son cœur , ne forme de liaisons que celles qu'avoue la vertu ; ne connoît de plaisirs que ceux qu'adopte la raison ; ne reçoit de conseils que ceux qu'approuve la sagesse ; ne craint de ridicule que celui d'imiter le vice.

Ecueil de la cour. La candeur , la droiture , la vérité , la vertu s'y montreront avec lui . . en un mot , il fut un exemple à la cour , où c'est beaucoup de n'être pas un scandale.

Ecueil des armes. Le vit-on jamais con-

fondre l'émulation avec l'envie, la rivalité avec la haine. . & si son courage se signala toujours contre les ennemis du Roi & de l'Etat, sa valeur fut-elle jamais obscurcie par des querelles particulières qui font tant de plaies cruelles à la patrie, & qui sont l'opprobre de la raison & de l'humanité ? Il n'eut pas la réputation de les craindre : mais ce qui lui est infiniment plus glorieux, il eut la sagesse de les prévenir.

Ecueil des voyages. Par la décence de sa conduite & par la réserve de ses discours, il a vengé son âge & sa Nation de la frivolité qu'on leur reproche.

Quel empire avoit-il pris sur ses passions ? . Il en eut une, & ce fut la seule ; celle de réunir tous les genres de mérite, & de posséder toutes les vertus.

Digne fils, il fut toujours l'enfant de la consolation, & jamais celui de la douleur. (Son respectable pere a bien pu dire à sa mort, comme un grand Roi à la mort de son épouse : C'est le premier chagrin qu'il m'ait causé !) Gisors est à Copenhague : il apprend la maladie de sa mere ; il part, il passe le Belt à travers des montagnes de glace accumulées ; une petite barque & un nautonnier auquel il inspire son courage, lui suffisent ; & laissant sur le bord les gens de sa suite : « Mes amis, leur dit-il, » il

» il est inutile de vous exposer ; pour moi,
 » l'état de ma mere & la douleur de mon
 » pere me rappellent. » (Je vois sur cette
 barque le cœur de César ; mais animé par
 le sentiment le plus vertueux & le plus
 tendre de la nature.)

Digne époux , sa destinée étoit liée à
 celle de la personne la plus capable d'en
 faire le bonheur & d'en augmenter la
 gloire.

Digne ami , qui connut mieux que lui
 la douce satisfaction de gagner les cœurs ,
 & qui sçut mieux l'art de se les attacher ?

Digne maître , par une douce autorité
 qui n'humilie point la dépendance , il sçut
 se faire respecter , se faire obéir , se faire
 aimer.

Digne citoyen , il s'est dévoué , pres-
 qu'en naissant , au service de sa patrie ; il
 a vécu , & il est mort pour elle.

Un portrait si accompli semble être
 l'ouvrage de l'imagination , & tout en est
 vrai à la lettre. C'est par-là que le jeune
 Gisors a mérité l'estime des sages. *Honorem
 apud seniores.*

Ses talens & ses vertus militaires lui ont
 attiré les applaudissemens de la multitude ,
claritatem ad turbas.

L'Orateur le suit dans ses premières
 campagnes , sous les auspices & sous les

122 MERCURE DE FRANCE.

ordres d'un Général que l'autorité du commandement rend son premier Chef, que les vertus militaires rendent son premier modele, que l'affection paternelle rend son premier guide. . Si le Comte de Gisors trouve partout de grandes leçons, il donne partout de grands exemples. Là, il se plaint de son pere, & à son pere lui-même, de n'avoir pas eu la préférence pour l'attaque & pour le danger. Pourquoi, dit-il les larmes aux yeux (& ce sont les larmes d'Achille), pourquoi faire marcher au combat d'autres Régimens avant celui que j'ai l'honneur de commander ? Ici découvrant la nuit l'armée ennemie à la lueur des feux : Quand les verrons-nous de plus près, demande-t'il avec impatience ? On lui répond que ce sera aux premiers rayons du soleil. Ah ! s'écrie - t'il en levant les yeux au ciel, faites donc, grand Dieu ! que le soleil luisse bientôt ! (C'est la priere de Diomedé dans le vrai point de l'héroïsme.)

Modeste avec dignité, ferme avec douceur, bienfaisant avec délicatesse, ami de l'Officier, compagnon du soldat, il ne sembloit craindre le danger que pour eux, qui ne le craignoient que pour lui.

L'Orateur parcourt rapidement, & avec beaucoup de sagesse, les causes & les évé-

nemens de la guerre présente, où son Héros s'est signalé. Mais on gémit de ne l'y voir qu'à la tête d'un Régiment, & le cœur saigne à tout bon François en jettant les yeux sur l'avenir dont la jeunesse de ce Guerrier n'étoit encore que le présage. Que de talents, que de vertus, que de gloire sous cette tombe ! La perte d'un vaillant homme est facile à réparer. Mais la perte d'un homme accompli est un malheur à jamais déplorable. Je finis par un trait qui est échappé à l'homme éloquent, qui vient de lui rendre ce juste tribut de louanges.

M. le Comte de Gisors, en partant de la cour pour aller se mettre à la tête des Carabiniers : Je crains, dit-il, d'arriver trop tard. Mais s'il y a eu quelque action où les Carabiniers aient donné, je demande ma démission sur le champ. Celui qui les aura conduit mérite de les commander. Hélas ! plutôt au ciel qu'il eût manqué à ce devoir dont il étoit si jaloux. Le vœu superflu que je fais est celui de la France entière, qui compte la mort de ce vertueux jeune homme au nombre des calamités.

Sans prétendre examiner un Discours de la nature de celui-ci avec les yeux de la critique, je ne puis m'empêcher de remar-

F ij

quer un tour d'expression trop usité depuis quelque temps, surtout dans le style oratoire; je parle de cette symétrie de mots qui fait jouer ensemble tous les membres d'une période. Quoique cet excès d'art se laisse appercevoir dans plusieurs endroits de ce Discours, je n'en citerai qu'un exemple.

L'éclat en est *plus* attrayant, dit l'Orateur en parlant de la cour, *parce* qu'il est *plus* éblouissant; les pièges y sont *plus* dangereux, *parce* qu'ils sont *mieux* déguisés; la faveur y est *moins* sûre, *parce* qu'elle est *plus* enviée; la disgrâce *plus* amère, *parce* qu'elle est *plus* remarquable, & si la vertu y est *plus* pure, *parce* qu'elle est *plus* éprouvée, le vice y est *plus* contagieux, *parce* qu'il est *plus* séduisant. C'est là qu'on s'introduit *par* vanité, qu'on se contraint *par* ambition, qu'on n'aime, qu'on ne hait que *par* intérêt; là, qu'on intrigue *avec* art, qu'on supplante *avec* adresse, qu'on séduit, qu'on trompe, qu'on trahit même *avec* tous les dehors de la politesse, du zèle, de la bonne foi, &c. Cet arrangement de paroles peut être brillant au débit; mais il est fatigant à la lecture. Il en est d'un style trop composé comme d'une déclamation trop étudiée; ni l'un ni l'autre n'est dans la vérité: or la vérité est l'ame

OCTOBRE. 1758. 125
de l'éloquence , elle seule persuade & touche , & le pathétique est de tous les genres celui où l'art doit le plus se cacher.

EXTRAIT des recherches sur les moyens de refroidir les liqueurs. L'objet de ces recherches est un des premiers besoins de l'homme , surtout dans les climats du midi. Les peuples de l'Asie , les Chinois , les Indiens , les Persans , les Egyptiens , sont dans l'usage de mettre les liqueurs que l'on veut boire , mais principalement l'eau , dans des vaisseaux faits exprès d'une terre fort poreuse , & de les exposer dans le passage de quelque vent chaud pour les rafraîchir ; souvent même on enveloppe le vase de quelque étoffe qu'on a soin d'humecter de temps en temps. Plus le vent est chaud , dit Chardin , plus l'eau qui y est exposée se rafraîchit , comme au contraire le vent froid l'échauffe. Les Caravanes au lieu des vases de terres , se servent d'outres parfumées que l'on pend sous le ventre des chevaux. Cet usage remonte à l'antiquité la plus reculée.

Les gens qui veulent boire frais & délicieusement , dit ce Voyageur , ne se servent du même vase que cinq ou six jours tout au plus . . . Un quart de l'eau transpire en six

F iij

126 MERCURE DE FRANCE.

heures de temps la première fois , puis moins de jour en jour , jusqu'à ce que les pores se bouchent.

Bernier explique ce phénomène en disant , que le drap mouillé qui enveloppe le vase , arrête au passage les corpuscules de feu , qui sont dans l'air , en même temps qu'elle donne passage aux esprits de nitre , qui causent le froid à peu près comme le verre intercepte l'air & transmet la lumière. Il ajoute qu'on employe le nitre ou le salpêtre au même usage , en remuant le flacon plein de la liqueur que l'on veut rafraîchir dans de l'eau , où l'on a jeté quelques poignées de salpêtre : ce moyen est très-commun dans les Indes. Mais le nitre n'a pas seul la propriété de produire ou d'augmenter le froid.

L'Auteur parcourt à ce sujet les expériences des Physiciens depuis Bacon jusqu'à nous. Boile dans son Histoire du Froid , imprimée en 1665 , regarde le mélange de sel & de neige comme le plus efficace de tous pour produire de la glace. Au lieu du sel , il a observé que le nitre , l'alun , le vitriol , le sel ammoniac , & même le sucre mêlé avec la neige , faisoient aussi de la glace , ce que la neige seule ne peut opérer. Il a essayé les acides tirés des sels neutres , & tous ont produit par leur in-

fusion sur de la neige dont une bouteille étoit remplie , une condensation plus ou moins sensible des vapeurs de l'air sur la bouteille ; le plus grand nombre , jusqu'au degré de la glace. Les mélanges qui hâtoient le plus la fonte de la neige , étoient régulièrement ceux qui en augmentoient le plus le froid.

Boile remarqué , & Bacon l'avoit découvert avant lui , que la glace pilée peut être substituée à la neige & produire le même effet. Mais une expérience qui appartient à Boile , est celle du degré de froid que donne le sel ammoniac dissous dans l'eau. Lorsque le temps est bien disposé , le froid qu'on produit par ce moyen va quelquefois au dessous du terme de la glace.

« Tels sont , dit l'Auteur de ces recherches , les travaux du pere de la physique expérimentale , j'ose dire qu'on n'a presque rien ajouté à ses expériences. »

En effet toutes celles qu'il cite ne nous indiquent aucun nouveau moyen ; mais il y en a de très-curieuses , & la plus surprenante est celle de Farenheit rapportée par Boerhaave. Farenheit , par une infusion d'esprit de nitre sur la glace , fit descendre le thermometre à 40 degrés au dessous de zero , c'est-à-dire 72 degrés au dessous du terme de la glace.

F iv

M. de Réaumur a examiné quels seroient les moyens de faire les glaces à meilleur marché. Nous voulons que les glaces soient en neige. Les sels les plus propres à cet effet sont , dit-il , ceux qui produisent un froid moindre , mais plus durable : il propose donc préférablement au sel marin , les soudes même les plus mauvaises , celles qu'on a pour 2 sols la livre. La cendre de bois neuf , si l'on n'est pas pressé , mais si l'on n'a pas le temps d'attendre , la potasse qui coûte moins que le sel marin , produit un froid de deux degrés plus considérable.

Tous les phénomènes dont cet Ouvrage est une collection , & surtout les expériences de M. Cullen , prouvent que le refroidissement des liqueurs vient de leur évaporation.

Ainsi 1°. « tous liquides en évaporation » sont capables de refroidir les corps de » dessus lesquels ils s'évaporent ; 2°. la » dissolution des sels neutres dans l'eau est » accompagnée d'un refroidissement d'au- » tant plus considérable que la dissolution » est plus prompte ; 3°. tout ce qui est ca- » pable de dissoudre la glace & de se mê- » ler à l'eau qui résulte de la dissolution , » augmente l'énergie de la propriété qu'elle » a de refroidir les corps auxquels elle est

„ appliquée ; 4°. l'application de certains
 „ acides à quelques sels neutres , surtout
 „ au sel ammoniac & aux alkalis volatils ,
 „ cause un froid sensible. De ces différens
 „ moyens , il y en a trois qu'on peut em-
 „ ployer pour rafraîchir les boissons pen-
 „ dant les chaleurs de l'été. Le plus prompt
 „ & le plus efficace est d'entourer de glace
 „ les vases qui les contiennent ; mais
 „ comme on n'est pas toujours à portée
 „ d'avoir de la glace, on peut lui substi-
 „ tuer les sels , surtout le sel ammoniac ,
 „ dont on dissoudra une certaine quantité
 „ dans l'eau , dans laquelle on plongera ces
 „ vaisseaux. La cherté de ce sel fera sans
 „ doute que peu de gens y auront recours ;
 „ en ce cas , l'on pourra s'en tenir à la mé-
 „ thode des Indiens , & pourvu qu'on ait
 „ soin de placer les bouteilles ou les autres
 „ vaisseaux qui contiendront les liqueurs
 „ dans un lieu où il y ait un courant d'air ,
 „ de les envelopper d'un linge qu'on aura
 „ soin de tenir toujours humecté , sans ce-
 „ pendant que l'eau en découle , on se
 „ procurera des boissons assez fraîches
 „ pour tempérer les chaleurs les plus fortes
 „ que nous éprouvions dans ces climats. »

Nota. On se plaint avec raison du peu
 de ménagement avec lequel l'Auteur a

130 MERCURE DE FRANCE.

parlé de quelques Sçavans recommandables, & que devoit respecter plus que personne un Artiste qui n'a ici d'autre mérite que de recueillir ce qu'on a découvert avant lui.

DISCOURS qui a remporté le prix d'Eloquence de l'Académie Françoisé en l'année 1758, par M. Soret, Avocat.

Le sujet proposé étoit, *qu'il n'y a point de paix pour les méchans* : non est pax impiis, Isaïe ch. 57. v. 21.

M. Soret a entrepris de prouver qu'il n'y a point de paix pour les méchans, 1.^o. avec eux-mêmes ; 2.^o. avec les autres. Avec eux-mêmes, parce qu'ils résistent aux idées de rectitude que l'Auteur de la raison a gravées dans tous les esprits, & parce qu'ils se livrent à des passions, dont le propre est de jeter le trouble & l'amertume dans tous les cœurs. Avec les autres, parce qu'ils choquent ces mêmes idées, & qu'ils blessent l'intérêt de ces mêmes passions dans le reste des hommes.

Dans la première partie, il en appelle à tous les scélérats de l'univers : « En est-il un seul qui ne sçache ce qu'il en coûte pour devenir vicieux ? Quelle que soit la trempe du caractère, & son inclination au mal, l'empire du vice ne s'établit pas

» sans résistance. La nature est le premier
 » bourreau qui l'outrage : elle a des droits
 » qu'elle présente vivement à l'esprit ,
 » qu'elle défend avec force contre les éga-
 » remens du cœur. Lors même que les pas-
 » sions triomphent , la raison , en succom-
 » bant , jette un cri qui reclame contre l'u-
 » surpation de ses tirans. Le premier pas
 » vers le crime est un tourment , & de
 » nouveaux excès ne font qu'un accroisse-
 » ment de malheurs «

Il examine ensuite si le vice ne donne pas enfin le repos qu'il promet. Et là il interroge la conscience des impies , des scélérats & des brigands.

» Il est possible aux méchans de s'étonnir ;
 » & non de se convaincre. La léthargie de
 » l'ame n'en est pas le repos. « Il prouve , par
 la morale des anciens , que la nature étoit plus forte que la superstition elle-même.

On peut lui opposer » que les idées des
 » devoirs moraux , que les remords insé-
 » parables de la transgression des Loix sont
 » les fruits de l'éducation. « Il répond que
 » si ce sont des préjugés , ce sont les pré-
 » jugés de l'univers ; « (ni la difficulté ,
 ni la solution ne me paroît présentée dans toute sa force.)

Il passe au trouble des passions & aux tourmens qu'elles causent. » Le bonheur

F vj

132 MERCURE DE FRANCE.

» consiste dans le repos , & les méchans le
 » cherchent dans l'agitation ; il n'y a donc
 » point de bonheur pour eux... Le vice est
 » la maladie de l'ame : dans cet état de fer-
 » mentation & de violence , elle essaye de
 » toutes les situations , sans en trouver une
 » seule où elle puisse se fixer & se reposer...
 » Pour bien peindre , dit-il , la situation
 » des méchans , il faudroit l'être. » (Il me
 semble au contraire qu'il faut ne l'être
 pas.) (1)

Il pose pour principe dans la seconde
 partie , » qu'à quelque excès de pervers-
 » tité qu'on soit parvenu , on ne s'en
 » croit pas moins digne d'égards & de res-
 » pect. Les fléaux du genre humain , dit-
 » il , n'en veulent pas être le rebut... Il
 » faut donc que les méchans soient conti-
 » nuellement occupés du soin pénible
 » d'envelopper leurs ames pour en cacher
 » la noirceur. « N'y a-t'il pas ici une es-
 pece de contradiction ? Celui qui se croit
 digne de respect , croit-il avoir besoin d'en-
 velopper son ame ? Il est plus vrai de dire
 que les méchans ont , au fond de leur ame ,
 un tribunal qui les condamne.

L'Auteur le reconnoît lui-même. « S'ils
 » sont jugés & condamnés , dit-il , au tri-
 » bunal de leur propre raison , comment

(1) C'est une question que je prends la liberté de pro-
 poser à résoudre.

» échapperont-ils aux regards sévères d'un
 » Public , qui n'a nul intérêt de justifier
 » leurs désordres , ou de les dissimuler ? »

» Ce cri (de la censure) plus fort que
 » la voix de l'adulation , franchit même
 » les barrières qui défendent les Grands
 » contre les approches de la vérité. Il hu-
 » milie les Conquérans à la tête de leurs
 » armées victorieuses , parce qu'il est bien
 » plus aisé d'enlever aux hommes leur pos-
 » session que leurs suffrages ; & que l'em-
 » pire des nations n'est pas celui des cœurs.

» Mais quand les méchans auroient ce
 » courage insolent , qui se croit au-dessus
 » de l'honneur , & qui est assez indigne de
 » l'estime publique pour la mépriser...
 » pourront-ils se promettre des jours se-
 » reins ? Non , sans doute. L'amour-pro-
 » pre , destructif du bonheur public , est
 » nécessairement repoussé par l'amour-pro-
 » pre des particuliers intéressés à se défendre... Ils s'affoiblissent de tous les coups
 » qu'ils portent , semblables à la foudre qui
 » se consume & s'éteint par éclats. » S'il
 m'est permis de le dire , cette image obs-
 curcit l'idée , au lieu de la rendre sensible,
 La faiblesse des méchans ne vient point de
 l'épuisement de leurs forces ; mais de la
 réunion des forces opposées.

M. Soret s'adresse enfin aux oppresseurs

134 MERCURE DE FRANCE.

de la Société, & leur présente l'effrayant tableau des vengeances du Ciel & de la terre, appesanties sur Jesabel, Athalie, Joas & Catilina. Qu'il me soit permis de témoigner la surprise que cet assemblage m'a causée.

Le suffrage de l'Académie Françoisse semble devoir imposer silence à la critique ; mais observons, pour la gloire de l'Académie elle-même, qu'elle prétend couronner un ouvrage estimable, & non pas un ouvrage parfait ; & il est d'autant plus utile d'en relever les défauts, que l'exemple peut en être plus contagieux, vu l'autorité que leur donne le prix accordé à l'ouvrage.

Celui-ci donc me semble ne développer de son sujet que la partie la moins importante. Je m'explique :

L'Académie, en proposant de rendre cette vérité sensible, *il n'y a point de paix pour les méchants*, ne demandoit pas que l'on prît la peine de prouver qu'il n'y a point de paix pour les assassins & les incendiaires, pour les Cartouches & les Nérons : c'est de l'éloquence perdue. Les tyrans, les scélérats, qui foulent aux pieds toutes les loix de la Société & de la nature, qui s'engraissent de rapine, & qui se baignent dans le sang ; ces fléaux de l'humain-

nité sont des méchans , & les plus détestables sans doute. Mais il est de toute évidence que ces méchans ne sçauroient vivre en paix. Le point essentiel étoit de faire voir qu'il n'y a point de paix pour une classe de méchans, plus souvent impunis, & plus tranquilles en apparence, pour ces méchans que la Société tolere & nourrit dans son sein, pour le calomniateur, pour l'envieux, pour l'ami perfide, pour l'amant séducteur, pour le Juge corrompu, pour le pere dénaturé, pour le dépositaire infidèle, pour l'homme qui, sans être armé du poignard ou du poison, sacrifie en secret à sa cupidité, à son ambition, à son ressentiment, à lui-même enfin, tout ce que les hommes se doivent mutuellement, & tout ce qu'ils doivent à la Société. C'étoit en pénétrant dans le cabinet du tuteur enrichi de la dépouille du pupile, dans le lit du corrupteur effréné, dans la retraite du calomniateur hypocrite, dans la conscience du méchant livré à ses réflexions, à ses craintes, à ses remords, que l'on eût trouvé des tableaux à peindre. Quel état, par exemple, que celui de l'homme de Cour qui vient de noircir ou rendre suspect un concurrent vertueux, & qui est perdu lui-même si la vérité perçee ! Quel état que celui de l'exacteur tyrannique,

136 MERCURE DE FRANCE.

dont le supplice est préparé , si le cri du peuple est entendu !

Voilà , je crois , quels étoient les méchans que désignoit l'Académie , & dont elle vouloit qu'on mît au grand jour l'agitation & les tortures secrètes , en levant le rideau qui semble annoncer le sommeil de la conscience , & le silence des remords.

Ce qui frappe tous les yeux , ne laisse rien de neuf à dire : ce n'est qu'en approfondissant la nature , en remontant des effets aux causes , en se pénétrant de son objet , conçu dans toute son étendue , qu'on s'élève au-dessus de soi-même & des autres , qu'on s'éclaire & qu'on les instruit.

L'Ode qui a remporté le prix de Poésie , au volume prochain.

PRINCIPES discutés pour faciliter l'intelligence des Livres Prophétiques , & spécialement des Pseaumes , relativement à la langue originale. *A Paris* , chez P. G. Simon , rue de la Harpe , à l'*Hercule* , & chez Herissant , rue Neuve-Notre-Dame. Les quatre premiers volumes de ce bel Ouvrage ont paru en 1755 ; mais son importance exige que j'en donne une idée complète. Je me propose donc de commencer par ces premiers volumes dans les Extraits que j'en ferai. Je crois pouvoir annoncer

qu'on sera surpris de la clarté que ce travail immense de M. l'Abbé de Vilefroï, & des sçavans Religieux qui le secondent, a répandu sur les Ecrits des Prophetes.

HISTOIRE de la vie de Jules César, suivie d'une Dissertation sur la Liberté, où l'on montre les avantages du Gouvernement Monarchique sur le Republicain ; dédiée à Madame la Marquise de Pompadour, par M. de Bury, 2 vol. in-12. (*l'Extrait au Mercure prochain.*)

LA NOBLESSE telle qu'elle doit être, ou Moyen de l'employer utilement pour elle-même, & pour la patrie. *A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez Augustin-Martin Lottin, l'aîné, rue S. Jacques, près S. Yves, au Coq.*

MÉMOIRE sur l'utilité, la nature & l'exportation du Charbon Minéral, par M. de Tilly. *A Paris, chez le même.*

TRAITÉ des corps solides, & des fluides du corps humain ; ou Examen du mouvement des liqueurs animales dans leurs vaisseaux, par M. Malouin, Docteur en la Faculté de Médecine de l'Université de Caën. Nouvelle Edition, augmentée d'un Traité des Langues vivantes dans les Sciences.

138 MERCURE DE FRANCE.
particulièrement de la Françoisé en Médecine. *A Paris*, chez la veuve de *Ch. Maur. d'Houry*, rue de la Vieille Bouclerie.

L'Extrait du Traité des Langues vivantes , &c. dans l'un des volumes suivans.

MERCURE de *Vittorio Siri*, contenant l'Histoire Générale de l'Europe, depuis 1640 jusqu'en 1655, traduit de l'Italien, par *M. Requier*, tome onzieme. *A Paris*, chez *Durand*, rue du Foin, 1758. vol. in-12.

L'HISTOIRE d'Hercule le Thébain, tirée de différens Auteurs, à laquelle on a joint la Description des Tableaux qu'elle peut fournir. Par l'Auteur des Tableaux tirés d'Homere & de Virgile, avec des Observations sur le Costume, &c. 1 vol in 8°. *A Paris*, chez *Tillard*, quai des Augustins, 1758.

Je rendrai compte de cet Ouvrage dans le Mercure de Novembre.

TABLE alphabétique des Dictionnaires, en toutes sortes de Langues, & sur toutes sortes de Sciences & d'Arts. Brochure in-12 de 90 pages. *A Paris*, chez *Chaubert*, quai des Augustins, & *Hérissant*, rue Notre-Dame, 1758.

OCTOBRE. 1758. 139

Chez les mêmes Libraires se vend la
Dissertation sur les Bibliothèques avec
une Table alphabétique, tant des Ouvra-
ges publiés sous le titre de *Bibliothèques*,
que des Catalogues imprimés de plusieurs
cabinets de France & des pays étrangers.
Brochure in-12.

MICHAELIS *Maieri Canisena intellectu-
les de Phanice Redivivo*, ou Chançons in-
tellectuelles sur la résurrection du Phénix,
par Michel Maier, &c. traduites en Fran-
çois sur l'original Latin, par M. L. E. M.
vol. in-12. A Paris, chez Debure, l'aîné,
quai des Augustins, 1758. Le prix est de
3 liv. relié.

*Je donnerai dans la suite une idée de cet
Ouvrage singulier.*

SYSTÈME de la splendeur des Empires
en forme de spectacle. *Salus populi suprema
lex esto.* Cic. de Log. lib. 3. A Amsterdam,
chez Arkstée & Merkus, in-12, 1758.

LE GUIDE du Voyageur, ou Dialogues
en François & en Latin, à l'usage des
Militaires & des personnes qui voyagent
dans les pays étrangers, avec un Vocabu-
laire des mots les plus usités, soit pour les
besoins de la vie, soit pour la conversa-

140 MERCURE DE FRANCE.

tion. On y a ajouté le nom des Villes les plus célèbres de l'Europe, leur distance de Paris, & l'indication de ce qu'il y a de plus curieux. *A Paris*, chez *Guillyn*, quai des Augustins, in-12. 1753.

L'OPTICIEN ou Lettre de M. l'Abbé de la Ville-Saint-Bon, à M. l'Abbé de * * *, sur les Myopes ou vues courtes, & les louches. Brochure in-12 de 20 pages. *A Paris*, chez *Vincent*, rue S. Severin, & chez l'Auteur, rue de la Verrerie, vis-à-vis celle des Billettes, chez M. de Graville.

L'ART d'enseigner à lire, &c. *A Pont à Mousson*, chez *Martin Thierry*. Brochure in-12.

DISSERTATION sur l'utilité & la nécessité du Rudiment François, à l'usage des deux sexes, &c.

OBSERVATIONS sur une nouvelle construction de Pendule très-commode, & bien plus solide que toutes celles qui ont paru jusqu'ici. Par le sieur Ridrot, fils, Maître Horloger, à Paris.

LETTRE du Prince de Prasse mourant, au Roi son frere, 1758. Se trouve à Paris, chez *Giffart*, rue S. Jacques.

OCTOBRE. 1758. 141

QUESTIONS catékétiques, ou isagogiques & préparatoires aux vérités du Catéchisme. *A Paris*, chez *Boudet*, rue S. Jacques.

EPHRAÏM justifié. Mémoire historique & raisonné sur l'état passé, présent & futur des finances de Saxe, avec le parallèle de l'économie Prussienne & de l'économie Saxonne, &c. *A Erlang*, 1758, & se trouve à *Paris*, chez *Giffart*.

DELPHINIE. *A Paris*, chez *Cuissart*, quai de Gèvres, 1758.

DISSERTATION en forme de Lettre, sur l'effet des Topiques dans les maladies internes, & particulièrement sur celui du sieur Arnoult contre l'apoplexie, &c. *A Paris*, chez la veuve *Delormel*, rue du Poin, 1758.

HISTOIRE des Mathématiques, dans laquelle on rend compte de leur progrès, depuis leur origine jusqu'à nos jours, où l'on expose le tableau & le développement des principales découvertes, les contestations qu'elles ont fait naître, & les principaux traits de la vie des Mathématiciens les plus célèbres; par M. Montucla, de

142 MERCURE DE FRANCE.

l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Prusse, 2 vol. in-4°. avec Planches. *A Paris*, chez Jombert, Imprimeur-Libraire, rue Dauphine. Prix 27 liv. brochés, & 30 liv. reliés.

Je donnerai le plutôt qu'il me sera possible l'extrait de cet excellent Ouvrage.

ELÉMENTS de l'Architecture Navale, ou Traité Pratique de la Construction des Vaisseaux; par M. Duhamel-du Monceau, de l'Académie Royale des Sciences, de la Société Royale de Londres, Honoraire de la Société d'Edimbourg, & de l'Académie de Marine. Seconde édition, revue & augmentée par l'Auteur, 1 vol. in-4°. avec des Planches en taille-douce. Prix 15 liv. relié. Chez le même Libraire.

HYPERMNESTRE, Tragédie, vue & jugée par un Suisse, à la première représentation, à laquelle on a joint une comparaison de cette Tragédie avec plusieurs qui ont paru sur le même sujet. Broch. in-12 de 56 pp. Chez le même Libraire.

DISSERTATION sur l'effet de la Lumière dans les ombres, relativement à la Peinture; avec une Planche gravée en taille-douce. Par M. C****. Broch. in-12 de 32 pp. Chez le même Libraire.

ARTICLE III.

SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

GRAMMAIRE.

PROSPECTUS d'une Nouvelle Méthode d'enseigner le Latin ; par M. l'Abbé Légeron.

IL n'y a que trois voies pour apprendre les Langues, qui sont l'usage, la composition & la lecture des bons Auteurs. La première de ces voies est sans doute la meilleure & la plus facile, puisqu'elle est celle que la nature inspire : mais il est presque impossible de la mettre en pratique pour le Latin, n'y ayant plus personne qui puisse parler purement cette Langue, ou qui veuille s'assujettir à parler habituellement une Langue qui lui est étrangère. M. le Fevre, de Saumur, & M. Pluche, ont clairement démontré l'abus de composer dans une Langue inconnue.

Il ne nous reste donc qu'un seul moyen pour apprendre le Latin, qui est la lecture

des bons Auteurs. C'est ce que l'Université de Paris a reconnu dans ses Statuts. Mais comment lire les Auteurs ? Faut-il faire la construction , & rendre raison des regles. Voilà sur quoi roule toute la difficulté. Quoique M. Pluche ait suffisamment prouvé que cette prétendue construction est une destruction du Latin , je donnerai les réflexions que j'ai faites sur cet usage. Les Langues étant pour exprimer les pensées , les choses doivent être entendues de la façon qu'elles sont dites : par conséquent , comme l'ordre des mots dans le discours doit suivre celui des idées ; l'ordre des idées dans la lecture doit suivre celui des mots de cette sorte ; *Darium vicit Alexander*. Il faut d'abord se représenter Darius , ensuite l'action de vaincre , & enfin Alexandre. Cette façon d'entendre le Latin est sans doute la meilleure , puisqu'elle est celle des Romains , qui ne connoissoient pas plus d'inversion dans leur Langue , que nous n'en connoissons dans la nôtre ; puisqu'ils apprennent le Latin par usage , comme nous apprenons le François ; ce qu'ils n'auroient pu faire s'ils y avoient connu une inversion : car , outre la compagnie de ceux qui parloient bien , il auroit encore fallu des Maîtres pour instruire de cette inversion. D'ailleurs , il auroit été bien difficile

cile pour eux d'être toujours obligé de se représenter les choses différemment qu'elles sont dites. Si l'on objecte que les idées, représentées par la construction du Latin, ne sont pas selon le génie, ou plutôt selon la forme de la Langue Françoisé, on aura raison : car il faut entendre chaque Langue selon le tour qui lui est propre. Un exemple nous en convaincra. Si un Anglois, pour entendre notre Langue, en rengeoit les mots selon le tour de la sienne, il diroit : *J'ai vu des bien taillées, allées ; j'ai bu de bon blanc vin.* Tout François connoît le ridicule de ce renversement ; celui du Latin n'est pas moins insupportable ; car on ne doit point avoir besoin de déranger un discours déjà clair pour l'entendre. On objecte qu'il arrive souvent qu'on sçait la signification de chaque mot d'une phrase, sans en pouvoir comprendre le sens, faute de pouvoir faire la construction. Bien loin que cette objection favorise l'usage de faire le renversement du Latin, elle est une preuve qu'il faut s'accoutumer à entendre le Latin, comme il se trouve dans les Auteurs ; parce que l'homme qui écrit bien, est sensé donner à ses idées l'ordre le plus avantageux. La Langue Latine n'étant pas toujours astreinte à la même marche, comme les Langues mo-

dernes , lorsqu'on change d'Auteurs , on trouve une nouvelle marche ; ce qui coûte de nouvelles peines. Ainsi se passent plusieurs années , & à la fin on n'est guère plus avancé , si l'on ne travaille à rectifier son oreille : car pour entendre les Auteurs , lorsqu'on a appris le Latin par le moyen de la construction , il faut se représenter les objets selon le tour du François , ce qui ne se fait pas sans peine , & ce qui altère infailliblement la beauté de l'original. On prend plaisir à lire , ou entendre lire les livres François , mais peu de personnes s'amuse à entendre lire la bonne latinité , parce qu'on ne peut en suivre la marche sans beaucoup de réflexion , & une grande contention d'esprit , étant obligé de prendre les choses différemment qu'elles sont données. Si au contraire on apprenoit le Latin par usage , c'est-à-dire , par la lecture des Auteurs , sans faire d'inversion ; aussi-tôt qu'on auroit lu ou entendu lire une phrase Latine , on l'entendrait sans réflexion. Les discours les plus éloquens feroient le plus de plaisir ; comme il arrivoit à la populace de Rome , qui marquoit , par ses acclamations , sa joie , lorsque Cicéron s'étoit appliqué à faire un discours plus fleuri qu'à son ordinaire : ce qui a fait dire à cet Orateur qu'il ne croyoit pas qu'on pût être

homme , & ne pas entendre le Latin.

Il reste à examiner s'il faut apprendre les déclinaisons , les conjugaisons & les regles, avant que de lire les Auteurs. L'expérience de toutes les nations prouve qu'on peut se passer de ce fastidieux amas de préceptes. En quelque pays que ce soit on apprend à parler sans regles. Les Grammairés n'y sont employées que pour la perfection des Langues , & non pour le commencement. Pour nous convaincre que la lecture des Auteurs peut apprendre le Latin sans regles , faisons réflexion comment nous avons appris le François. Chacun sçait qu'il ne l'a pas commencé par regles. L'usage seul nous a introduits à la connoissance de notre Langue, le même usage doit nous introduire à la connoissance du Latin : car la langue Latine ne renferme pas plus de difficultés que la langue François. On distingue dans l'une & l'autre les huit parties du discours ; les différens nombres , genres , cas , temps , modes , degrés de comparaison , &c. Il est des personnes qui croient que la Langue François n'a point de cas , & que par conséquent elle est plus aisée à apprendre sans regles que la Langue de Rome : mais mal à propos croient-ils que les noms François n'ont point de cas : car comme , pour exprimer en Latin l'animal raisonnable , l'on

G ij

dit, selon qu'il est employé dans la phrase, *homo*, *hominis*, *homini*, *hominem*, &c. de même en François l'on dit, l'homme, de l'homme, à l'homme, & homme, &c. Il est vrai que les déclinaisons Françaises diffèrent des Latines, en ce qu'en François on met au commencement du nom ce que les Latins mettent à la fin, c'est-à-dire, que les noms François, au lieu de changer de terminaisons, changent de commencement, par le moyen des articles que l'on place devant. On pourroit objecter que ce qu'on appelle *casus* en latin est un changement de terminaison, & non de commencement : qu'importe le nom, pourvu que les mots se trouvent équivalens ; la connoissance de ces articles n'est pas moins nécessaire pour la langue Française, que la connoissance des différentes terminaisons des noms Latins ; car il seroit aussi ridicule de dire Louis, de Roi France, que de dire *Ludovicus*, *Regis Gallia*. L'usage apprend aussi facilement toutes les déclinaisons latines, qu'il apprend les articles définis, indéfinis, partitifs, &c. & les pluriels en aux, als, ails, &c.

Si d'un côté la langue Latine a quelque chose de plus difficile que la langue Française, comme sont les degrés de comparaison ; les conjugaisons Françaises en reven-

che sont bien plus difficiles que les conjugaisons Latines. On n'ajoute en Latin aux trois temps naturels, que l'imparfait & le plusqueparfait ; mais en François on y en ajoute huit. Il y a bien des personnes qui parlent très-bien notre langue, sans avoir jamais étudié, dans des Grammaires, ces différens temps ; la pratique seule les leur a mieux appris que n'auroient pu faire les regles. Il en sera de même du Latin, si on l'apprend par usage, on ne dira pas plus, *Deus bona, heri cenabo, cras cenavi, amo Dei, Petrus Joanni salutavit*, qu'on dit Dieu bonne, je souperai hier, je soupai demain, j'aime de Dieu, Pierre a salué à Jean ; l'oreille seule sera un guide infaillible pour les deux Langues.

Je sçais les objections triviales qu'on fait pour soutenir la méthode ordinaire. Apprendre une Langue sans regles, c'est l'apprendre par routine ; langage qui s'oublie d'abord. Pour faire un bon édifice, il faut jeter de bons fondemens ; par conséquent, pour bien sçavoir une Langue, il faut bien en étudier les principes ; à l'exemple des Romains, qui avoient un très-grand soin de donner à leurs enfans des Grammaires, tant pour la langue Latine que pour la Grecque. Voilà ce qui fait illusion, & ce qui rend tant d'études infruc-

neufes. En quelque pays que l'homme naisse , commence-t'il à parler par principes ? la Langue qu'il apprend s'oublie-t'elle ? Il est vrai que , pour faire un bon édifice , il faut jeter de bons fondemens ; mais il faut , auparavant que de commencer à bâtir , avoir fait une bonne provision de matériaux , & connoître l'usage qu'on en doit faire. Si l'on veut donc suivre exactement cette comparaison , on doit d'abord connoître quantité de mots , & leur signification propre , avant que de lire les Grammaires ; c'est ce qu'elles supposent , car leurs regles finissent souvent en disant : Selon le sens , selon l'oreille , qui seule peut être juge dans ces sortes d'occasions.

Quant à l'exemple des Romains , tant s'en faut qu'il favorise la coutume qu'on a d'embrouiller l'esprit des commençans par des regles de pure logique ; que tout au contraire il est une preuve évidente qu'il faut commencer à apprendre le Latin sans principes , comme ils faisoient : car quand commençoient-ils à étudier les Grammaires de leur Langue ? ce ne pouvoit être que lorsqu'ils parloient & entendoient le Latin. Ils ne pouvoient les étudier que par le moyen des livres écrits en Latin , ce qui suppose qu'ils pouvoient déjà lire , & en-

tendoient ce qu'ils lisoient. Ils observoient la même méthode pour la langue d'Athènes : ils mettoient auprès de leurs enfans des esclaves Grecs de nation , qui , sans être chargés de rien apprendre à ces enfans , devenoient de très-bons maîtres pour eux. Si nous voulons donc imiter les Romains , il faut entendre & parler Latin premièrement , & ensuite étudier les règles pour se perfectionner. Voilà le vrai chemin d'apprendre une Langue , tout autre est trompeur. Ceci est bon , direz-vous , pour les Langues vivantes , nous pouvons les apprendre naturellement , sans règles , parce que nous trouvons autant de Maîtres que de personnes à qui nous adressons la parole ; mais il n'en est pas de même des Langues mortes , on ne peut plus faire la conversation avec les morts. Les Auteurs ne sont point à la vérité muets , ils parlent très-bien : mais ils sont sourds , on ne peut point leur adresser la parole ni leur faire de questions , ce qui oblige d'avoir recours aux règles pour les entendre. Voilà ce que l'on fait , & c'est ce qu'il ne faudroit point faire. Si les Auteurs qu'on lit sont sourds , le Maître qui les fait lire ne doit pas l'être. Les Ecoliers peuvent lui adresser la parole , & il doit répondre & faire remarquer la significa-

sion des mots, en employant, s'il est nécessaire, les signes, ou d'autres termes équivalens plus connus. En un mot, le Maître qui enseigne le Latin, doit imiter, autant qu'il peut, un Romain. Avec ce secours, on doit apprendre le Latin en lisant les livres, comme si on entendoit parler de vive-voix ceux qui les ont composés : car enfin que manque-t'il à ceux qui veulent étudier cette Langue ? ils ont de beaux discours en toutes sortes de genres, & des personnes pour les leur faire entendre ; il n'y avoit rien de plus à Rome du temps d'Auguste. Si Cicéron vivoit encore, & qu'il voulût enseigner le Latin à quelqu'un, il ne prendroit, sans doute, pas d'autre tour que celui qu'il avoit fait prendre à son fils pour la Langue d'Athenes.

M. l'Abbé Legeron a eu l'honneur de présenter ce *Prospéctus* à M. l'Evêque de Limoge, Précepteur de Monseigneur le Duc de Bourgogne. Ce Prélat respectable a eu la bonté de le lire, & il a permis à l'Auteur de dire qu'il trouvoit cette méthode très-bonne, & que c'étoit celle qu'il observoit pour Monseigneur le Duc de Bourgogne.

M E D E C I N E.

LETTRE à l'Auteur du Mercure.

Vous avez inséré, Monsieur, dans votre dernier Mercure, pag. 172, une lettre écrite de Blaye, le 22 du mois de Novembre dernier, signée Devilliers; on vous a prié de la rendre publique, à dessein sans doute, d'implorer le secours des Maîtres dans l'art de guérir, pour une maladie assez extraordinaire. Comme la date de cette lettre est déjà surannée (1), il y a apparence, ou que le malade est guéri, ou qu'il a désespéré de sa guérison; quoi qu'il en soit, je vous prie de faire passer à M. Devilliers, par la voie du Mercure, les conjectures suivantes; mais avant que de les hasarder, je répète le cas en deux mots.

Dans le mois de Mai 1757, à cinq heures du matin, la partie gauche du visage devint enflée depuis l'œil jusqu'au menton, & la moitié des deux levres du même côté; depuis ce temps-là, l'en-

(1) Ce n'est pas ma faute, si elle a paru si tard.

154 MERCURE DE FRANCE.

flure erre ou se promene , selon les termes du malade , sur toutes les parties du visage , sans jamais revenir deux fois de suite dans le même endroit ; elle commence le matin & disparoît le soir , elle est dans tous les temps sans douleur : cette enflure commence par un picotement à la partie où survient l'accident , & le gonflement s'élève jusqu'à l'épaisseur des deux pouces , comme il paroît par les termes de la lettre.

Ces gonflemens périodiques , si souvent & si long-temps répétés , ont leur principe dans les solides. Les liquides n'y sont intéressés qu'autant que leur distribution est gênée par l'irrégularité des fibres qui forment le vice local.

Ce vice local dépend du tissu cellulaire ; les vaisseaux de la lymphe n'y sont compris que d'une manière passive , de même que ceux du sang : si le gonflement provenoit d'un engorgement des uns ou des autres , il ne se dissiperoit pas si aisément ; d'ailleurs , s'il provenoit des vaisseaux sanguins , il paroîtroit à la partie gonflée quelque marque de phlogose , où il y auroit quelque sensibilité ; ce qui n'a jamais lieu.

Le tissu cellulaire pêche par le ressort de ses fibres : elles n'ont pas assez de

ton , leur élasticité ne se soutient pas dans le visage d'une manière égale : les muscles de cette partie n'ont pas de point d'appui qui soit ferme , le tissu cellulaire est comme le ciment qui unit les fibres les unes aux autres , & qui en soutient la densité : il prend sa principale force des muscles ; pour peu que ceux-ci déclinent de leur proportion naturelle , le tissu cellulaire se relâche dans la même proportion.

Les liquides , qui sont contenus dans le tissu cellulaire , ne circulent pas comme ceux des vaisseaux : ils passent de cellule en cellule par infiltration & par une pente comme passive ; pour peu que les fibres de ce tissu soient relâchées en quelque partie , il s'y forme des congestions des liquides & des engorgemens , qui se communiquent de cellule en cellule , gênent la circulation & forment un gonflement , une tumeur qui fait des progrès , jusqu'à ce que ceux-ci soient bornés par quelque résistance supérieure à l'action qui les produit.

Les résistances qui s'opposent aux progrès de ces tumeurs , sont formées par le corps des muscles , par les tendons , par les cartilages , &c. qui se trouvent au visage de distance en distance. Ces gonfle-

mens doivent prendre différentes formes, selon les résistances qui les bornent & qui en forment, pour ainsi dire, le diamètre.

Ces accidens ont toujours lieu le matin, parce que des corps qui tendent au relâchement, sont plus relâchés pendant le repos : c'est ce qui arrive au tissu cellulaire où se forment les engorgemens.

Ces engorgemens se dissipent bien-tôt pendant le jour, parce que les fibres relâchées par le sommeil, sont ranimées par la veille, par l'exercice, par l'action des muscles, de la langue, des mâchoires, du cou, par l'action de l'esprit, & par l'énergie des mouvemens du corps qui répondent à son action.

Le gonflement ne revient pas deux fois de suite au même endroit ; c'est parce que les efforts qui s'étoient faits la veille à l'endroit du vice local, tant par les matieres, qui en séjournant avoient irrité les fibres, que par la nature qui avoit sollicité leur élasticité, pour dissiper & disperser les liquides qui formoient la tumeur, ont augmenté pour un temps le ressort des membranes cellulaires qui étoient affectées, mais qui, reprenant ensuite leur ton ordinaire, redeviennent sujettes aux mêmes accidens.

Si ces gonflemens avoient leur principales causes dans les liquides, il ne s'en feroit pas des délitescences si souvent réitérées & si parfaites ; il en auroit resté des marques dans quelques parties : d'ailleurs, ces matieres étrangères, supposons-les pour un instant, étant si souvent resorbées dans les liquides, en auroient dérangé le tissu ou produit la cacochimie ; ce qui paroît ne pas avoir lieu, puisque le malade jouit d'ailleurs d'une bonne santé.

On ne peut pas assigner la cause du défaut d'élasticité du tissu cellulaire dans le visage du malade ; il n'a pas donné dans sa lettre, des notions suffisantes pour se décider sur cet objet ; d'ailleurs, il peut survenir des dérangemens dans chaque partie du corps, dont on ne sçauroit assigner de cause sensible ; il suffit, pour les guérir, d'en connoître la nature.

Le Traité des affections vaporeuses du Sexe, que je viens de lire, m'a fourni l'idée de ces réflexions ; la nature du vrai mécanisme, est tellement dévoilée dans cet ouvrage, qu'on ne peut, d'après les principes qu'il éclaircit, que s'appercevoir de ce qui trouble les fonctions de nos corps & des accidens qui s'ensuivent. Les Médecins qui sont à portée du malade, trouveront dans la lecture de ce Trai-

158 MERCURE DE FRANCE.
té, des ressources pour le délivrer de ses
accidens & pour en prévenir le retour.

J'ai l'honneur d'être, &c.

DELEAU.

A Paris, ce 6 Septembre 1758.

SÉANCE PUBLIQUE

*De l'Académie des Sciences, Belles-Lettres
& Arts d'Amiens.*

CETTE Séance tenue le 25 Août 1758,
a été ouverte par M. Petyft, qui a fait un
Discours sur l'Utilité & le danger des lec-
tures.

M. Baron, Secrétaire perpétuel, a fait
l'éloge de M. le Boulanger, Académicien
honoraire, & de M. l'Abbé d'Hangeft,
Académicien résident, morts pendant le
cours de cette année.

M. d'Esmery a lu un Discours physique
pour prouver que nous naissons ce que
nous devons être.

M. le Blanc-des Meillarts a lu des Ob-
servations économiques sur le chanvre.

M. l'Abbé du Quef a lu une Dissertation
sur les bonnes & mauvaises qualités attri-
buées aux Picards.

Le Prix de l'Ecole de Botanique, donné

OCTOBRE. 1758. 159

par M. d'Esmeray , Professeur , a été remporté concurremment par MM. Canis & du Meïge. L'Eleve qui en a le plus approché est M. Loque.

L'Académie n'ayant reçu sur les sujets proposés pour les prix , qu'un petit nombre de Pieces qui n'en ont point paru remplir ses vues , annonce que pour les Prix de l'année 1759 , qui sont deux Médailles d'or , valans chacune 300 liv. elle propose les sujets suivans : *Les moyens de naviger dans les mers du Nord avec les mêmes avantages que les autres peuples voisins , & par là d'y augmenter le commerce.*

Combien une saine critique contribue au progrès des talens , & combien la satire y est contraire.

Les Ouvrages ne seront reçus que jusqu'au premier Juin exclusivement ; ils seront affranchis de port , & adressés à M. Baron , Secrétaire perpétuel de l'Académie à Amiens.



ASSEMBLÉE PUBLIQUE

De l'Académie des Belles-Lettres de Montauban.

LE 25 Août, l'Académie a célébré la Fête de S. Louis, selon son usage. Elle a assisté le matin à une Messe suivie de l'*Exandus* pour le Roi, & au Panégyrique du Saint prononcé par le R. P. Martin, Carme; & elle a tenu, après-midi, une Assemblée publique dans la salle de l'Hôtel-de-Ville.

M. de Scorbiac-de Lustrac, Directeur de quartier, a ouvert la séance par un Discours où, après avoir montré les divers avantages qu'on retire de l'étude des belles-Lettres, il a prouvé qu'on a tort de leur imputer les écarts qu'on reproche quelquefois à ceux qui les cultivent.

M. de Saint-Hubert a lu ensuite des Vers où, en servant d'interprete aux Dames, il a demandé à l'Académie un Ouvrage qui puisse particulièrement les intéresser dans une Assemblée publique.

M. l'Abbé Bellet a lu des Observations sur Boileau, où il s'est attaché à découvrir & à montrer le degré de sentiment que ce Poëte a mis dans ses différens Ouvrages.

Cette lecture a été suivie de celle d'un Discours en vers , où M. Bernoy a fait sentir la différence qu'il y a entre la critique & la raillerie ; & combien il importe aux Auteurs d'employer par préférence dans leurs écrits les beautés simples & naturelles.

M. Carrere, fils, a continué la lecture de son Ouvrage sur *l'union de l'esprit des Lettres avec l'esprit du Gouvernement* ; il a prouvé dans le plus grand détail que les connoissances les plus nécessaires à l'homme d'Etat sont renfermées dans les trésors de la Littérature.

M. Bernoy a lu encore une pièce de Vers ayant pour titre , *Avis aux Dames*. Il les a invitées à profiter des ressources que les Lettres offrent à tout le monde.

M. l'Abbé de Verthamont a lu un Discours , où il a montré que les Lettres ont de quoi nourrir & satisfaire la curiosité qui est si naturelle à l'homme.

M. de Saint-Hubert , pour venger la rime du reproche qu'on lui fait d'être difficile & assujettissante , a lu une pièce de Vers , où n'employant à dessein que la même rime , il a prouvé qu'il ne lui en coûte rien de la trouver , & que chez lui elle est toujours d'accord avec la raison.

162 MERCURE DE FRANCE.

La séance a été terminée par la lecture du Programme suivant.

M. l'Evêque de Montauban ayant destiné la somme de deux cens cinquante livres, pour donner un prix de pareille valeur à celui qui, au jugement de l'Académie des Belles-Lettres de cette Ville, se trouvera avoir fait le meilleur Discours sur un sujet relatif à quelque point de morale tiré des Livres saints, l'Académie distribuera ce Prix le 25 Août prochain, fête de S. Louis, Roi de France.

Le sujet de ce Discours sera pour l'année 1759, *Combien un esprit trop subtil ressemble à un esprit faux*, conformément à ces paroles de l'Ecriture sainte : *Neque plus sapias quàm necesse est, ne obstupescas.* Eccl. vii, 17.

L'Académie avertit les Orateurs de s'attacher à bien prendre le sens du sujet qui leur est proposé, d'éviter le ton de déclamateur, de ne point s'écarter de leur plan, & d'en remplir toutes les parties avec justesse & avec précision.

Les Discours ne seront tout au plus que de demi-heure, & finiront toujours par une courte prière à Jésus-Christ.

On n'en recevra aucun qui n'ait une approbation signée de deux Docteurs en Théologie.

OCTOBRE. 1758. 163

Les Auteurs ne mettront point leurs noms à leurs Ouvrages , mais seulement une marque ou paraphe, avec un passage de l'Ecriture sainte ou d'un Pere de l'Eglise, qu'on écrira aussi sur le registre du Secrétaire de l'Académie.

L'Académie a un Prix réservé qu'elle destine à une Ode ou à un Poëme dont le sujet sera pour l'année 1759, *Le luxe fut la premiere cause de la décadence de Rome.*

Il y aura ainsi deux Prix à distribuer, l'année 1759, un Prix d'éloquence & un Prix de poésie.

Les Auteurs feront remettre leurs Ouvrages pendant tout le mois de Mai prochain , entre les mains de M. de Bernoy , Secrétaire perpétuel de l'Académie , en sa maison rue Montmurat , ou en son absence , à M. l'Abbé Bellet , en sa maison rue Cour-de-Toulouse.

Le Prix ne sera délivré à aucun qu'il ne se nomme , & qu'il ne se présente en personne , ou par procureur , pour le recevoir & pour signer le Discours.

Les Auteurs sont priés d'adresser à M. le Secrétaire trois copies bien lisibles de leurs Ouvrages , & d'affranchir les paquets qui seront envoyés par la poste. Sans ces deux conditions les Ouvrages ne seront point admis au concours.

164 MERCURE DE FRANCE.

Le Prix de cette année a été adjugé au Discours qui a pour sentence , *Quia super pauca fuisti fidelis, super multa te constituam.*
S. Matth. ch. 25.

M. Desclairons , Ingénieur du Roi , à Calais , s'est déclaré l'Auteur de ce Discours.



ARTICLE IV.

BEAUX-ARTS.

ARTS AGRÉABLES.

DESSEIN, &c.

RÉPONSE de M. l'Abbé Pernetti à
*une Lettre anonyme qui lui est adressée
dans le second volume du Mercure du
mois d'Avril de cette année.*

O n croiroit , Monsieur , au ton affirmatif de votre lettre , que vous êtes effectivement instruit sur tout ce que vous dites , & l'on se tromperoit. Comment se peut-il que vous fussiez à Lyon , lors de l'établissement dont vous parlez & que vous ne soyez pas mieux informé de ses objets , de sa forme , de sa dénomination , même des noms de ses fondateurs , qui sont aussi défigurés dans votre liste que leurs qualités & leur état ? Je vous prie , Monsieur , de trouver bon , puisque vous

vous adressez à moi , que je fasse connoître la vérité pour empêcher le public de tomber dans des erreurs où il semble qu'on cherche à le jeter.

Il y a plus de dix ans qu'il s'étoit formé dans cette ville , chez M. Nonotte , une Ecole de dessein que M. l'Abbé de la Croix , Obéancier de Saint Just , encourageoit par des prix qu'il y distribuoit à ses frais ; les succès dont elle fut suivie , firent sentir combien seroit utile un établissement plus étendu , dont l'objet embrasseroit tous les arts nécessaires à la perfection des Ouvriers & Artisans dans tous les genres. Le même M. l'Abbé de la Croix , se donna des soins pour réunir un certain nombre d'amateurs & en former une Société qui pût fournir aux jeunes gens du peuple les moyens d'acquérir *gratis* , les principes généraux de la Géométrie pratique , de l'Architecture , du Dessein , des Mécaniques &c. Ce plan fut concerté & arrêté chez une personne aussi distinguée par la place qu'elle occupoit alors à Lyon , que par un penchant décidé pour tout ce qui pouvoit être avantageux au public : cette Ecole en a déjà ressenti les effets. On demanda la protection de M. le Duc de Villeroi , Gouverneur de Lyon , qui voulut bien l'accorder dans les termes les plus flatteurs.

M. le Marquis de Marigny, promet de même la sienne; enfin les Magistrats, tous les Ordres de la ville applaudirent, & plusieurs Artistes d'un mérite connu, dont le désintéressement mérite bien d'être rendu public, s'engagerent à donner leurs soins, *gratuits*, dans cette nouvelle Ecole; l'ouverture s'en fit dans les premiers jours de 1757, par la partie du Dessin, parce qu'elle se trouva prête la première.

M. Frontier, Peintre du Roi, adjoinct à Professeur, dans son Académie de Peinture & Sculpture; M. Nonotte, aussi Peintre du Roi, dans la même Académie, membre de la Société Royale de cette ville, & M. Perrache, Sculpteur, membre de la même Société Royale & de l'Académie de Florence, voulurent bien se charger de diriger, chacun à leur tour, de mois en mois, le travail des Eleves. Peu de temps après, M. de Gournay, Architecte & Mathématicien, Eleve & Adjoinct des Ecoles de M. de Trudaine, commença les leçons de la Géométrie pratique. On vit aussitôt les Menuisiers, Charpentiers, Maçons, Tailleurs de pierre, &c, accourir avec tant d'empressement, que l'appartement se trouvant trop resserré, on eut recours à M. le Prévôt des Marchands, qui en accorda un proportionné à la mul-

itude des Eleves. Les progrès de la partie du Dessin n'ayant pas été moins rapides, la Société fut obligée de nommer, pour aide à MM Frontier, Nonotte & Perrache, M. Vilione. Cette Société nommera de même d'autres Professeurs, Adjoints, Aides, &c. dans chaque genre, autant qu'elle jugera à propos, & fera tous les changemens qu'elle croira convenables, à mesure que ce plan acquerra l'étendue que l'on se propose de lui donner dans la suite.

Voilà, Monsieur, les véritables vues & l'état actuel de l'établissement dont vous parlez. Ses fondateurs assurés des protections qui leur sont nécessaires, n'en recherchent aucune autre, & ne connoissent point d'autres supérieurs que ceux auxquels ils ont communiqué leur projet général: l'amour du bien public, le goût des arts, l'indépendance & l'égalité ont été le fondement de l'établissement; la générosité des amateurs & l'habileté des Artistes le soutiennent. Ils craignent si fort la distinction des rangs entr'eux, qu'ils n'ont pas même voulu s'élire un chef pour les présider. On pourroit appeler leur établissement, l'Ecole des Arts, s'ils vouloient lui donner un nom; mais sans prétendre à aucun titre, ils veulent seulement faire du bien; trop contents pourvu, qu'ils réussissent.

sent ! En évitant de les nommer dans mon ouvrage, je me suis conformé à leurs intentions. Ils sont si connus qu'ils n'y perdent rien, & la reconnoissance de leurs Concitoyens les flatte plus que les louanges : j'ai cru cependant ne pouvoir me dispenser de parler de celui qui a donné lieu à cet établissement & de nommer les Artistes par la nécessité de sçavoir à qui s'adresser quand on a besoin de leurs leçons ; mais sans prétendre décider de la supériorité de leurs talens auxquels personne ne rend plus de justice que moi, je dois encore vous avertir, Monsieur, que cette Société désavoue formellement tous les articles insérés à son sujet jusqu'à présent, dans les livres & écrits périodiques, de même que tout ce qu'on pourroit y insérer à l'avenir, bien décidée à n'y faire aucune réponse.

Lorsque vous aurez des avis à me donner, que ce soit, Monsieur, je vous en conjure, avec un peu plus de connoissance de cause, afin que je puisse en profiter. Je suis très-parfaitement, Monsieur, &c.

L'Abbé PERNETTI.

G R A V U R E.

*LES Ruines de Balbec , autrement dit Hé-
liopolis, dans la Cœlosyrie. Londres, 1757.*

L'ACCUEIL favorable que le public a fait aux Ruines de Palmyre, publiées en 1754, a été pour les Auteurs, une invitation à en donner la continuation; c'est ce qu'ils viennent d'exécuter, en publiant avec la relation du voyage en Cœlosyrie, les Ruines de Balbec, anciennement appelées Héliopolis, ou ville du Soleil, pour servir de second volume à celles de Palmyre.

Cet ouvrage qui est très-bien traité, contient 46 planches, grand in-folio. Pour la satisfaction des curieux de tous les pays, les Editeurs Anglois ont fait imprimer en françois, la relation du voyage, ainsi que les explications des figures qui en représentent les vues & la magnifique architecture de cette célèbre ville.

On trouvera des exemplaires de cet ouvrage, chez *Bondet*, Imprimeur du Roi, rue Saint Jacques, au prix de 96 liv. en feuilles.

ARTS UTILES.

PHARMACIE.

LETTRE à l'Auteur du Mercure.

JE vous prie, Monsieur, d'insérer dans le prochain Mercure, la lettre que j'ai l'honneur de vous adresser; tout ce qui tend à la conservation de la santé & de la vie des hommes, ne peut être trop soigneusement discuté.

A mon arrivée dans cette ville, j'ai lu dans le Mercure de mai de cette année, une observation sur les effets mortels de la poudre d'Ailhaut, dont j'ai été extrêmement frappé. J'en fais usage depuis quinze ans, ainsi que Monsieur de Chabrié, & quantité d'officiers du corps, je vous avouerai même, que nous n'avions jamais soupçonné jusqu'ici qu'elle pût être nuisible, encore moins intéresser la conscience, comme l'a scavamment démontré M. Thiery; j'avois même la stupidité de croire que je lui devois la vie & la santé dont je jouis; j'avois poussé la superstition jusqu'à m'imaginer qu'il n'y avoit point de

H ij

remède plus efficace pour détruire les obstructions & mauvais levains, qui sont la cause première de toutes les maladies. Ce que je lui ai vu opérer sous mes yeux, seroit encore à me confirmer dans mon erreur ; mais aujourd'hui mes yeux, que la prévention avoit entièrement couverts, commencent à s'ouvrir à la lumière. Il ne me reste qu'un petit scrupule que j'espère que M. Thiery achèvera bientôt de dissiper ; c'est dans la vue de m'instruire que je propose mes doutes, & non dans le dessein de réfuter. Convierdroit-il à un Militaire, qui n'a point de principes & qui n'a que le sentiment pour guide, d'oser entrer en lice avec un Docteur-Régent de la faculté de Paris.

Si l'amour de la vérité, si l'envie de préserver ses concitoyens d'une erreur que l'on croit nuisible, est le seul motif qui détermine M. Thiery, à rendre publique la relation publiée dans le Mercure, de la mort de M. Bocanne, on doit convenir que son dessein est bien louable ; mais on peut errer avec les plus saines intentions ; & M. Thiery me saura, sans doute gré, de lui exposer mes doutes.

Il me semble que les conséquences qu'il a tirées des qualités malfaisantes des poudres par l'inspection des parties viciées,

gangrénées du cadavre dont on a fait l'ouverture, ne sont pas entièrement justes.

Je suis trop persuadé de la probité de M. Thiery, pour révoquer en doute qu'il a cru de bonne foi que le dessèchement des parties intérieures, que la friabilité & la noirceur du foie & du poulmon étoient une suite des qualités corrosives de ce remède; mais s'il eût voulu faire attention que nombre de personnes, qui n'en ont jamais usé, ont péri du même mal, que l'appauvrissement du sang ou sa coagulation peut seule, sans aucun secours étranger, produire cet effet, il ne se seroit pas pressé de prononcer l'arrêt qui en proscriit l'usage.

Supposons que M. Thiery est appelé par un malade attaqué d'un mal de tête, d'une débilité d'estomac, même si l'on veut, de la fièvre; il prescrit à ce malade des remèdes, la fistule survient, il en meurt: donc ce sont les remèdes de M. Thiery, qui ont occasionné la fistule, donc, &c. Cette façon d'argumenter seroit-elle adoptée par M. Thiery? Tirons des conséquences.

L'ouverture du cadavre démontre qu'il est mort, les parties gangrénées: : donc ce sont les poudres qui ont opéré ce mal.

H iij

174 MERCURE DE FRANCE.

Or, selon M. Thiery, les parties ne se gangrennent-elles jamais par un vice naturel ? Mais ces poudres que M. Thiery suppose produire des effets si funestes, sont le remede ordinaire de quantité de gens qui s'en louent, qu'elles ont tirés des portes du trépas. Ces gens-là sont-ils donc, ainsi que Mitridate, familiarisés avec le poison ? Mais au moins faut-il convenir que quand ils en ont fait les premiers essais, quand elles ont opéré les premiers effets, ils ne l'étoient point encore : quelle cause favorable les a préservés d'un caustique aussi mordant ? comment se peut-il que depuis quinze ans que j'en fais usage, que j'en ai pris plus de trois cens prises, pour une maladie que j'eus en 1746, dont on trouvera le détail dans une de mes Lettres, insérée dans le Livre de M. Ailhaut, imprimée en 1748, comment, dis-je, se peut-il, en ayant pris assez consécutivement, & dans l'année 1746 près de deux cens prises, que je ne sois pas entièrement calciné ? C'est un phénomène qui mériterait bien d'être expliqué.

Comment se peut-il que le Pere Félix, Augustin de la Place des Victoires, qui, depuis plus de vingt ans, fait usage de ce remede, existe encore ?

Pour en constater la malignité, il seroit

essentiel de l'anatomiser, & je suis persuadé qu'il se prêteroit pour le bien de l'humanité à cette petite opération, qui ne pourroit tourner qu'à l'avantage du Public; je suis d'ailleurs convaincu que M. Thiery présideroit volontiers à cette dissection.

Au reste, M. Thiery qui a pris la peine d'analyser ces poudres, devoit bien nous instruire si c'est un poison vif ou lent qui en fait la base, ou qui y domine; nous apprendre s'il est des fibres assez fortes, des intestins assez cuirassés pour résister seulement pendant le cours d'un siècle à leur effet malfaisant? Il est cependant à présumer qu'il le considère comme un poison lent, puisque, selon lui, M. Bocanne en fait usage depuis douze ans. Cette assertion venant d'un homme d'honneur, me rassure, sans quoi je me serois cru un peu complice de la mort de ce bon Prêtre.

Au mois de Septembre 1756, je reçus une Lettre de lui, par laquelle il me prioit de l'instruire, si la Lettre écrite de Metz en 1747, imprimée dans le Livre de M. Ailhaud en 1748, étoit réellement de moi; que plusieurs personnes l'assuroient que toutes ces Lettres étoient controuvées & fabriquées par l'Auteur, pour donner cours à son remède.

Il me faisoit ensuite un petit détail de sa maladie , rebelle jusqu'alors aux remèdes qu'on lui avoit administrés : je ne m'en rappelle pas entièrement le détail ; mais il me souvient qu'il se plaignoit d'un grand feu dans les intestins , & me marquoit qu'il paroïssoit par intervalle sur sa peau de petites taches noires , ou livides : il finissoit par me demander , si je lui conseillois d'user du remède de M. Ailhaud.

Je n'en soupçonnois pas dans ce tems-là les funestes effets que M. Thiery a pris tant de peine à démontrer ; j'ignorois que le conseil que j'allois donner intéresseroit ma conscience ; je comptois que l'expérience heureuse que j'en avois faite moi-même , & les guérisons surprenantes que j'avois vu opérer sous mes yeux sur quantité de personnes , suffisoient pour m'autoriser à les lui conseiller : je le fis , ce dont j'espère le pardon de la Faculté pour avoir osé usurper ses droits ; mais l'aveu authentique que je fais de ma faute doit me donner quelque droit sur son indulgence.

Depuis ce temps , je n'avois plus entendu parler de M. Bocanne , jusqu'au moment où la relation de sa mort , & des circonstances dont M. Thiery fait l'examen , est tombée entre mes mains ; le cas est déli-

car, & si je m'en rapporte à l'Observateur, je me trouve coupable de l'homicide d'un homme que je n'ai jamais vu ni connu ; ce qui peut me rassurer, c'est que je n'ai péché en tout ceci que par ignorance & par prévention.

De quoi s'avisoit aussi M. Bocanne, de s'adresser à moi. Pourquoi ne faisoit-il pas appeler M. Thiery ? il est probable qu'il l'eût tout de suite tiré d'affaire.

L'on peut conclure de tout ceci que si les poudres de M. Ailhaut, ne sont point un poison, elles doivent l'être, par les raisonnemens sçavans que M. Thiery a fait pour le prouver ; la nouvelle analyse qu'il nous promet, & qui, suivant sa lettre doit avoir été perfectionnée ce printemps, au moment fixe, où les simples sont dans toute leur force, achevera de convaincre les plus incrédules. Je suis cependant surpris qu'il n'ait pas découvert, dès la première décomposition que le sublimé corrosif étoit la base de cette poudre, comme l'assura de bonne foi, l'année dernière, à un Colonel du corps, un docteur Médecin de Besançon.

Il ne me reste plus qu'à prier M. Thiery, de donner ses conseils salutaires, pour prévenir des suites funestes d'un remède aussi dangereux, ceux qui antérieurement à sa

H v

178 MERCURE DE FRANCE.

ſçavante , diſſertation ont eu l'imprudence de ſ'y livrer ; la bonne ſanté , dont je jouis me raffure à peine , je tremble pour les ſuites dont il menace , & je commence à être diſpoſé à conclure des mauvais effets de cette poudre maudite , par les guériſons ſurprenantes qu'elle opere contradictoirement aux aphoriſmes admis par la faculté ; je tremble qu'il n'y ait de la diablerie là-deſſous ; je vais conſulter quelque Théologien pour ſçavoir ſ'il n'y auroit pas un peu de pacte pour produire toutes ces merveilles.

Eſt-il poſſible qu'un homme que j'ai toujours regardé comme un honnête homme & plein d'humanité , qui même dans ſa dernière lettre , que j'ai reçue à Weſel , en date du 21 avril dernier , m'offre de m'envoyer *gratis* , de ſes poudres , pour des ſoldats & des pauvres qui n'ont pas le moyen de ſe procurer ce remède ; eſt-il poſſible , diſ - je , que ſon objet ſoit de détruire l'humanité ? cela doit-il paroître probable ? Cette façon de penſer , noble & généreuſe n'eſt-elle que pour ſéduire & voiler le deſſein odieux d'empoifonner ſon monde , en épaiſſiſſant la langue . & conduire au tombeau avec les entrailles calcinées ?

Les guériſons que j'ai vu opérer ſur un

OCTOBRE. 1758. 179

nombre infini de personnes attaquées, les unes de maladies aiguës, les autres de chroniques, ne sont-elles donc que fantastiques? Seroit-ce encore une illusion que celle d'un soldat, dont le bataillon a été témoin dans le mois dernier, qui par le moyen de huit prises de ces poudres, a été guéri tout en faisant route, d'une pleurésie, point-de-côté, fluxion de poitrine, & crachement de sang, accompagnés de fièvre ardente? Je m'y perds. Il faut convenir que si M. Ailhaut n'est pas un bon Médecin, il doit être regardé comme un grand magicien.

Au reste, le certificat de M. le Curé, est moins une preuve du venin caustique & mortel des poudres, que de la foi aveugle qu'il a, ainsi que moi, aux rares connoissances & à l'exacte probité de M. Thiery. J'ai l'honneur d'être, &c.

Russy, Lieut. Colon. du Corps royal de l'Artillerie, Bataillon de Chabrie.

A Valenciennes, ce 10 Juillet 1758.

Nota. Je ne dois pas dissimuler que j'ai reçu presque en même temps (non pas d'un Médecin comme je l'avois dans l'idée); mais d'un Apothicaire de Limoux appelé Rouch, une lettre dans laquelle il se déclare contre l'usage de la poudre de M. Ailhaut,

H vj

avec autant de chaleur, que M. de Ruffi en met à louer ce remède. Cette poudre n'est autre chose, selon M. Rouch, que la tithymale séchée & mise en poudre; il observe que la tithymale est âcre, corrosive, ulcé-rative, qu'elle excite des vomissemens & des cours de ventre, & que c'est-là purement l'effet que produit la poudre d'Ailhaut; qu'un grand nombre de personnes ayant péri par l'usage d'un purgatif si violent, M. Ailhaut prit le parti de le tempérer en exposant la tithymale pulvérisée à un petit feu qui lui donne la couleur brune, & en y mêlant un tiers du meilleur chocolat. « Je n'ajouterai pas, dit-il, que
 » j'ai vu expirer presque subitement dans
 » mes bras des malades, qui dans le cours
 » de leurs maladies ayant été persuadés d'a-
 » voir recours à cette poudre, & l'ayant
 » prise à l'insçu des Médecins, ont été les
 » tristes victimes de leur crédulité. Ainsi
 » on ne sçauroit trop rejeter un remède
 » qui mérite plutôt le nom de poison. »

C'est au Public à se décider entre ces témoignages. Le mercure prend dès ce moment à ce sujet le parti du silence : s'il falloit tenir registre de tous les morts & de toutes les guérisons qu'on attribue à tel & à tel remède, les Journaux n'y suffiroient pas.

ARTICLE V. SPECTACLES.

O P E R A.

LE 10 de ce mois, on remit à ce Théâtre *les Surprises de l'Amour*, Ballet dont la musique est de M. Rameau, & les paroles de l'Ovide de notre siècle. Le succès de l'acte d'*Adonis* & de celui d'*Anacréon* étoit décidé dès la nouveauté : de ces deux actes ingénieux, on sçait que l'un roule sur une alternative semblable à la situation d'*Héraclius*.

Devine, si tu peux, & choisis, si tu l'oses :

Mais dans un sujet aussi galant que celui d'*Héraclius* est terrible : l'autre présente en action cette Ode d'*Anacréon*, que la Fontaine a imitée, & qu'on a mise depuis en chanson.

J'étois dans mon lit tranquille, &c.

Je ne connois rien dans le genre gracieux de mieux fait que la scène d'*Anacréon* & de l'*Amour*.

182 MERCURE DE FRANCE.

Deux tableaux aussi riants ne peuvent cesser de plaire , & le succès en est d'autant mieux mérité , que la musique semble le disputer en coloris à la poésie.

L'acte de *la Lyre enchantée* avoit paru foible auprès des deux autres ; M. Rameau l'a enrichi d'un morceau d'harmonie qui peint l'enchantement de la Lyre , & qui me semble digne de la jeunesse de son Auteur. Il y a joint aussi des airs de danse , sur lesquels les Muses & les Syrenes se disputent le prix. Mesdemoiselles Lany & Puvigné , l'une dans le léger , l'autre dans le gracieux , balancent le suffrage d'Apollon , qui les couronne l'une & l'autre.

COMEDIE FRANÇOISE.

Extrait de la Tragédie d'Hypermnestre.

EGYPTUS , après avoir banni *Danaüs* son frere du trône d'Egypte , & de l'Egypte même , l'a poursuivi jusques sur le trône d'Argos , parce qu'il a refusé de donner ses filles aux fils de son persécuteur. Voilà donc la haine & la vengeance de *Danaüs* bien fondées. Forcé , pour obtenir la paix , de consentir à cette alliance , il exige de ses filles que la nuit de leurs nœces elles assas-

OCTOBRE. 1758. 183
finent leurs époux. Toutes ont promis d'obéir ; il ne reste plus qu'*Hypermnestre*, la tendre épouse de *Lincée*.

Danaüs vient la trouver au sortir de l'Autel, & lui ordonne le même crime ; mais, pour en adoucir l'horreur, il suppose qu'un Oracle lui a prédit qu'il périroit lui-même de la main d'un de ses gendres. Sa vertueuse fille traite cet Oracle de fourbe & d'imposteur ; quoi qu'il ait prédit, elle répond de *Lincée*.

Il est sûr de son cœur, l'avenir est à lui.

Le fond de cette scène semble usé, mais les détails la rendent neuve ; elle est bien écrite, bien dialoguée, & Mademoiselle Clairon y est sublime. *Danaüs*, irrité des refus d'*Hypermnestre*, sort, en lui disant : Tu as mon secret ; mais tremble, j'ai les yeux sur toi, & tu te perds, si tu me trahis.

Allons, dit-elle dans un Monologue, hazardons tout pour sauver *Lincée*.

Si je tarde un moment, c'est moi qui l'assassine.

Au milieu de la nuit, *Lincée*, inquiet de ne pas voir paroître son épouse, frappé du silence qui regne dans le Palais, & surpris qu'on arrête ses pas, soupçonne quelque complot : il craint sur-tout qu'on ne lui enlève *Hypermnestre*. Il apprend tout-à-coup la mort de ses frères, assassinés par

184 **MERCURE DE FRANCE.**

les sœurs de sa femme. Ce récit a paru d'un détail trop étudié : c'est là qu'un beau désordre est un effet de l'art. Voyez Corneille dans *Cinna*, comme il peint à grandes touches les horreurs des proscriptions : il ne dit pas quel a été le geste ou le langage des pros crits, en recevant le coup mortel : chaque partie du tableau n'a qu'un vers ; l'imagination fait le reste.

Les uns assassinés dans les places publiques,
Les autres dans le sein de leurs Dieux domestiques ;

Le méchant par le prix au crime encouragé,
Le mari par sa femme en son lit égorgé,
Le fils tout dégoûtant du meurtre de son père,
Et sa tête à la main demandant son salaire.

Je sens mieux que personne combien il est difficile d'imiter de si beaux modèles ; mais il est bon de les suivre , même de loin ; & cet exemple fait du moins sentir que des images grandes & fortes par elles-mêmes , doivent être présentées en masse : les détailler , c'est les affoiblir.

Lincée, saisi d'horreur , & ne respirant que la vengeance , voit approcher son épouse , tenant une lampe d'une main , & un poignard de l'autre : cette lampe est ennoblie par la situation , & plus encore par le jeu de l'Actrice. *Hypermetestre* errante ,

cherche *Lincée*. Est ce pour m'assassiner , dit-il ? Frappe : voilà mon cœur. A cette voix le fer lui tombe de la main. Elle embrasse *Lincée* , & lui dit : je viens te sauver ; *Danaüs* veut ta mort ; j'ai tout promis pour flatter sa fureur ; éloignes-toi. *Lincée* veut venger ses freres ; il veut se baigner dans le sang de *Danaüs*. La situation d'*Hypermnestre* devient affreuse.

Je ne me connois plus. Quoi ! craindre en ma misere

Le pere pour l'époux & l'époux pour le pere !
Je meurs , si tu péris par un pere inhumain ;
Mais je renonce à toi , s'il périr par ta main :
Si tu ne pars.

Elle se jette à ses pieds , & cette action , toute simple , est rendue avec une noblesse & un pathétique admirable.

Lincée se résout enfin à s'éloigner. Mais s'il est découvert ; si on l'arrête !... A cette image *Hypermnestre* se trouble & s'égare : elle croit voir tout ce qu'elle craint. Il faut l'avouer cependant , son délire n'est point amené , & je le crois au moins superflu. Pourquoi forcer la nature dans un moment où elle est si belle ?

Danaüs trouve *Hypermnestre* évanouie : il commence à croire que le crime est consommé. Elle ouvre les yeux , elle voit le

tyran qui lui demande s'il est obéi, si *Lincée* est mort. Ici le mouvement, l'expression de Mademoiselle Clairon ne peut se peindre. *Hypermnestre* répond à son pere par ces mots entre-coupés :

Je me suis séparée... avez-vous pu vouloir?...
J'ai perdu mon époux : je suis au désespoir.

Danaüs n'en demande pas davantage : il se retire, en disant :

Allons voir ma victime.

L'Auteur a pu remarquer que la fin de cet acte laissoit le spectateur assez froid ; il seroit facile, je crois, de la rendre plus vive. Il a voulu éviter le mensonge formel. Je pense qu'il falloit le risquer. Le tyran eût applaudi au crime de sa fille, & l'on eût vu *Hypermnestre*, frissonnant d'horreur, dans les bras de son pere transporté de joie. Dans ce moment même on auroit annoncé au tyran l'évasion de *Lincée* ; & *Danaüs*, sortant éperdu, auroit dit à sa fille : Tremble, malheureuse. Je suis trahi ; mais je serai vengé. Cette nouvelle révolution eût terminé la scene plus vivement, & noué l'intrigue d'un acte à l'autre, par cette gradation de péril qui suspend l'ame des spectateurs ; au lieu qu'après la réponse d'*Hypermnestre*, il a fallu hâter la sortie de

Danaüs, mutiler la situation, & avoir recours, pour soutenir l'intérêt, au moyen d'aller voir sa victime.

Je ne donne ici que des conjectures, & l'Auteur doit me sçavoir gré de pressentir, à mes périls, le goût du public sur ce qui me semble pouvoir contribuer à la perfection de sa piece.

Tandis qu'on est à la poursuite de *Lincée*, *Danaüs* reproche à sa fille de l'avoir trompé & de l'avoir trahi. Elle se justifie sans peine. Ici le rôle du tyran est foible, & il ne tient qu'à l'Auteur de le rendre plus fort. *Lincée* est implacable, au moins *Danaüs* doit le croire. Dérober *Lincée* à la mort, c'est donc l'y exposer lui-même, & c'est l'image du péril où elle l'a plongé, qu'il doit lui peindre dans ses reproches : se représenter dans les fers, & au pouvoir de son ennemi ; la nature se révolteroit dans le cœur d'*Hypermnestre* au tableau de son pere égorgé par son époux. Si je m'arrache, diroit *Danaüs*, aux tourmens qu'il me prépare, tu n'en es pas moins coupable de m'y avoir livré. Tu assassines ton pere, autant qu'il est en toi. Le parricide est consommé dans ton ame. Voilà, si je ne me trompe, quel devoit être le fonds de la scene.

On ramene *Lincée* enchaîné. C'est le comble du désespoir pour *Hypermnestre*.

188 MERCURE DE FRANCE.

Lincée brave le tyran , sa fille lui demande grace. *Danaüs* demeure inflexible , fait traîner *Lincée* dans les prisons , & ordonne que l'on prépare son supplice ; il permet imprudemment à *Hypermnestre* de suivre son époux , & de se présenter au peuple. A la vérité il ordonne en même temps que l'on répande le bruit que *Lincée* & ses frères ont voulu attenter à sa vie ; mais cette politique lui réussit mal , & il devoit s'y attendre.

Il apprend au cinquième acte que le peuple commence à s'émouvoir , & se dispose à la révolte. Alors , changeant de résolution , *Danaüs* rappelle *Hypermnestre* , & ordonne qu'on fasse mourir *Lincée* dans la prison. *Hypermnestre* croyant que son père se laisse fléchir , vient se jeter à ses genoux ; mais elle le trouve plus altéré que jamais du sang de l'époux qu'elle adore. Tout-à-coup paroît *Lincée* à la tête du peuple. Dans sa fureur , il veut immoler *Danaüs*. *Hypermnestre* se précipite au-devant du coup qui menace son père. *Lincée* , attendri , consent à faire grace au tyran , pourvu qu'il lui rende son épouse. *Danaüs* veut la retenir en ôtage. *Lincée* , avec le peuple , est prêt à fondre sur la garde qui environne le tyran ; celui-ci se saisit d'*Hypermnestre* , & , le poignard levé sur elle ,

il menace de la frapper. Ce tableau est un des plus tragiques qui soient au théâtre. Calprenede, dans son Roman de Cassandre, l'Auteur des Mémoires d'un Homme de Qualité, M. Pirron, dans Gustave, l'ont employé, mais en récit. L'action pouvoit seule en faire sentir toute la force, & je dois dire, à la louange de M. Lemiére, qu'il s'est élevé au-dessus de ces modèles, par un mouvement naturel, qui ajoute au pathétique du tableau. Le seul Métastase l'avoit mis en action, & d'une manière encore plus terrible. Tandis que le spectateur frémit de voir *Hypermetre* sous le couteau de son barbare pere, dans une attitude, & avec une expression de visage qui enflamme le génie de nos plus grands Peintres, & les transporte d'admiration; dans ce moment, dis je, le peuple, indigné, fait un mouvement pour se jeter sur la garde de *Danaüs*. *Lincée* frémit lui-même, il arrête le peuple: (& M. Lekain a très-bien rendu cet effroi.)

. . . . Un moment mes amis.

Je crains votre secours : mon sort vous est commis :

N'avancez pas. Voyez mon désespoir extrême :
Regardez ce poignard levé sur ce que j'aime.

190 MERCURE DE FRANCE.

Ah ! tout mon sang se glace à cet affreux danger :
O Dieux ! je tiens ce fer , & ne puis me venger !
Ah ! barbare.

Alors arrive un ami du tyran qui lui dit :

Seigneur , cette porte est forcée ,
Vous n'avez que la fuite , on couronne Lincée.

Danaüs à ces mots quitte sa situation menaçante , & *Lincée* saisit l'instant de se jeter entre sa fille & lui : *Echappe à ton tyran* , lui dit-il. En même temps le peuple , le glaive à la main , entoure *Danaüs* , qui , dans son désespoir , se tue lui-même.

Tel est à peu près le plan de cette pièce , plus terrible que touchante , & dont les tableaux ont fait le succès. La versification en est foible , & le style négligé. Les sentimens peuvent en être plus développés , plus approfondis ; la progression surtout n'en est pas assez ménagée. En un mot , il y a peu de scènes qui ne demandent à être revues , & l'Auteur , en les travaillant , reconnoîtra pourquoi une action , si pathétique par elle-même , a si peu fait verser de larmes. Mais les grands traits sont jetés , la réflexion fera le reste. La première qualité d'une tragédie est d'être théâtrale ; & celle-ci l'est au plus haut degré.

Je ne dois pas dissimuler qu'on a trouvé

l'incident qui délivre *Hypermnestre* peuldi-
gne du tableau qui le précède. Quelqu'un
proposoit de ne faire paroître la garde de
Danaüs qu'au dernier moment, & de lui
faire abandonner sa victime, pour se met-
tre à la tête de ses gardes, & se défendre
l'épée à la main. L'Auteur avouera que
cela seroit plus noble. Mais ce dénoue-
ment, tel qu'il est, a produit un si grand
effet, qu'il seroit bien excusable de ne pas
oser y toucher.

Voilà donc trois nouveaux Poètes tragi-
ques qui donnent les plus belles espéran-
ces. L'Auteur d'*Iphigénie*, par sa maniere
sage & simple de ménager, de graduer
l'intérêt & le sentiment, & par des mor-
ceaux de véhémence dignes des plus grands
Maîtres; l'Auteur d'*Astarbé*, par une poé-
sie animée, par une versification pleine &
harmonieuse, & par le dessein fier & hardi
d'un caractère auquel il n'a manqué, pour
le mettre en action, que des contrastes di-
gnes de lui: enfin l'Auteur d'*Hypermnest-
re*, par des tableaux de la plus grande
force. C'est au public à les protéger, à les
encourager, à les consoler des fureurs de
l'envie. Les arts ont besoin du flambeau de
la critique, & de l'aiguillon de la gloire.
Ce n'est point au Cid persécuté, mais au
Cid triomphant que Cinna doit sa nais-

sance. Les encouragemens n'inspirent la négligence ou la présomption qu'aux petits esprits ; pour les ames élevées , pour les imaginations vives , pour les grands talens en un mot , l'ivresse du succès devient l'ivresse du génie. Il n'y a pour eux qu'un poison à craindre , c'est celui qui les refroidit. (Cette piece a été retirée à la treizieme représentation , pour être reprise l'hyver prochain ; le succès s'en est soutenu jusqu'à la fin avec éclat.)

COMÉDIE ITALIENNE.

Extrait de Mélezinde , piece en trois actes en vers , représentée au Théâtre Italien le 7 Août 1758.

MÉLEZINDE , fille de Sélime , un des principaux de la cour du Mogol ayant préféré un jeune Seigneur , nommé *Zarès* , à l'Empereur lui-même dont elle étoit aimée, l'Empereur irrité de cette préférence, exila son mari , & éloigna Sélime de la cour , en lui donnant le gouvernement d'une des Isles de son Empire. *Mélezinde* y suivit son pere , malgré tous les artifices qui furent employés pour la retenir.

Zarès au fond de son exil , apprit la retraite

retraite de son épouse ; mais sa jalousie ne put lui permettre de vivre éloigné d'elle.

La place de grand-Prêtre vint à vacquer dans l'Isle où résidoit *Mélexinde* , *Zarès* saisit cette occasion pour éprouver par lui-même sa fidélité. Il se déguise , se rend dans cette Isle , & s'y fait élire grand-Prêtre.

Sélime qui ne le croyoit pas si près de lui , avoit sollicité sa grace , & l'avoit obtenue ; mais il le faisoit chercher inutilement. On n'avoit trouvé que *Zima* , son esclave , époux de *Zémire* , & compagnon de *Zarès* dans sa fuite. Encore cet esclave accablé de maux , & prêt à rendre les derniers soupirs , n'avoit-il pu donner aucune nouvelle de son maître. C'est dans ces circonstances que commence l'action.

Zarès ordonne à *Orosmin* , son confident , de publier qu'il est mort dans son exil , & que son trépas a suivi de près celui de *Zima* que l'on vient d'apprendre.

Le dessein de *Zarès* est d'éprouver si *Mélexinde* le croyant mort , voudra se livrer aux flammes suivant une coutume établie dans le pays , dont cependant l'usage commence à s'abolir.

Aussi-tôt que *Mélexinde* apprend la mort de son mari , elle se détermine à ce sacrifice.

Sélime , son pere , employe tout ce que

II. Vol.

I

la raison & la nature peuvent lui inspirer pour la détourner de cette résolution : elle est inébranlable.

Il va trouver le grand-Prêtre , le conjure d'y employer son autorité. Tout ce que *Sélimé* peut obtenir , c'est que le grand-Prêtre suspendra le dévouement de sa fille ; mais si elle persiste , il ne s'y opposera point.

Mélezinde, toujours déterminée à mourir , demande une entrevue avec le grand-Prêtre ; le presse de lui permettre de faire à son époux le sacrifice de sa vie. *Zarès*, enchanté des sentimens de sa femme , est sur le point de se découvrir ; mais il s'arrête , & pour achever de sonder le fond de son cœur , il lui tient un discours artificieux , dont le but apparent est de la détourner de son dessein , en l'assurant qu'elle perdra tout le fruit de son action , si la vaine gloire , plutôt que la tendresse , est le motif qui l'y engage. Il lui fait une peinture des douceurs de la vie , & lui donne des louanges flatteuses sur ses charmes. *Mélezinde* est dans la plus étrange surprise d'entendre un grand-Prêtre lui conseiller son deshonneur. *Zarès* lui répond qu'il voudroit la combler de gloire. « Vous sçavez , » lui dit-il , que lorsqu'une veuve s'arrache à la rigoureuse loi du bûcher , pour épou-

« Ser un Ministre des Autels, bien loin de
 « perdre sa réputation, elle est au contraire
 « généralement révérée. Je brûle depuis
 « long-temps en secret pour vous. Accor-
 « doz-moi votre main, & ne me livrez
 « point à l'horreur de conduire à la mort
 « celle pour qui je voudrois donner ma
 « vie. »

Cette artificieuse déclaration d'amour
 jette *Méloxinde* dans le plus grand embar-
 ras. Elle sçait que d'un côté son pere s'op-
 posera à son sacrifice ; & de l'autre, elle
 craint que le grand-Prêtre n'emploie mille
 moyens pour l'empêcher.

Pour remplir son devoir, & se délivrer
 de ses craintes, elle se détermine à seim-
 dre. Elle répond au grand-Prêtre que,
 quoiqu'elle sente bien qu'en éloignant l'ins-
 tant de son trépas, elle s'expose à ne ja-
 mais l'accomplir. Cependant elle est trop
 sensible à l'honneur qu'il daigne lui faire,
 pour ne point lui accorder du moins cette
 foible marque de condescendance. Elle se
 retire après ces paroles.

Par cette réponse, *Zarès*, qui la croyoit
 déjà plus qu'à demi-vaincue, entre dans
 les transports d'une jalousie qui parvient
 à son comble, lorsqu'il reçoit un billet,
 signé du nom de *Zemire*, esclave de *Mé-
 lexinde*, & veuve de *Zima*, par lequel elle

lui apprend que *Mélezinde*, séduite par les offres qu'il lui avoit faites, renonçoit à la résolution de mourir : que pour elle, loin d'imiter sa Maîtresse, elle se déterminoit à se sacrifier pour *Zima* son époux.

La lecture de cette lettre remplit le grand-Prêtre de fureur contre *Mélezinde*, & d'admiration pour *Zemire*. Il donne l'ordre pour le sacrifice de cette esclave.

Tous les Ministres du Temple forment une marche au son des instrumens, & amènent la victime couverte d'un voile ; on la couronne de fleurs. Le grand-Prêtre lui fait un discours, & se dispose à la conduire au bûcher, quand *Sélim*, père de *Mélezinde*, paroît avec un poignard à la main, arrête le bras du grand-Prêtre, l'accuse de manquer à la parole qu'il lui avoit donnée d'éloigner le sacrifice de sa fille ; & lui reproche de l'avoir cachée sous un voile pour la lui ravir avec plus de sûreté. Le grand-Prêtre paroît surpris ; *Sélim* attache le voile, qui, au lieu de *Zemire*, fait voir *Mélezinde* vêtue en esclave. Il accable de reproches le grand-Prêtre, qui se justifie sur son erreur, & se fait reconnoître pour *Zarès*, en ôtant la tiare & la fausse barbe qui le déguisoient. Il se jette aux pieds de son épouse, dont il reçoit les plus vives marques de tendresse ; *Sélim* l'embrasse,

& lui apprend que c'est à l'esclave *Zémire* qu'ils ont obligation de leur réunion, puis que c'est elle qui est venue l'avertir du péril de sa Maîtresse.

Ce dévouement, qu'il faudroit voir exécuter, ou lire dans l'ouvrage même, a produit tout son effet.

Il y a dans le cours de la piece diverses scenes d'Arlequin ; mais elles sont comme épisodiques.

L'Auteur a été forcé de se conformer aux loix du Théâtre Italien, qui exigeoient que ce personnage fût lié à l'action.

Cette piece, favorablement accueillie du Public, a été retirée pour être reprise l'hyver prochain.

OPERA COMIQUE.

Extrait de *Nina & Lindor*.

NINA, fille d'un Berger d'Italie, avoit été élevée dès l'enfance avec *Philinte*, son petit cousin, auquel elle étoit destinée. Le jour de l'hymen arrive : *Nina*, qui n'aime point *Philinte*, se dérobe par la fuite à l'autorité de ses parens. Elle se trouve dans un bois peu éloigné, où la crainte la saisit. Après avoir déploré son sort, fatiguée de

198 MERCURE DE FRANCE.

sa course, elle se repose sous un feuillage.
Une voix touchantes'y fait entendre. C'est
un amant qui se plaint de l'infidélité de
sa maîtresse. Cet amant est *Lindor*, jeune
Seigneur de Florence. Pendant qu'il s'é-
loigne, son valet *Zerbin* vient, sans apper-
cevoir *Nina*, déployer sa gaieté sur la
scène; il se sent ému à la vue de la jeune
Bergère; lui fait des questions, & répond
aux siennes, qui sont remplies de naïveté.
Nina est saisie de frayeur en se croyant au
milieu d'une troupe de brigands:

Ah! sans effroi,
Je ne puis vous entendre:
Ils vont me prendre;
Le peu que j'ai sur moi;
Ce n'est qu'un rien,
Mais c'est tout mon bien.

Zerbin la rassure, & lui dit que les gens
qui l'accompagnent ne respirent que la
joie, & qu'ils ont entrepris de guérir la
mélancolie de celui dont elle a entendu les
plaintes. Une troupe de Bohémiens entoure
Nina, & la flatte par des chansons. La
troupe se retire à l'arrivée de *Lindor*, ha-
billé en vieux Bohémien. Il est ravi de la
beauté de la Bergère, elle lui conte son
aventure; *Lindor* l'engage à demeurer dans
cet asyle. *Nina* s'éloigne un moment. *Lina*

Lindor pense à son infidelle , & comme il sent naître dans son cœur un nouveau penchant , il demande à l'amour qu'il répare ses injustices.

Zerbin arrive au second acte , dans l'espérance d'obtenir la main de *Nina*. Elle reçoit sa déclaration en badinant. *Lindor* est surpris de la voir se dérober si matin au sommeil , il lui dit :

Le repos
 Règne encore dans ces bocages ,
 Des oiseaux
 A peine on entend les ramages :
 Pourquoi prévenir
 La naissante aurore ?
 Venez-vous ravir
 A la jeune Flore
 L'amour du Zéphyr.

Il lui fait l'avouer du sien , elle y répond ingénument. La Bohémienne le trouve aux genoux de *Nina* , & le tourne en ridicule. Elle offre à *Nina* un autre époux , jeune , enjoué , charmant , dit-elle , & ordonne à *Lindor* de se retirer. Il sort en fourrant à la Bohémienne. Celle-ci met inutilement tout en usage pour détacher *Nina* de *Lindor*. Elle feint même d'avoir recours à la magie. La simple Bergère , dans sa frayeur , tombe sur le gazon presque évanouie ; elle

200 MERCURE DE FRANCE:

implore le secours de *Lindor* : *Viens défendre mes jours*, s'écrie-t-elle. Il paroît à ses pieds vêtu galamment, & lui dit :

Ah ! c'est vous, qui des miens êtes la Souveraine.

La plus agréable surprise succede à la frayeur dont *Nina* étoit saisie. Elle craint encore que ce ne soit un prestige, mais il la rassure en se faisant connoître. Son rang donne des scrupules à la modeste *Nina*, qui ne veut pas qu'il se mésallie. Elle est résolue à s'en aller. Il est au désespoir. La Bohémienne les met d'accord. *Zerbin* veut épouser la Bohémienne, qui le refuse, & un quatuor termine la piece.

Extrait du Médecin de l'Amour.

LE sujet de ce petit Opéra est, comme on va le voir, la parodie d'un trait d'histoire assez tragique. Un vieux Bailli va épouser une jeune fille de village, dont *Léandre* son fils, est amoureux. Celui-ci, n'osant se déclarer le rival de son pere, languit & se meurt, sans qu'on ait pu sçavoir la cause de son mal. Un Médecin, à demi-instruit par le valet de *Léandre*, rassure le pere, & lui répond de la guérison de son fils. Il fait assembler la jeunesse du canton, & pen-

dant la danse , il observe les yeux de *Léandre*. Les regards du jeune homme , attachés sur *Laure* , le trahissent. Le Médecin ordonne qu'on les laisse seuls. *Léandre* & *Laure* s'expliquent. Le Médecin les surprend , & les console. Le Bailli vient retrouver le Docteur , qui , pour l'amener à son but , se sert d'un moyen vraiment comique. Le mal de votre fils , lui dit-il , est sans remède. Il est amoureux.. & de qui ?.. De qui ? de ma maîtresse : pour le guérir , il faudroit la lui céder. Vous voyez bien qu'il n'est pas possible. Le pere le conjure de lui faire ce sacrifice , s'y prend de toutes les manieres pour l'obtenir , & , ne pouvant l'y résoudre , lui fait les plus sensibles reproches. Comme il l'accuse d'être sans pitié : C'est vous , lui dit le Médecin , c'est vous , qui êtes cruel. Moi ! Vous , qui allez épouser celle que votre fils adore. Le Bailli reste confondu , & , cédant enfin à sa tendresse pour *Léandre* , lui cede l'objet de son amour. Cette scene ne laisse rien à desirer ; la situation en est neuve ; le dialogue vif , naturel & rapide. La pièce en général est écrite du vrai style de la Comédie : j'y ai cru voir peu de négligence , & beaucoup de facilité.

Le cours de ce spectacle a fini, selon l'usage, le 10 de ce mois. Je donnerai dans le

202 MERCURE DE FRANCE.
prochain volume le compliment de la clôture.

Nota. Depuis le Concert Spirituel du huitieme Septembre , j'ai eu le temps de recueillir les voix sur le début de Mlle Faure dans le moret *Usquequò* de M. Mouret. Les Maîtres de l'Art dont la sçavante maniere d'approuver & de louer n'est qu'un développement exact des qualités de la voix qu'ils entendent , ont remarqué dans celle de Mlle Faure une grande égalité avec beaucoup de rondeur dans les sons , une adresse & une légèreté très-rare dans les grands volumes de voix , & tout cela joint à un timbre très-agréable & à une cadence extrêmement brillante. Le Public qui a aussi-fa maniere d'apprécier le mérite d'une voix qui le touche , a confirmé le jugement des Maîtres de l'Art par les applaudissemens les plus expressifs.



ARTICLE VI.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

ALLEMAGNE.

*Du Quartier général de l'Armée Impériale
en Saxe, le 22 Septembre.*

LE Maréchal Daun a reçu la confirmation de la victoire remportée par les Russes le 25 du mois d'Août. Un Officier envoyé par ses ordres à l'armée de Russie, & qui a trouvé le secret de donner le change aux Prussiens, lui en a apporté le détail. Il assure que la journée du 25 est entièrement au désavantage du Roi de Prusse, puisqu'à la fin de l'action l'armée du Comte de Fermer, qui avoit d'abord perdu du terrain, se retrouva dans sa première position, après avoir chassé l'ennemi qui se croyoit vainqueur. Le 26, les Russes chanterent le *Te Deum*. Le Roi de Prusse en parut si irrité, qu'il fit marcher sur le champ son armée contre eux; mais ayant voulu les attaquer, il fut repoussé par deux fois. Il est resté ving-cinq mille morts sur le champ de bataille; & les Russes ont fait deux mille Prussiens prisonniers. Dans le moment où le Roi de Prusse sépara les deux ailes de l'armée des Russes, en faisant fondre sur eux toute sa Cavalerie à bride abattue, ils perdirent vingt-une piéces de canon; mais bientôt après ayant repris de l'avantage, ils enleverent aux Prussiens

Lvj

vingt-six canons & huit étendards. Le 27 & le 28, les Russes n'ont cessé de prier le Comte de Fermer de les remener contre les Prussiens.

Les dernières lettres du Marquis de Ville nous ont appris un avantage remporté par un de ses détachemens à Kunstadt en Silésie. Il avoit fait marcher vers Creutzbourg un parti de trente-six Uhlans, pour y lever des contributions. Deux cents Prussiens accoururent de Breslau & de Brieg, & trouvant les Uhlans divisés en petits postes de quatre à cinq hommes, ils en dispersèrent & enlevèrent quelques-uns. Le reste se sauva dans les bois; mais un renfort de cent hommes que nos Uhlans reçurent, les détermina à marcher à l'ennemi. Ils le rencontrèrent près de Kunstadt, & l'attaquèrent avec tant de vivacité, qu'ils tuèrent à coups de pique la plus grande partie du détachement Prussien; ils lui prirent un Cornette & quarante-huit hommes; le reste fut dispersé. Nos Uhlans n'ont perdu qu'un Trompette & neuf hommes.

Les Prussiens, en levant leur camp de Zedlitz, firent leur retraite avec tant de précautions, qu'il n'a pas été possible au Général Vihazy, détaché à leur poursuite, d'entâmer leur arrière-garde.

Depuis la prise du Fort de Sonnestein, nous avons reçu le détail suivant des opérations du siège. La tranchée ayant été ouverte le deux de Septembre, vis-à-vis du jardin du Bureau des Postes, les trois jours suivans furent employés à établir des batteries, pour battre la Place de trois côtés. Les travaux furent poussés avec beaucoup de vivacité, malgré le feu des ennemis, qui tiroient sur nos Troupes sans relâche. La réserve eut ordre de couvrir les Travailleurs, & le Général Maquire eut la direction de l'attaque. Le cinq à la pointe du jour, le feu de nos batteries commença à foudroyer la

Place, & il continua jusqu'au soir sans se ralentir. La Garnison y répondit toute la journée par un feu très-vif & très-soutenu. Un peu avant la nuit, le Commandant fit battre la chamade, & & demanda permission de dépêcher un Officier au Prince Henry, pour avoir de nouveaux ordres. Sur le refus qu'on lui en fit, il demanda à capituler. Il espéroit d'obtenir les honneurs de la guerre; mais le Général Maquire fut constant à exiger que la Garnison arrivée sur le glacis, mettroit armes bas, & se rendroit prisonnière de guerre. Cette condition fut acceptée par le Commandant Prussien. Le 6 au matin, la Garnison, au nombre de quatorze cens quarante-deux hommes, sortit de la Place Tambours battans & Enseignes déployées. Arrivée sur le glacis, elle mit bas les armes, & fut faite prisonnière. Le Comte de Gatsruck prit possession de Sonnestein avec le Régiment de Nagel, tandis qu'un Bataillon de Saxe-Gotha, détaché de l'armée du Maréchal Daun, occupoit la ville de Pyrna.

On a trouvé dans la Place vingt-neuf pieces de canon de bronze, neuf de fer & sept mortiers. On a pris dix Drapeaux des Troupes qui composoient la Garnison. Les prisonniers consistent en deux Colonels, un Lieutenant-Colonel, un Major, neuf Capitaines, dix-huit Lieutenans, dix Enseignes, cent quatre bas Officiers, & douze cens quatre-vingt-dix-sept Soldats.

DE VIENNE, le 13 Septembre.

Le Conseil Aulique vient de faire signifier au Duc de Saxe-Gotha un Rescrit, en date du 21 du mois d'Août, par lequel ce Prince est sommé de retirer les Troupes qu'il a jointes à l'armée Hano-

vrienne, de fournir son contingent à celle de l'Empire, & de payer sa quote part des mois Romains, sous peine d'être traité comme perturbateur de la paix, & de subir les rigueurs prononcées contre ceux qui violent les Loix Impériales. On assure que le même Conseil a fait expédier un Mandement au Roi de Dannemarck, en sa qualité de Duc de Holstein, par lequel ce Prince est chargé de maintenir le Duc de Mecklembourg contre toute entreprise de la part des Prussiens, de procurer la restitution des recrues & des contributions, enlevées de son pays avec violence, & d'informer l'Empereur dans deux mois de l'exécution de ce Mandement.

On vient d'être informé de l'action détestable d'un Officier Prussien envers le Comte de Browne, l'un des Généraux de l'armée de Russie. Le cheval du Comte de Browne ayant été blessé pendant l'action du 25 Août, un Officier Prussien du Régiment de Schorlemmer, Dragons, courut à ce Général, & le fit prisonnier. Il se bâta de l'emmener; mais comme le Comte de Browne ne pouvoit pas marcher aussi vite qu'il l'auroit voulu, ce barbare Officier lui déchargea douze coups de sabre sur la tête; & l'abandonna baigné dans son sang. Le Comte de Browne a été transporté à Landsberg, où il est fort mal de ses blessures.

De l'Armée du Prince de Soubise, près de Cassel, le 28 Septembre.

M. le Prince de Soubise ayant poussé des détachemens jusqu'à Hanovre pour en exiger des contributions, a fait enlever des otages, ainsi qu'on l'a déjà marqué dans plusieurs autres Principautés & Seigneuries de cet Électorat. Après

cette opération, il avoit fait replier son armée sur Northheim & Gottingen, lorsqu'il fut informé que le Général Oberg, qui ayant été renforcé de plusieurs Régimens, avoit feint de diriger sa marche de Paderborn sur Brakel, comme pour aller au de-là du Weser joindre le Prince d'Issembourg; se portoit au contraire sur Cassel, où apparemment il comptoit surprendre le petit corps que M. le Prince de Soubise y avoit laissé avec tous les gros équipages, les magasins & les hôpitaux; mais M. le Prince de Soubise, par la diligence qu'il a faite, y est arrivé à temps le 26. Deux heures plus tard, une grande partie du corps du Général Oberg repoussoit les troupes laissées aux ordres du Comte de Waldner. M. le Prince de Soubise, qui étoit à la tête des gardes & des campemens; & qui avoit avec lui la brigade de Bentheim, occupa sur le champ les hauteurs, & fit attaquer vigoureusement l'ennemi. Le Général Hanovrien voyant nos troupes s'étendre, sans en pouvoir connoître la profondeur, fit faire halte pour attendre le reste de son armée, & la journée se passa en escarmouches. Les ennemis camperent le soir sur le terrain qu'ils occupoient, leur droite environ à une demi-lieue de notre gauche. Toute notre armée a joint le 27. Le Prince d'Issembourg, a aussi joint de son côté le Général Oberg le même jour, & sa droite est appuyée à la gauche des troupes Hanovriennes. On estime que ces deux corps réunis peuvent monter à vingt-quatre mille hommes; mais puisqu'ils ne nous ont point attaqués hier; ils le feront encore moins aujourd'hui ou demain; car M. le Prince de Soubise qui avoit déjà bien reconnu le poste que nous occupons, a fait faire plusieurs redoutes, qu'ils n'emporteront pas aisément. Le front de l'armée ennemie a une

208 MERCURE DE FRANCE.

lieue & demie d'étendue. Il regne beaucoup de volonté dans la nôtre; elle est d'ailleurs en très-bon état, & nous n'y manquons de rien. Il y a tout lieu de croire que M. le Maréchal de Contades n'a pas manqué de faire marcher des troupes qui pourront bien embarrasser les deux Généraux Hanovriens, s'ils restent encore long-temps devant nous.

F R A N C E.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

SA Majesté a écrit aux Archevêques & Evêques de son Royaume, pour faire chanter le *Te Deum*, en actions de grâces de la victoire remportée en Amérique par M. le Marquis de Montcalm, où quatre mille François ont combattu & vaincu vingt-deux mille hommes; & de la défaite totale des Anglois, à Saint-Cast en Bretagne, par M. le Duc d'Aiguillon, qui a donné dans cette journée les preuves les plus éclatantes de son habileté & de sa valeur.

M A R I A G E E T M O R T S.

LE premier Septembre 1738, le très-haut & très-puissant Seigneur Charles-Hyacinthe-Antoine Galeano-Galièni, des Seigneurs de ce nom en Lombardie, Duc de Galean, Prince du Saint-Siege, Sire & Marquis de Salernes, Baron des

Issarts, Seigneur du Castellet-Courtines, lez-Angles & autres lieux, Colonel d'Infanterie dans le Corps des Grenadiers de France, Chevalier d'honneur de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, de la Religion, de celui de Saints Maurice & Lazare, &c. &c. &c, épousa à Lile, dans le Comtat d'Avignon, Mademoiselle Marie - Françoise - Henriette de Montpezat, fille de très-haut & très-puissant Seigneur Jean-Joseph-Paul-Antoine de Trémoletty-Montpezat, Duc & Marquis de Montpezat, Prince du Saint-Siege, l'un des quatre premiers Barons de la Province de Dauphiné, Baron de Montmaur, Piegon & Rochebrune, Seigneur de Laval, Argilliers, &c. Lieutenant pour le Roi en Languedoc, & de très-haute & très-puissante Dame Madame Marie - Justine - Espérance d'Agoult, Duchesse de Montpezat. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'Evêque de Caillon.

La maison de Galeano-Galieni est assez connue pour qu'on se contente d'en placer ici seulement un extrait. Il suffira donc de dire que depuis quatre siècles qu'elle s'est séparée des branches aînées demeurées en Italie, elle a toujours tenu un rang considérable dans l'état d'Avignon où elle a fixé sa demeure. Elle existe dans deux branches; celle du Duc de Guadagne, qui est la première, a donné le fameux Duc de Gadagne, Capitaine Général des Armées en France, Gouverneur de la Rochelle, Lieutenant Général de la Province du Berry, mort Généralissime des Armées de Rome & de Venise, & celle du Duc de Galean des Issarts, dont il est question. Ce dernier est unique fils de feu le Marquis des Issarts, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle blanc en Pologne, Conseiller d'Etat, d'Epée, & Ambassadeur extraordinaire & Pléni-

potentiaire de S. M. T. C. aux cours de Warsovie
 & de Turin, mort à Avignon en 1754, âgé de
 37 ans, & de feu très-haute & très-puissante Dame
 Charlotte Yolande-de Forbin, des Seigneurs de
 la Barben & de Pont-à-Mousson, décédée en 1742
 âgée de vingt-six ans.

Quant à la maison de Trémoletti-Montpezat,
 elle est comptée dès la fin du douzieme siecle au
 nombre des meilleures Maisons & de la plus an-
 cienne Chevalerie du pays de Foix, d'où elle tire
 son origine ; ce qui est constaté par des actes ori-
 ginaux de ce temps, où les Seigneurs de cette
 maison prennent toujours les titres de *Nobilis*
miles ou *Domicellus*, qui signifie Chevalier &
 Damoiseau : ceux de cette race ont toujours tenu
 dans les armées les premiers emplois. Nous
 remarquerons entr'autres feu le Marquis de
 Montpezat, grand-oncle paternel du Duc de
 Montpezat d'aujourd'hui, qui mourut Lieutenant
 Général des Armées du Roi & Gouverneur d'Ar-
 ras, à la veille d'être décoré du bâton de Maî-
 chal de France dont le feu Roi vouloit récompen-
 ser sa bravoure & ses importants services.

Les maisons de Galean & de Montpezat ont
 fourni grand nombre de Chevaliers à l'Ordre de
 Saint Jean de Jérusalem, dont plusieurs ont eu
 l'avantage de répandre leur sang au service de la
 Religion.

La maison de Galean porte d'argent à la bande
 de sable remplie d'or, & aux deux roses de gueu-
 les cimier, un lion issant d'or avec ces mots, *ab*
obice savior ibit, cri de guerre, *semper magis* ; sup-
 ports, deux Anges coremaillés de roses.

Celles de Montpezat sont d'azur, au Cigne
 d'argent posé sur une riviere, de même surmonté
 de trois molettes d'or, bordé d'azur & parsemé de

lys d'argent : pour support, deux Anges cottes-maillés de lys d'argent, avec des Bannières de même ; pour cimier un Cigne surmonté d'une molette d'or avec la devise en latin : *Eignus ante victoria ludit in unda*.

Messire Antoine-François de Monlezun-de Buzca, Abbé de l'Abbaye royale de Longvilliers, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Boulogne, mourut dans son Abbaye le 11 Septembre, âgé de quatre-vingt-cinq ans.

Messire Louis-François, Marquis de l'Aubespine, est mort en Beauce dans ses terres le 22, dans la quatre-vingt-treizième année de son âge.

Messire Urbain Robinet, Chanoine de l'Eglise de Paris, l'un des Vicaires Généraux de M. l'Archevêque, Abbé de l'Abbaye de Bellocane, Ordre de Prémontré, Diocèse de Rouen, est mort en cette Ville le 29 du mois dernier, dans sa soixante-quinzième année.

S U P P L É M E N T

A L'ARTICLE CHIRURGIE.

L E T T R E A M. K E Y S E R.

J'ai l'honneur de vous adresser, Monsieur, un état de cinq malades attaqués de la maladie vénérienne, que j'ai traités avec vos dragées & suivant votre méthode de les administrer : vous verrez que le succès ne pouvoit en être plus complet, ni les attestations plus authentiques. Il n'y a cependant rien d'exagéré, ni qui ne soit conforme à la plus exacte vérité. Je ne vous dissimulerai pas,

212 MERCURE DE FRANCE.

Monsieur, que j'avois besoin de ces preuves pour croire : accoutumé depuis un très-long-temps à employer le mercure, par les frictions, je ne croyois pas que toute autre manière de le donner pût produire de si bon effets que celle-là ; mais je suis désabusé, & il est juste que j'en fasse l'aveu. Une circonstance qui me plaît encore, & à laquelle on doit faire attention, c'est que la cure de cette maladie par vos dragées est beaucoup plus courte que par les frictions, & qu'elle est pour le moins aussi sûre. J'ai l'honneur d'être, &c. *Leriche*, Chirurgien-Major de l'Hôpital Militaire de Strasbourg.

A Strasbourg, le 28 Mai 1758.

ETAT de cinq malades atteints de la maladie vénérienne, qui ont été traités à l'Hôpital Militaire de Strasbourg avec les dragées de M. Keyser & suivant sa méthode, par les soins de M. de Riche, Chirurgien-Major dudit Hôpital, & avec la permission de M. le Baron de Lucé, Intendant de la Province d'Alsace.

Les nommé Antoine Buiron, dit Saint-Elbuss, Grenadier au Régiment de la Roche-Aymond, Compagnie de Saint-Fal. Il entra à l'hôpital le 7 Avril, & son traitement n'a commencé que le 23 dudit mois. Il en est sorti le 18 de Mai parfaitement guéri, & ses forces rétablies.

Le nommé Jean-Baptiste-Joseph Robelot, dit Joseph, Cavalier au Régiment de Gramond, Compagnie de Toulle, est entré à l'hôpital le 23 du mois de Mars. Son traitement a commencé le 10 d'Avril, & a fini le 12 Mai.

Le nommé Nicolas la Forge, dit la Forge, Cavalier au Régiment de Bezons, Compagnie de

Ponty, est entré à l'hôpital le 23 Mars. Son traitement a commencé le 10 d'Avril, & a fini le 14 Mai.

Le nommé Gabriel-Pierre, dit Darras, Sapeur au Régiment du Corps royal d'Artillerie, Compagnie de Clinclamps, est entré à l'hôpital le 21 Mars. Son traitement a commencé le 10 du mois d'Avril, & a fini le 14 Mai.

Le nommé Vidat Estreman, dit la Jeunesse, Soldat au Régiment Infanterie de Beauvoisis, de la Compagnie de Lastour. Son traitement a commencé le 10 du mois d'Avril, & a fini le 20 de Mai. Il est parfaitement guéri.

Certificat de Messieurs les Médecins, Chirurgiens-Majors, & Chirurgiens Aide-Majors de l'Hôpital Militaire de Strasbourg.

Nous, Médecins, Chirurgiens-Majors, & Aides de l'Hôpital Militaire de Strasbourg, soussignés, certifions & attestons que nous avons visité très-scrupuleusement les malades dénommés au présent état, & que nous avons trouvés qu'ils avoient chacun les symptômes propres & particuliers de la maladie vénérienne; que nous nous sommes transportés plusieurs fois dans la salle où ils ont été traités par l'invitation de M. Leriche, Chirurgien Major chargé de ce traitement, pour voir de quelle manière les dragées antivénériennes ont agi sur eux; que nous avons appris & observés en interrogeant lesdits malades que ce remède produisoit des évacuations sûres, douces & aisées, tant par les selles, que par les sueurs, les urines & la salivation, & que la guérison de ces malades ayant été une suite de l'administration des dragées, nous estimons qu'elles peuvent être employées avec les meilleurs succès pour la guérison de cette maladie. Fait à Strasbourg, le 25 du mois

214 MERCURE DE FRANCE.
de Mai 1758. *Guérin & Paris*, Médecins-Docteurs.
Leriche, Chirurgien-Major; *Bomergue*, Chirurgien-Major en second; *Leriche & Barbexant*,
Chirurgiens Aide-Majors.

A V I S.

L changement de demeure du sieur Garrot, qui possède seul le secret de l'Eau des Sultanes, est une raison de l'annoncer de nouveau. Il demeure actuellement rue des Deux-Ponts, Isle Saint-Louis, entre un Marchand Papietier & un Chaireur, au premier étage. Il prie les personnes qui lui écriront d'affranchir leurs lettres. On ne répétera point toutes les bonnes qualités de cette Eau; la principale est de rafraîchir, de raffermir & d'embellir la peau. Le prix du flacon est de 6 liv. & celui du demi-flacon 3 liv.

APPROBATION.

**J', par ordre de Monseigneur le Chancelier; le second Mercure du mois d'Octobre, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression.
A Paris, ce 16 Octobre 1758. **GUIROY.****

TABLE DES ARTICLES.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

Vers sur la mort de M. le Comte de Broglie,
L'Amour, la Beauté & la Laideur. Fable, ^{PAGE 5} 6 & 8
Héroïde. Canacée, fille d'Eole, roi des vents à

son frere Macarée. Imitation d'Ovide,	213
L'Amour & les Oiseleurs,	ibid.
Boutade sur la fausse félicité,	13
Lettre à M. . .	14
La Bienfaisance, Ode à M. le Comte de Saint Flo-	16
rentin, Ministre & Secrétaire d'Etat, le jour de	
S. Louis sa fête,	34
Réponse à cette Question : <i>Lequel est le plus satis-</i>	
<i>faisant de supplanter un Rival aimé, ou de sou-</i>	
<i>mettre un cœur tout neuf.</i> Par Madame ***,	41
Portrait de l'auteur des vers précédens,	44
Caracteres distinctifs de l'Esprit & de l'imagina-	
tion, par M. N. P. F. de I.	45
Extrait d'une lettre d'un Gentilhomme Anglois,	
ci-devant au service de France, à un de ses amis	
à Paris,	49
Vers par M. Gaillard,	50 & 51
Vers à Mlle Pouponne de Molac de l'Estival, par	
le Montagnard des Pyrénées,	54
Vers à Mademoiselle de J.	56
Lettre à l'Auteur du Mercure, & Vers par M. An-	
neix de Souvenel,	57
Le voyage manqué, Conte par une Pensionnaire	
de Brest,	59
De la force de la nouveauté & de celle de la con-	
tume, par M. le M. is de G. à Béthune,	62
Explication de l'Enigme & du Logogryphe du	
premier volume du Mercure d'Octobre,	71
Enigme,	72
Logogryphe,	73
Pot-pourry,	75
Chanson,	76

ART. II. NOUVELLES LITTERAIRES.

Suite de l'Extrait du Voyage d'Italie, par M. Co-	
chin,	77
Suite de l'ami des Hommes, quatrième partie.	

• Réponses aux objections contre les Mémoires sur les Etats provinciaux ,	99
Oraison funebre de M. le Comte de Gisors ,	116
Extrait des recherches sur les moyens de refroidir les liqueurs ,	125
Discours qui a remporté le prix d'Eloquence de l'Académie Française, en l'année 1758 , par M. Soret , Avocat ,	130
Autres indications de Livres nouveaux ;	136 & suiv.

ART. III. SCIENCES ET BELLES LETTRES.

<i>Grammaire.</i> Prospectus d'une nouvelle Méthode d'enseigner le Latin , par M. l'Abbé Legeron ,	143
<i>Médecine.</i> Lettre à l'Auteur du Mercure ,	153
Séance publique de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Montauban ,	158
Assemblée publique de l'Acad. des Belles-Lettres de Montauban ,	160

ART. IV. BEAUX-ARTS.

<i>Dessin &c.</i>	165
<i>Gravure &c.</i>	170
<i>Pharmacie.</i> Lettre à l'Auteur du Mercure ,	171

ART. V. SPECTACLES.

Opera ,	181
Comédie Française ,	182
Comédie Italienne ,	192
Opera Comique ,	197

ARTICLE VI.

Nouvelles étrangères ,	203
Nouvelles de la Cour , de Paris , &c ,	208
Mariage & Morts ,	<i>ibid.</i>
Avis ,	211

De l'Imprimerie de Ch. Ant. Jombert.

